

Recherches archéologiques récentes à Vaison-la-Romaine et aux environs

Michel-Edouard Bellet, Alix Barbet, Michel-Edouard Bellet, Christine Bezin, Michel Bonifay, Philippe Borgard, Jacques Buisson-Catil, Dominique Carru, Isabelle Cartron, Yves de Kisch, et al.

▶ To cite this version:

Michel-Edouard Bellet (Dir.). Recherches archéologiques récentes à Vaison-la-Romaine et aux environs. Service d'archéologie de Vaucluse, 1992, Notices d'Archéologie Vauclusienne, 2, Michel-Edouard Bellet. hal-04571377

HAL Id: hal-04571377

https://hal.science/hal-04571377

Submitted on 7 May 2024

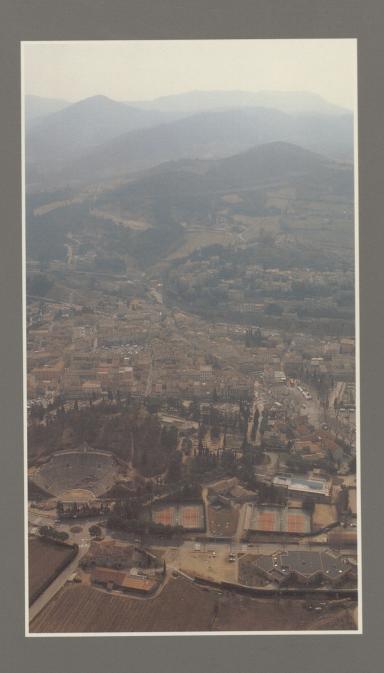
HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

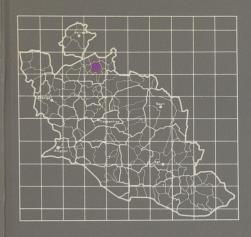
L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



NOTICES

2 Vaison-la-Romaine





NOTICES

Vaison-la-Romaine

Recherches archéologiques récentes à Vaison-la-Romaine et aux environs

NOTICES D'ARCHÉOLOGIE VAUCLUSIENNE 2. Vaison-la-Romaine

Recherches archéologiques récentes à Vaison-la-Romaine et aux environs

Michel-Édouard BELLET (Éditeur)



Bellet (M.-E.) (édit).-

Recherches archéologiques récentes à Vaison-la-Romaine et aux environs, Notices d'Archéologie Vauclusienne, n° 2, Avignon 1992, 96 pages, illust.

Auteurs des notices :

A. B., Alix Barbet

Directeur de Recherches au C.N.R.S., Directeur du Centre d'Etude des Peintures murales.

M.-E., B. Michel-Edouard Bellet

Archéologue Départemental de Vaucluse, Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse.

C. B., Christine Bezin

Conservateur du musée de Vaison-la-Romaine.

M. B., Michel Bonifay

Technicien au Service Régional de l'Archéologie. Direction Régionale des Affaires Culturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

P. B., Philippe Borgard

Archéologue Départemental-adjoint de Vaucluse. Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse.

J. B.-C., Jacques Buisson-Catil

Archéologue au Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse.

D. C., Dominique Carru

Archéologue au Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse.

I. C., Isabelle Cartron

Allocataire de Recherches. Laboratoire d'Archéologie Médiévale - Aix-en-Provence.

Y. d. K., Yves de Kisch

Maître de Conférences, Université de Paris I.

J.-P. J., Jean-Paul Jacob

Conservateur Régional de l'Archéologie, Direction Régionale des Affaires Culturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

J.-C. M., Joël-Claude Meffre

Conservateur du Patrimoine Communal, Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse. Mairie de Vaison-la-Romaine.

Crédits:

Dessins des auteurs et de

Francis Chardon, Martine Buisson-Catil Service d'Archéologie du Conseil Général deVaucluse sauf p. 36, 39, 48 Jean-Pierre Adam Bureau d'Architecture Antique p. 82 Nathalie Pégand Inventaire Général

Photographies des auteurs :

sauf Couverture, p. 17, 20, 64, 80, 88 Marc Heller

p. 83 Marc Heller et Gérard Roucaute Inventaire Général

p. 25, n° 5 et 7 Claudine Allag Laboratoire d'archéologie de l'E.N.S. Paris

Hors-texte p. 1, 2, 5 Archives communales de Vaison-la-Romaine

SOMMAIRE

Préface de Jean Garcin, Président du Conseil Général de Vaucluse	7
Introduction de Christian Goudineau, Professeur au Collège de France	8
L'occupation préhistorique (J. BC.)	11
Les premières constructions romaines (ME. B. et P. B.)	17
Les sondages de La Villasse-Sud (ME. B.)	18
Le site des "Immeubles de rapport" (ME. B.)	22
Les peintures murales romaines (A. B.)	24
La maison dite "le Prétoire" (ME. B.)	29
Monuments publics : le Théâtre et les Thermes (Y. d. K.)	31
La fouille dite "du Nord-Théâtre" (D. C.)	32
La Villa du Paon (Y. d. K.)	43
Le quartier des boutiques (Y. d. K.)	48
Vaison et ses campagnes:	
la dynamique des espaces à l'époque gallo-romaine (JC. M.)	53
Structures de crémation collective d'époque gallo-romaine (JC. M.)	54
L'habitat "F" des Sausses à Séguret, une petite exploitation paysanne	
du Haut-Empire (JC. M.)	60
L'Antiquité Tardive (Ve-VIe siècles) (D. C.)	65
L'époque médiévale (I. C.)	77
Le prieuré Saint-Germain de Faucon (I. C.)	84
Le patrimoine archéologique de Vaison :	
un fardeau ou une chance ? (JP. J. et M. B.)	89
Bibliographie	
Le musée archéologique (C. B.)	Hors -texte



l'écart des grandes voies de passage mais à l'entrée des Alpes, nichée dans une vallée bordée de collines, au milieu des vignobles, Vaison-la-Romaine occupe un site peu ordinaire.

De tous temps important marché, la cité rayonne largement aujourd'hui par ses richesses archéologiques. Si l'essentiel des découvertes est due au chanoine Sautel qui consacra 50 années de sa vie à Vaison, des recherches récentes, la plupart provoquées par des travaux de construction, ont modifié considérablement nos connaissances de la ville passée et de ses campagnes.

Parallèlement aux publications scientifiques, ce sont aujourd'hui les résultats, pour le grand public, de ces travaux qui sont présentés ici.

A l'heure de l'Europe et de la vocation touristique de notre région, plus que jamais Vaison-la-Romaine demeure une vitrine essentielle de notre département de Vaucluse. C'est la raison pour laquelle le Conseil Général a décidé un effort tout particulier pour aider Commune et Etat au financement de l'entretien, la réparation et la mise en valeur du site. Beaucoup reste à faire de ce point de vue, beaucoup reste à faire aussi pour l'étude de cette cité si particulière, "ville à la campagne" qui présente la plus grande surface de vestiges archéologiques mis au jour en France. Le service d'archéologie du département s'emploie, avec d'autres, à cette tâche. Et je veux remercier ici tout particulièrement tous les auteurs qui ont accepté, le temps d'un ouvrage commun, de mettre leur science à portée du plus grand nombre.

Jean Garcin

du Conseil Général de Vaucluse

urieux cas que celui de Vasio, capitale romaine de la cité des Voconces. Grâce à des érudits comme Mgr de Suarès au XVIIe siècle ou Calvet au XVIIIe siècle, ses vestiges épars, ses inscriptions latines et ses monnaies furent très tôt étudiés. Dès 1821, fut créée une commission départementale "pour les recherches à faire sur les monuments antiques existant dans le département du Vaucluse", préfiguration du Service départemental de l'Archéologie ? Prosper Mérimée s'intéressa à Vaison. Joseph Sautel, enfin, lui consacra près de cinquante années, de 1907 à 1955, mettant au jour et présentant au public plus de quinze hectares de la ville romaine - superficie inégalée en France - consacrant aussi à ses fouilles des dizaines d'articles et plusieurs gros livres.

De quoi décourager les recherches ultérieures : tout n'avait-il pas été vu, dit, écrit ? Non. Présentant la Vaison du IIe siècle (je simplifie), l'œuvre du Chanoine Sautel invitait à se pencher sur ses antécédents : comment était née cette ville ? Succédait-elle à un établissement gaulois ? Comment expliquer son organisation peu régulière ? Tels furent les problèmes qui m'intéressèrent... il y a une vingtaine d'années. Parallèlement, Yves de Kisch s'attachait à comprendre l'implantation, l'évolution et le sens des édifices publics, à appréhender la ville comme un tout, à clarifier ses limites, son fonctionnement - tous domaines où se rejoignent les fouilles, l'épigraphie, comme l'analyse de la sculpture, de la céramique, des mosaïques, etc.

Depuis une quinzaine d'années, les fouilles préalables à des travaux de construction se sont multipliées en France - Vaison n'y a pas échappé - au contraire, le Service Régional de l'Archéologie avec l'aide du Service Départemental dirigé par M.-E. Bellet les a systématiquement conduites. Elles ont fait apparaître, dans des zones mal connues, des habitats et une organisation qui renouvelle nos données. Ou encore des nécropoles de la fin de l'Antiquité dont on retrace l'organisation et qui nous livrent quelques lueurs sur la population de l'époque.

Les recherches récentes se sont également portées sur la préhistoire et la protohistoire - l'auparavant - aussi bien que sur le château médiéval. Et quand étudiera-t-on la

ville haute avec la précision qu'elle mérite? Il fallait également, pour mieux comprendre la ville romaine, se pencher sur les campagnes environnnantes - qui la faisaient vivre. Le lecteur trouvera dans ce livre les premières conclusions issues de prospections et de fouilles systématiquement menées ces dernières années.

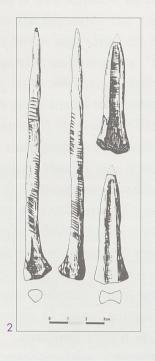
Bref, il y avait - et il reste - beaucoup à trouver et surtout à comprendre sur la Vasio romaine mais aussi sur ses antécédents et son devenir. Les historiens et les archéologues connaissent la formule qui n'est paradoxale qu'en apparence : "plus on en sait, moins on en sait", ce qui veut dire qu'une recherche, à mesure qu'elle se développe, pose de nouvelles questions, plus précises, plus intéressantes, plus fécondes. On va plus loin en partant de bases bien établies, même si beaucoup préfèrent partir de rien pour se donner l'illusion de faire découvrir le monde.

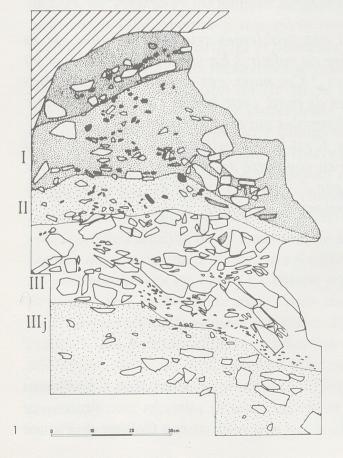
Pourquoi m'a-t-on demandé ces quelques lignes pour introduire aux pages qui viennent? Evidemment parce que je suis l'auteur d'un livre sur Vaison, le premier qui soit paru après ceux du Chanoine Sautel. Je dois être considéré comme une sorte de "vieux sage" - ce livre n'a pourtant que treize ans -, en tout cas comme une caution. Cette idée, qui m'est peu supportable, m'amène cependant à conclure mon propos en insistant sur deux points qui me tiennent à cœur:

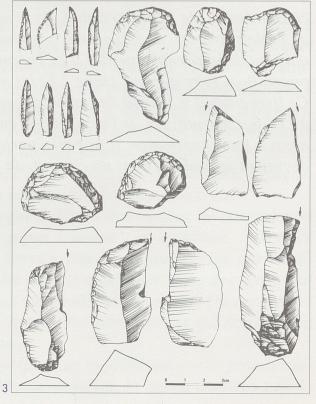
- 1 Ne relâchons pas les efforts. Vaison constitue l'une de ces villes privilégiées où tout apport nouveau est d'une extrême importance, parce qu'il permet de préciser. Ce devrait être un "laboratoire" pour la France, voire davantage. Je parle aussi bien du terroir et des témoins de toutes époques.
- 2 Va-t-on enfin s'attaquer sérieusement aux problèmes criants, tragiques, de la consolidation, de la préservation, de la mise en valeur? En vingt ans, que n'ai-je vu de projets avortés, de promesses non tenues? Ces murs, ces enduits, ces mosaïques qui sont définitivement perdus. Les Thermes du nord, cette honte... Et du Château, ne pourrait-on faire quelque chose? Et les nécropoles qui disparaissent...

Ce livre traduit le travail des archéologues. C'est le tout petit caillou qu'ils apportent à l'édifice scientifique de l'archéologie qui en comporte des millions. Mais il suggère aussi - mon impression sera-t-elle partagée ? - que les pages écrites pourraient, devraient se traduire dans du concret, du palpable, du visible.

- 1. Abri Eden-Roc, coupe sagittale (d'après J.-E. Brochier, 1977).
- 2. Abri Eden-Roc, industrie osseuse (d'après M. Paccard, 1982).
- 3. Abri Eden-Roc, industrie lithique de la couche 3b. Pointes à dos, grattoirs et surins (d'après M. Paccard, 1982).







L'OCCUPATION PRÉHISTORIQUE

LA PRÉHISTOIRE DES TEMPS GLACIAIRES (avant 10 000 BP environ)

lors que la présence de populations néandertaliennes est bien attestée dans la vallée de l'Ouvèze - station de Bas-Guillotte (Buis-les-Barronies), Grotte de la Masque et Grand Abri des Puces (Entrechaux) (Lumley - Woodyear, 1969) - le Paléolithique moyen (que l'on s'accorde désormais à situer entre 300/250 Ka et 35 000 BP) ¹ n'a jamais été mis en évidence en aval sur le territoire vaisonnais. Il en est de même pour les cultures du Paléolithique supérieur (entre 35 000 et 10 000 BP environ) de la première partie du Würm récent ("Würm III"), comme c'est d'ailleurs le cas pour l'ensemble du département ².

Les plus anciens témoins archéologiques connus à ce jour sur la commune se rattachent à la Préhistoire tardiglaciaire - phase terminale du Paléolithique supérieur (entre 16 000 et 10 000 BP environ) - et plus particulièrement au dernier tiers de cette période (après 12 000 BP) qui a vu, en Vaucluse, dans la continuation de la phase ultime du Magdalénien (Magdalénien final), le développement dans l'industrie lithique de caractères aziloïdes - Paléolithique supérieur final ou Epipaléolithique ³.

Ces témoins (outillage lithique et restes fauniques) ont été recueillis en 1969 lors de la fouille de l'abri Eden-Roc (Gagnière 1970, Onoratini 1979, Brochier 1977, Paccard 1982), situé en rive droite de l'Ouvèze, au cœur de la ville. Malheureusement, la majeure partie des dépôts avait été détruite avant

l'intervention des archéologues.

Néanmoins, la fouille de sauvetage des niveaux épargnés a livré les restes de carnivores (loup, renard, lynx) d'herbivores (bouquetin, cerf, chevreuil...) ainsi que près de 450 outils (burins, grattoirs, lamelles et pointes à dos, racloirs, denticulés...) façonnés à partir d'une matière première d'origine locale (silex issu de galets alluviaux présents dans le lit de la rivière). Enfin, des structures d'habitat (trous appareillés, dallages) ont été révélées par la fouille.

Malgré la relative faiblesse numérique des assemblages archéologiques, l'absence de données chronologiques radiométriques 4 et quelques discordances dans la confrontation entre les résultats de l'étude du mobilier lithique (Paccard 1982) et les éléments fournis par l'analyse sédimentologique (Brochier 1977), une attribution chronoculturelle a été proposée. Selon M. Paccard, la séquence complète d'Eden-Roc pourrait inclure tout "l'Azilien" à partir de sa phase initiale issue du "Magdalénien terminal" en cours d'azilianisation ou "Proto-Azilien" (Paccard 1982). Sur le plan bioclimatique (périodes palynologiques) cette séquence débuterait (C. 3 j) au "Pré-Alleröd" (Dryas moyen) pour s'achever au "Dryas III" - Dryas récent. En l'absence de données complémentaires, les incertitudes demeurent quant au positionnement chronologique et culturel plus précis des niveaux épipaléolithiques tardiglaciaires d'Eden-Roc...

La Préhistoire des Temps glaciaires, identifiée en de nombreux points entre la Nesque et l'Ouvèze mais aussi plus au sud dans les Monts de Vaucluse et le Luberon, reste, on l'a vu, très faiblement représentée à Vaison. La position géographique de la commune, pour une large part déjà à l'écart de la

zone principale de relief subalpin (massifs calcaires) qui occupe près des deux tiers de la superficie du département, peut éventuellement constituer un premier élément de réponse.

LA PRÉHISTOIRE POSTGLACIAIRE (après 10 000 BP environ)

Si, comme nous l'avons vu avec l'abri Eden-Roc, la première phase de l'Epipaléolithique est présente dans la zone qui nous intéresse - avec les chasseurs magdaléniens évolués ou "aziliens" de la fin du "Tardiglaciaire würmien -, la seconde phase, celle rattachable au complexe épipaléolithique sauveterrien qui connaît son plein développement, au début de l'Holocène, durant les périodes climatiques du Préboréal et du Boréal (10 000 - 7500 BP environ), serait pour l'heure absente ⁵. Cette constatation s'applique aussi aux industries castelnoviennes (Mésolithique *sensu stricto*) qui se mettent en place au début de la période Atlantique (vers 7500 BP) ⁶.

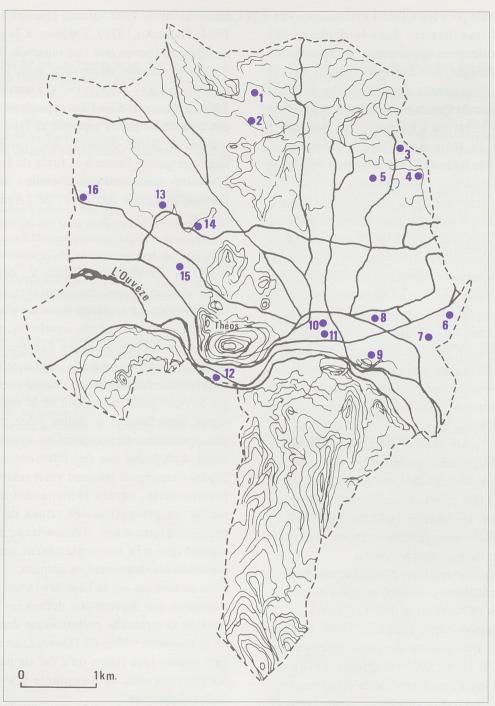
Il faut attendre que s'épanouissent les premières communautés agro-pastorales pour que la documentation, à vrai dire encore très incomplète, devienne plus abondante. Il s'agit dans tous les cas de fouille partielles, d'observations ponctuelles ou de trouvailles isolées de tout contexte archéologique, de sorte que nous ne connaissons pratiquement rien de la répartition chronologique et de l'éco-éthologie des populations de la Préhistoire récente qui se sont installées dans ce secteur.

Le Néolithique ancien cardial a été mis en évidence (quelques tessons décorés à la coquille de *cardium*) sur le site de la Villasse nord à la faveur de sondages effectués en 1989 (Bretagne 1989). Ces sondages ont en outre livré un mobilier lithique et céramique attribuable au Néolithique supérieur (Chasséen). Des installations structurées (trous de combustion, structure de maintien vertical, empierrement) ont pu être observées. La présence d'une mandibule humaine associée à des restes fauniques (bœuf, porc, mouton) mérite d'être signalée. C'est directement sur les niveaux préhistoriques que se mettront en place les installations gallo-romaines.

Ces observations, corroborées par la découverte sur le site du quartier des Boutiques, de traces d'un habitat du Néolithique final/Chalcolithique matérialisées par la présence d'une marmite en place sur les pierres de calage d'un foyer ainsi que par du matériel faunique et lithique (Goudineau-De Kisch 1984, De Kisch 1990, Goudineau, De Kisch 1991), attestent, malgré la fugacité des vestiges, l'ancienneté de l'occupation dans le secteur de la ville actuelle et à la périphérie immédiate où plusieurs sites, pouvant être attribués à la fin de la période néolithique, ont été récemment repérés aux quartier de Lusseou, du Petit Auzon, de Roche Double et de l'Ayguette 9.

Ainsi, il y a fort à parier qu'à l'occasion d'opérations archéologiques futures menées systématiquement jusqu'à de potentiels niveaux préhistoriques, notre connaissance des premières communautés d'agriculteurs-éleveurs à Vaison augmente notablement. A l'échelle de la commune, les traces susceptibles de témoigner de la présence des néolithiques restent tout aussi fugitives. Néanmoins, les campagnes de prospection systématiques et de sondages d'évaluation permettent d'avoir, malgré d'inévitables imprécisions notamment quant à l'étendue réelle des sites et la caractérisation des cultures, une vue d'ensemble de la densité des occupations pouvant servir de base à l'analyse.

C'est ainsi que l'on peut constater pour l'ensemble des terrains dont la couverture est alimentée par le démantèlement des formations tertiaires (molasse sableuse de l'Helvétien très largement présente sur le territoire vaisonnais), une occupation relativement dense durant la période néolithique - Saint-Martin, Le Grand Barsan, Les Bourelles, les Courounades, Sainte-Catherine, Le Devèze, Teulisse 10... Les sols meubles, faciles à travailler, ont conditionné de toute évidence l'installation préférentielle des premières populations d'agriculteurs. Certains voient même une permanence dans l'occupation de ce type de terroir où de petites exploitations gallo-romaines seraient les héritières (malgré le long hiatus pour le moins surprenant des Ages du Bronze et, pour une partie, du Fer) des "exploitations" néo-chalcolithiques (Pernat 1970, Meffre 1988).



Carte des sites préhistoriques sur le territoire de la commune de Vaison-la-Romaine.

- 1. Saint-Martin-Nord
- 2. Saint-Martin
- 3. Poupéra
- 4. Les Couronnades
- 5. Les Bourelles
- 6. L'Ayguette 7. Roche Double
- 8. Lussèu

- 9. Le Petit Auzon
- 10. La Villasse-Nord
- 11. La Villasse-Sud
- 12. Sainte-Catherine
- 13. Le Petit Barsan
- 14. Le Grand Barsan
- 15. Le Devèze 16. Teulisse.

Cette préférence pour les milieux molassiques s'exprime aussi franchement dans le domaine des sépultures collectives appartenant au Néolithique final/Chalcolithique. Les hypogées creusés dans le "safre" sont bien connus dans la région du nord-Vaucluse (celui du Capitaine à Grillon, des Crottes à Roaix, des Echaffins à Cairanne, des Boileaux à Sarrians et du Bois de l'Ubac à Carpentras) (Courtin 1970, Sauzade 1983, Mahieu 1987). Si ces grottes artificielles ou hypogées de type vauclusien sont inconnus sur la commune de Vaison, la découverte récente au Petit Barsan, dans un contexte géologique similaire, de restes osseux humains très détériorés (au moins six individus) associés à du matériel lithique et céramique provenant indiscutablement d'une sépulture collective (fond d'hypogée, puits funéraire, fosse sépulcrale ?) permet de combler partiellement cette lacune (Buisson-Catil 1991). Une attention toute particulière devra donc être portée à l'avenir sur ces secteurs car il serait surprenant que d'autres sépultures n'apparaissent pas à l'occasion de travaux d'aménagement agricoles.

Enfin, on ne peut exclure de ce tour d'horizon concernant l'occupation préhistorique à Vaison, les quelques trouvailles attribuables à l'Age du Bronze qui restent, il faut bien le reconnaître, extrêmement rares. De plus, le caractère isolé des objets allié à l'imprécision des lieux de découverte ne permettent pas d'aller au-delà du simple constat.

Le Bronze ancien serait représenté par une hache à rebords, à tranchant circulaire et talon rectiligne, trouvée en 1870 (Cotte 1924, Sautel 1926, Gagnière-Granier 1963, Gallician 1978, Sauzade 1983), ainsi que par un poignard triangulaire (Sautel 1908, Cotte 1924, Gallician 1978). Au Bronze final appartient une série de cinq bracelets: l'un ouvert avec tiges cannelées à stries transversales, un autre formé d'une tige renflée au milieu se fermant par crochets, les trois autres, avec stries

transversales; sont fermés (Sautel 1908, Cotte 1924, Gallician 1978). Toujours à la phase finale de l'Age du Bronze doit être rattachée l'épée dite de Vaison-Malaucène découverte dans le creux d'un rocher en 1837 (Cotte 1924, Gagnière-Granier 1963, Sauzade 1983). Elle appartient à la famille des épées à languette bipartite au type de Mörigen (canton de Berne, Suisse) - une partie correspondant à la garde; l'autre à la fusée de la poignée au pommeau concave, large et ovale - qui constitue l'ultime évolution des épées de l'Age du Bronze final 11.

Que l'on se tourne vers la Préhistoire ancienne ou bien vers la Préhistoire récente, les données sur le cadre chronologique des populations qui se sont succédées sur le territoire de Vaison apparaissent, on l'aura compris, plutôt squelettiques. Les données socio-économiques, en l'absence de fouilles extensives, sont quant à elles inexistantes.

Cette méconnaissance, en grande partie occultée par le riche passé historique de la commune, s'estompe partiellement au moins grâce, rappelons-le, aux opérations de prospections systématiques. Il serait souhaitable que des interventions archéologiques d'envergure puissent venir relayer ce travail préliminaire, certes indispensable pour une meilleure protection des zones de sensibilité archéologique ainsi inventoriées, mais qui ne répond que très incomplètement aux multiples questions qui demeurent en suspens.

C'est en tout cas sur la base des lacunes dela documentation que doivent être définis les axes principaux de la recherche préhistorique dans ce secteur de la moyenne vallée de l'Ouvèze, secteur dont on peut penser avec raison qu'il fut, de puis les temps les plus reculés, le receptacle privilégié d'influences diverses.

NOTES

- 1- Ka: 10 années et BP: Before Present (avant 1950).
- Les découvertes de Paléolithique moyen datées de périodes antérieures au dernier Interglaciaire Eémien s.s./ "Riss-Würm", soit environ 128-115 Ka se sont multipliées ces dernières années en Europe. Les limites chronologiques dépassent maintenant largement le cadre traditionnel d'un Paléolithique moyen centré uniquement sur le Würm ancien et l'Interglaciaire "Riss-Würm" (stades isotopiques 3 à 5e).
- 2 A l'exception probable du site de plein air de la Font Pourquière sur la commune de Lacoste, attribué à un Tardigravettien ancien à pointes à face plane.
- 3 Les gisements qui ont livré des niveaux rattachables au Magdalénien final et à l'Epipaléolithique "azilien" sont nombreux en Vaucluse, citons :
- l'abri de Chinchon n° 1 (Saumane), l'abri Soubeyras (Ménerbes), la grotte de la Combe Buisson (Lacoste), la station de plein air des Sablons (Mormoiron), l'abri de Roquefure (Bonnieux), la grotte d'Unang (Malemort-du-Comtat). Livache 1976, Onoratini 1979, Paccard 1979.
- 4 Aucune datation n'a pu être obtenue par manque de collagène dans les os soumis aux analyses radio-isotopiques.
- **5** M. Livache avait établit pour l'abri Eden-Roc une séquence "mésolithique" (niveaux III, II, I, qui surmontent le niveau magdalénien 3j) s'intégrant aux complexes sauveterroïdes des vallées de la Nesque et de l'Ouvèze (*op. cit.*: 1381).
- J.-E. Brochier attribue les couches I et II de ce même abri au "complexe sauveterroïde à denticulés" attribution non retenue par

- Paccard (1982) sur la base de l'indigence des données archéologiques de ces niveaux.
- Signalons que cette famille industrielle épipaléolithique post-aziloïde est représentée en Vaucluse en particulier par les gisements de Gramari à Méthamis (Paccard 1971) du Bois sauvage à Bonnieux et de l'abri Soubeyras à Ménerbes (Livache 1976).
- **6** Ce Mésolithique est présent dans le Vaucluse au Mourre de Sève à Caumont-sur-Durance et à l'abri de Chinchon II à Saumane (Binder 1987).
- 7 De la céramique cardiale a été signalée par J. Courtin sur la station de Vaison (Binder 1987).
- Des prospections récentes n'ont pas permis de retrouver ce site. A moins qu'il ne s'agisse de l'une des deux stations cardiales (les Croses et l'Oume Mort) situées sur la commune voisine de Saint-Romain-en-Viennois (prospections J.-C. Meffre).
- 8 Trois haches en pierre polie ont été recueillies au début du siècle dans le quartier nord de la Villasse (Sautel 1926, Gallician 1978).
- En 1987, lors de la fouille de la nécropole du Colombier (quartier Saint-Quenin), plusieurs pièces d'industrie lithique de facture néolithique ont pu être récoltées (Carru-Boccaccino 1991).
- 9 Ces stations, qui n'ont livré que du mobilier lithique, ont été reconnues à la faveur d'une campagne de prospection inventaire qui s'est déroulé à l'automne 1990 sous la responsabilité de J. Buisson-Catil, I. Cartron et J.-C. Meffre.
- 10 Prospections J.-C. Meffre.
- 11 Les épées du type de Mörigen sont datées du Hallstatt B3, c'est-à-dire du Bronze final III.



LES PREMIÈRES CONSTRUCTIONS ROMAINES

e hasard qui préside à la réalisation des opérations archéologiques de sauvetage a suscité au cours de ces dernières années la fouille de trois habitats vaisonnais gallo-romains, ayant pour caractéristique commune d'avoir connu au fil au temps des transformations sensibles - parfois

radicales - et d'être situés non loin les uns des autres, dans le même quartier périphérique de l'agglomération antique.

L'apport de ces travaux pour la connaissance de la topographie ancienne de Vaison est évident. Ces fouilles permettent en outre, chaque ensemble ayant connu plusieurs états, de cerner l'évolution des techniques employées pour leur construction et d'une façon plus générale, l'évolution de la maison, depuis l'époque augustéenne jusqu'à la fin du Haut-Empire.

Deux des trois sites concernes par cette notice se trouvent en rive gauche du ruisseau de Baye, le dernier sur sa rive droite. Ce sont respectivement les sites de La Villasse-Nord, de la Propriété Perret et de Pommerol.

Les structures antiques successives observées à La Villasse-Nord et à la Propriété Perret, quelle que soit leur datation, sont orientées de façon identique, de part et d'autre d'une voie est ouest. Elles s'inserrent indubitablement dans une même trame urbaine qui régit l'ensemble du quartier, depuis sa création jusqu'à la fin de l'Antiquité. En revanche, les bâtiments contemporains qui s'élèvent à Pommerol, sur l'autre rive du ruisseau, échappent



complètement à cette organisation.

Le phénomène n'est pas étonnant compte-tenu de la diversité extrême des orientations qui préside à l'implantation des constructions de Vaison; dans ce cas particulier, toutefois, il faut peut-être y voir la marque d'une rupture importante maté-

rialisée par le ruisseau de Baye, correspondant au passage de la ville *stricto sensu* à un territoire extra-urbain. Ce ruisseau de Baye est en tous cas la limite indubitable à partir de laquelle sont implantées durant l'Antiquité tardive les tombes de la vaste nécropole nord de Vaison dite du Colombier. Enfin, sur le site de la Villasse-Nord ont pu être repérés des vestiges d'une occupation indigène. On ne peut distinguer de plan véritable dans ces structures liées à la terre et grossièrement constituées. Nous sommes probablement en présence d'une cabane ou d'une ferme indigène. Et si la stratigraphie indique que ces vestiges sont antérieurs à l'époque augustéenne, il n'est pas possible de les dater précisément.

ÉPOQUE AUGUSTÉENNE

A Pommerol, si l'on excepte quelques frustes tronçons de murs liés à la terre et peu explicites, c'est à l'époque augustéenne que remontent les premières constructions.

Le plan des maisons qui sont alors mises en place sur ce site comme à La Villasse-Nord, l'organisation des espaces qui les composent nous échappent

L E S S O N D A G E S À LA V I L L A S S E - S U D

e site au sud du château de la Villasse est commodement appelé la Villasse-Sud. Il a connu quelques vicissitudes depuis les années cinquante période à laquelle il a été mis au jour. Dès 1956, S. Gagnière publiait une stratigraphie des lieux. En 1961, A. Dumoulin, sous la direction de H. Rolland entreprend d'étudier le balnéaire dans la partie nord. Il y travaillera régulièrement pendant cinq années. A partir de 1969, Ch. Goudineau, pour l'étude de la Maison au dauphin voisine, réalise trois sondages dans la partie basse. Ces travaux ont été publiés dans sa thèse. Vint Y. de Kisch en 1979 qui dans le cadre d'un chantier-école, reprend l'étude du balnéaire et commence celle de la zone à l'ouest et au sud où il ouvre deux sondages. C'est avec son aimable accord que l'un d'entre eux sera repris en 1987 et 1988. Ce n'est pas le lieu d'entrer dans le détail des résultats obtenus dans cette étude qui visait à établir une stratigraphie, à reprendre la lecture d'une grande coupe mise au jour depuis les

années soixante et à étendre un des années soixante et à étendre un des sondages ouvert par Y. de Kisch.

Les résultats d'une petite intervention, au total sur une vingtaine de jours seulement, sont toujours frustrants.

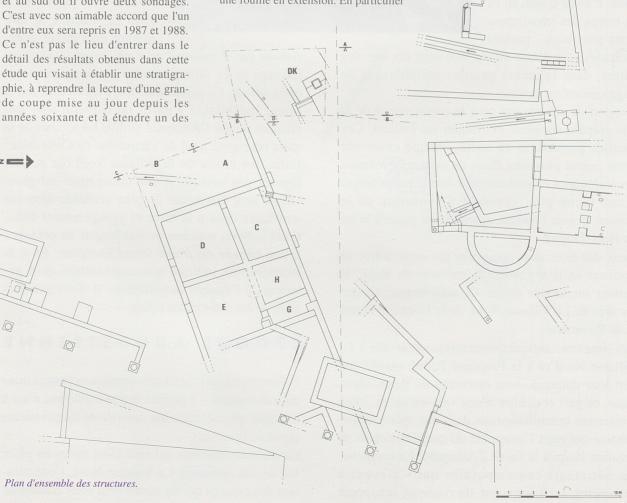
Résumons les principaux. D'abord, des traces d'une occupation médiévale (un mur en particulier) ont été mis au jour. Rappelons que nous ne sommes pas très éloignés de la Cathédrale. On distingue ensuite une occupation de l'Antiquité Tardive, des IIe-IIIe siècles et de l'époque augustéenne.

Ce qui paraît le plus intéressant est cette séquence stratigraphique depuis les environs du début de notre ère jusqu'au IV^e siècle peut-être sans interruption. Elle mérite incontestablement une fouille en extension. En particulier a été repéré ce qui semble bien être une rue en usage au IV^e siècle orientée nord-est/sud-ouest dans le prolongement de la voierie moderne.

C'est d'ailleurs cette voirie qui est en cause encore dans la découverte d'un regard d'un égout qui peut avoir été construit au II^e siècle. La rue seraitelle plus ancienne ? C'est possible.

Souhaitons que la fouille en extension de ce site puisse un jour s'effectuer. Elle ne pourrait se comprendre qu'avec la mise en place parallèllement d'un programme de restauration et consolidation des vestiges : il ne faut renouveller la désastreuse expérience précédente.

M.-E. B.



en grande partie. Un point est assuré : les bâtiments qui s'élèvent de part et d'autre du ruisseau de Baye ne se ressemblent guère. Toutefois, certains détails de leur conception, comme nous le verrons, les rapprochent.

A La Villasse-Nord, la maison qui se dessine est constituée de murs hétérogènes, tantôt liés à la terre, tantôt au mortier, toujours irréguliers. Cette demeure dégagée sur près de 200 m², occupait originellement une surface supérieure à 300 m². Elle est organisée autour d'un espace semi ouvert de plan carré (6,50 m x 6,50 m, soit une surface de 42 m²), un *atrium* toscan semble-t-il, sans doute établi dans une position centrale; la destruction complète, lors d'un réaménagement de l'îlot, de l'aile orientale de cette habitation nous empêche de l'affirmer.

Le bassin monolithe très peu profond retrouvé dans cet espace ne peut guère avoir eu d'autres fonctions que celle de réceptacle pour l'eau pluviale ruisselant d'un *compluvium*. De plus, la présence d'un revêtement de sol en *opus signinum* sur le pourtour du bassin témoigne vraisemblablement que cette partie de la salle était couverte. Le tuyau de plomb retrouvé sous la pièce E, qui assurait I'évacuation vers le nord-ouest de l'eau recueillie par *l'impluvium*, pourrait impliquer qu'une rue était déjà en place au nord de l'îlot, équipée d'un système d'égout.

Deux salles, aux sols traités avec un soin particulier puisque constitués par des pavements en opus sectile, s'ouvrent sur cet atrium : I'une au nord (F/K), l'autre au sud (N). Cette dernière pièce, dont le pavement assez bien conservé, s'orne de croisettes noires et blanches disposées en quinconce, est protégée des remontées d'humidité par une plinthe en béton de tuileau établie à la base des murs. Nous y reconnaîtrions volontiers, malgré ses dimensions relativement réduites (moins de 9 m²), une salle de réception, ou si l'on préfère un tabli num. Assez curieusement, mais non pas sans comparaisons puisque un cas semblable existe sur la Propriété Perret, la pièce N est bordée sur deux de ses côtés par des couloirs. Ceux-ci témoignent que d'autres salles se trouvent plus au sud mais, engagées sous des constructions modernes, elles ne seront pas accessibles avant longtemps.

La fouille a par contre dégagé une partie de l'aile est de cette maison augustéenne. Aucune des pièces qui la constituent n'a d'autre revêtement de sol que la terre battue. La plus vaste d'entre elles (A) mesure 5,95 m x 5,90 m, soit un carré presque parfait de 20 pieds de côté, et s'ouvre également sur l'atrium. Rien ne permet d'identifier sa fonction. Deux autres salles séparées par un mur nord sud (C et D) apparaissent plus au nord, elles aussi inscrites dans un carré de 20 pieds, accolé au precédent. Elles communiquent entre elles, mais semblent séparées des autres pièces de la maison. Peutêtre faut-il y reconnaître des boutiques.

Si mal conservées que puissent apparaître les premières constructions de La Villasse-Nord, plus détruites encore sont leurs homologues du site de **Pommerol.**

Elles se répartissent en trois ensembles distincts, trois îlots, séparés par de larges espaces de circulation.

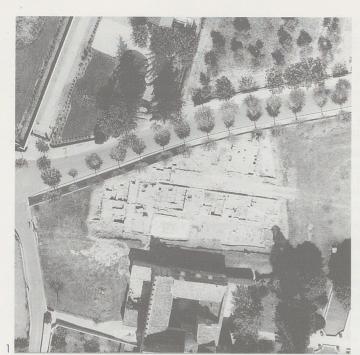
Les murs de ces constructions se caractérisent par un large emploi de la terre, soit comme liant entre des blocs de calcaire irréguliers ("calcaire bleuté" de Vaison), soit comme materiau essentiel des élévations. Les murs-maîtres utilisent systématiquement la pierre, mais les mœllons sont agencés selon un appareil assez irrégulier. Bien que le souci des maçons d'observer des plans de pose horizontaux existe, aucune assise de réglage stricte n'est observable.

Les sols sont systématiquement en terre battue.

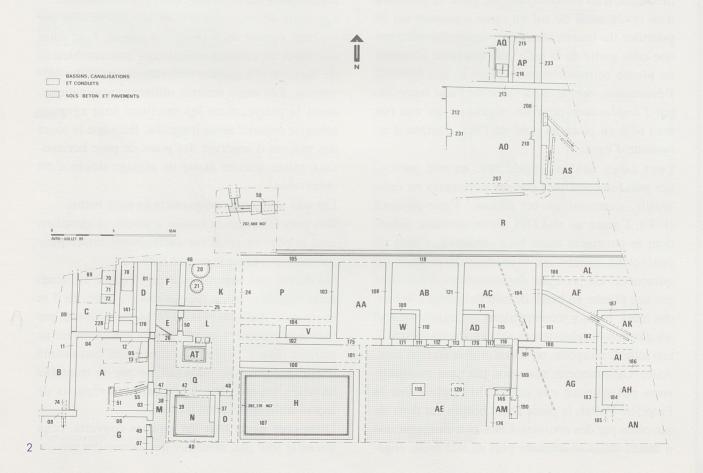
Des trois îlots que la fouille a permis d'identifier, seul le plus oriental est suffisament intact pour qu'une brève analyse en soit faite.

On décèle une organisation de l'espace extrêmement régulière, basée sur des lots (?) carrés de 9 m environ de côté, soit près de 30 pieds, délimités par les murs-maîtres. Chacun de ces lots, dont on ne saurait dire s'il s'agit d'une unité autonome d'habitation ou non, est subdivisé par un ensemble de murs secondaires, apparemment répartis de façons différentes selon les lots.

Distinguer quels sont les espaces couverts, ceux qui ne le sont pas, identifier la fonction des pièces,



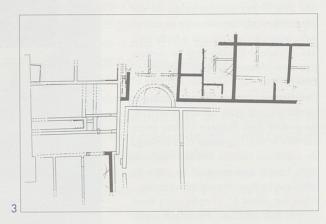
- 1. Vue aérienne des fouilles de La Villasse-Nord depuis le Sud.
- 2. La Villasse-Nord, plan général du site.

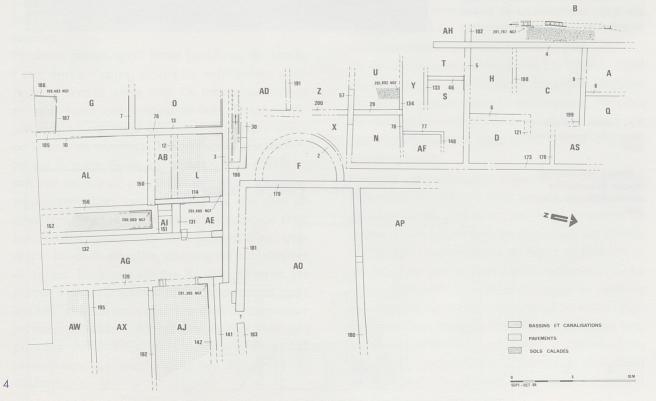




- 1. Pommerol, mur 3 espace AE. La touffe de feuillage occupe le compartiment de plinthe ; il n'y a pas de figures ni d'animaux.
- 2. Pommerol, urne à pâte siliceuse et jarre en pâte claire retrouvées écrasées sur place dans l'espace Z.
- 3. Pommerol, plan général des vestiges d'époque augustéenne.
- 4. Pommerol, plan général du site.







es nettoyages et sondages effectués en avril 1987 dans des bâtiments mis au jour anciennement par le Chanoine Sautel ont permis de relever un plan précis de la partie sud de l'édifice.

Ils ont également facilité l'interprétation de structures restées énigmatiques. Ainsi l'espace B s'avère être un bassin comme l'espace I. La présence d'un dolium en R, d'une pierre qui peut appartenir à un contrepoids de pressoir en A et du Bassin B, permet de préciser que le rez-de-chaussée de cet immeuble a abrité une activité artisanale, peut-être un pressoir à huile ou à vin. L'espace C peut-être lu comme une cour séparant les pièces de travail D et A.

Ces travaux ont permis également de mettre au jour deux canalisations avec un avaloir dans la pièce G, leur pente est vers le sud. Les restes d'un coffrage de sépulture tardive ont été observés dans l'angle sud-ouest de la pièce G. Mais ces vestiges étaient très détruits. Dans les pièces C, D et H, cinq murs (1 à 5) aux mœllons peu ou pas retouchés, liés à la terre, ont été mis au jour. Ils indiquent la présence de deux états

de construction (les murs 1 et 2/3 ne sont pas contemporains) antérieurs au bâtiment aujourd'hui visible. Ces états sont anciens mais n'ont pu être datés (Augustéens?).

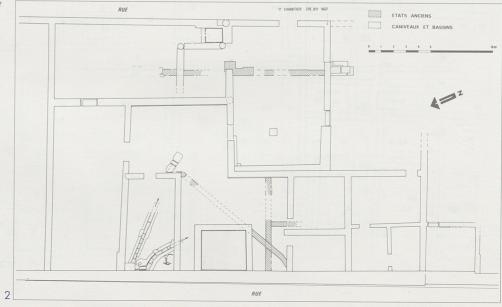
Dans l'ensemble de la construction, qui est datable du II^e siècle, de nombreux points demeurent énigmatiques. Les multiples reconstructions et restaurations interdisent toute lecture.

On peut penser que si la partie est a plutôt fonction artisanale, la zone ouest est plutôt résidentielle mais trop de données manquent à une analyse fine de ce bâtiment dont il n'est pas prouvé qu'il s'agit bien "d'immeubles de rapport".

M.-E. B.



- 1. Le Puymin, immeubles de rapport. Le chantier en mai 1987.
- 2. Puymin, immeubles de rapport. Ensemble des structures étudiées en avril 1987.



22

reconnaître même l'emplacement des communications, sont autant de difficultés insurmontables, compte-tenu de l'état de ces structures.

TRANSFORMATIONS DE LA FIN DU ler SIÈCLE

La seconde moitié du ler siècle est une époque de pro fondes transformations, tant sur le site de La Villasse-Nord que sur celui de Pommerol. Les constructions plus ou moins modestes que nous avons décrites sont remaniées, voire détruites en partie, à l'occasion de l'édification de bâtiments beaucoup plus vastes.

Dans le même temps sans doute est mis en place la maison de la Propriété Perret.

C'est à l'époque flavienne qu'un secteur de la première maison de **La Villasse-Nord** ("l'aile est") est apparemment détruit. Les pièces restantes sont intégrées à une vaste demeure dont seule la partie septentrionale, en bordure de la rue - bien attestée - a été mise au jour.

L'atrium conserve sans grandes modifications est à présent concurrencé par un autre espace ouvert aux dimensions beaucoup plus importantes : une cour au sol recouvert d'une dalle de béton. Un long et étroit couloir réunit ces deux puits de lumière.

Plusieurs pièces, qu'il serait fastidieux de décrire l'une après l'autre, peut-être surmontées d'un étage, s'ouvrent sur la cour. De même que celle-ci est plus vaste que le vieil atrium, de même les pièces qui l'entourent dépassent en surface celles de la maison primitive. En revanche, la terre battue est de règle. Seule une salle (9,70 m x 6,00 m, soit une surface de près de 60 m²) reçoit un traitement particulier: une mosaïque (et non plus un opus signinum) recouvre son sol, composée d'un tapis central monochrome noir entouré d'une quadruple bande de tesselles, alternativement blanches et noires. Bien que dotées de sols en terre, les pièces nouvellement créées ne sont pas pour autant, si l'on en croit les descriptions des premiers fouilleurs, dépourvues de tout luxe: des plaques de revêtement en marbre y ont été retrouvées, de même que des éléments de statuaire...

Une maison est également construite dans la seconde moitié du I^{er} siècle à **Pommerol.** Elle appelle de nom breux points de comparaison avec celle de La Villasse-Nord, ne serait-ce que par les dommages qu'elle impose lors de sa mise en place aux constructions plus modestes préexistantes. Celles qui sont épargnées semblent toutefois n'être ici intégrées en aucune façon a la nouvelle demeure.

De cette demeure a été essentiellement dégagée une vaste cour bordée sur son côté sud par une galerie à portique (?). Un long bassin rectangulaire sépare les deux espaces.

Plusieurs pièces s'ouvrent sur la cour comme sur la galerie: quelques unes au sol en terre battue, d'autres dotées d'une dalle de béton de tuileau, toutes ornées de peintures murales.

Trop peu d'éléments ont été dégagés de cette maison pour que des restitutions en soient proposées, mais l'étendue importante des pièces qui la composent et de l'espace ouvert autour duquel elles s'ordonnent, est indubitable.

La maison quant a elle qui est construite a peu près contemporainement sur la **Propriété Perret** s'instal le sur un site vierge. Son plan, que nulle construction antérieure n'a influencé est d'un intérêt certain ; une fois encore il nous est malheureusement parvenu très incomplet.

On devine, comme sur le site de La Villasse-Nord une organisation polynucléaire des pièces, centrées sur deux espaces ouverts principaux : le plus septentrional est une cour ou un *atrium* toscan, le plus méridional une vaste cour à peine dégagée lors de la fouille.

L'espace septentrional en dépis de ses proportions plus vastes (13,50 m x 6,00 m, soit une superficie de plus de 80 m²) n'est pas sans évoquer un atrium. Deux pièces dont les sols reçoivent un soin particulier (opus signinum ou béton de tuileau) se répondent de part et d'autre d'un impluvium (?). Le tablinum N était à La Villasse longé sur deux de ses côtés par un couloir ; ce sont ici les deux salles qui sont ainsi circonscrites. De proportions trop réduites, elles ne sauraient toutefois être identifiées, comme à La Villasse avec des pièces de réception. Une comparaison fournie à Vaison

a présence de décorations peintes en place à Vaison-la-Romaine n'est pas l'un des moindres intérêts du site. Au cours des cinq dernières années, les interventions du Centre d'Etude des Peintures Murales Romaines du C.N.R.S. ont privilégié les traitements d'urgence de plusieurs d'entre elles, que rendaient nécessaires leurs conditions précaires de conservation, pour tenter de les maintenir sur place et les mettre en valeur.

Maison dite "le Prétoire"

Les plus spectaculaires des pièces ayant gardé leur polychromie sont les deux petites salles d'une aile en retour de la maison dite "le Prétoire". Après la construction d'une toiture, conditions sine qua non pour la préservation des enduits, deux campagnes de restauration (L. Krougly et M. Monraval en 1987 et 88 ; G. et H. Taillefert en 1989) ont permis les traitements qui s'imposaient : enlèvement des solins et des colmatages en ciment, effectués peu après la découverte et jugés aujourdh'ui nocifs; consolidation des pigments (solution acrylique) et des mortiers (émulsion acrylique); nettoyage des surfaces. L'ensemble a pu être maintenu sur les parois d'origine, à l'exception du chambranle de la porte qui a dû être déposé, puis remis en place après changement du support.

A l'intérieur de ces mêmes pièces, une série de sondages (C. Allag et H. Vandersteene en 1988) ont révélé deux états antérieurs du bâtiment et des murs, avec leurs enduits encore partiellement dessus. Il s'agissait primitivement d'un petit édifice isolé, qu'une décoration assez fine de candélabres à fond rouge, à plinthe noire à losange, permet de dater du premier tiers du 1er siècle de notre ère ; d'abord seulement surélevé et repeint d'un décor à fond blanc, il a été ensuite exhaussé de nouveau, relié au corps principal de la maison (fin du 1er siècle), et décoré des panneaux rouges, noirs et jaunes actuellement visibles.



Maison des Messii

La belle maison des Messii présentait au moment de sa mise au jour un revêtement mural bien conservé, que le manque de protection a malheureusement depuis considérablement altéré. Deux déposes ont été nécessaires et effectuées (G. et H. Taillefert, en 1989), celle du mur ouest de la salle 7 - des compartiments alternativement rouges et noirs - et celles du mur est de la salle 6 - un décor très sobre, blanc à bandes d'encadrement marron-rouge et plinthe mouchetée. Cette dernière dépose a curieusement révélé un petit dépôt intentionnel (un jeton en os, des débris de vase en verre et des os d'animaux) comblant un trou de boulin bouché par une pierre sans mortier. Au cours de ces travaux le nettoyage du sol a mis en évidence, dans la salle 7.

un revêtement en mortier avec plaquettes de marbre disposées en échiquier (opus crustae) jusqu'alors passé inaperçu.

Portique de Pompée

Par ailleurs, nettoyages et relevés précis ont contribué à une meilleure connaissance des vestiges de peintures sur le site : ainsi, celles du Portique de Pompée sont sans doute les plus précoces (1ère moitié du 1er siècle) encore en place avec un fond vert très clair et lumineux, rare. Un projet de protection par une toiture analogue à celle du Prétoire a été envisagé comme alternative à une dépose, car la dégradation s'accélère. A ce jour, aucune décision n'a été prise.

Maison aux Animaux sauvages

Une des pièces importantes de la maison, avec une belle mosaïque polychrome, à cases carrées avec fleurons et animaux, conserve encore deux de ses murs peints ; elle est malheureusement noyée périodiquement par l'eau des orages. Les peintures présentent des scènes de chasse sur une frise à fond rouge bordeaux, dont on distingue encore un lion bondissant, une gazelle, des chasseurs. Au-dessus, une bordure d'oves fait transition avec des panneaux verts séparés par des bandes



24

très estompées. Elles sont bien caractéristiques d'un courant décoratif du milieu du 1er siècle après J.-C. La question du maintien en place ou de la dépose n'est toujours pas résolue ainsi que le drainage des eaux. La situation est devenue critique depuis l'effondrement de la toiture.

Maison au nord de la Villasse

A ces travaux de préservation et d'étude s'ajoute une enquête sur les peintures disparues de la fouille au nord de la Villasse, où seuls les documents d'archives témoignent d'une représentation soignée imitant des placages de marbres (opus sectile) qui pourrait dater du ler siècle.

Maison près de la cathédrale

Le musée municipal présente depuis 1987 des panneaux de décor mural, avec architectures fictives et figures volantes, provenant du quartier proche de la cathédrale, dégagé voici une dizaine d'années par B. Liou, étudié et restauré ensuite par le CEPMR (F. Galliou, C. Allag, A. Barbet). On y voit l'influence des modes décoratives de l'Italie, notamment des tendances du

1er siècle (troisième style pompéin) avec sur la prédelle le délicat dessin d'un jardin entouré de fines barrières d'osier, des colonnes auxquelles s'accrochent des guirlandes ténues, des champs rouge ocre où volent génies et Amours. Porte et fenêtre ont pu être restituées grâce aux restes de chambranles et d'embrasure. L'élévation proposée atteignait 4,20 m et c'est là un acquis important de la recherche. L'analyse d'une série d'échantillons de ce décor a permis de mieux connaître la fabrication et la mise en œuvre de pigments (B. Guineau, V. Guichard 1989).

Un autre groupe de peintures fragmentaires du même secteur était couvert de graffiti :des couples de gladiateurs opposés portant un armement caractéristique assez reconnaissable malgré la maladresse du trait.

Maison du quartier de Pommerol

Enfin, sur le site de Pommerol, l'étude des peintures trouvées dans les pièces d'une domus datée du II^e siècle a permis de restituer les plinthes à touffes de feuillage dans l'une d'elles, des hampes croisées dans une autre. Là

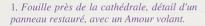
aussi l'étude des proportions des panneaux, dont seule la largeur était connue, aboutit à des spéculations sur la hauteur des pièces, allant de 2,20 à 3,40 m selon le cas.

Grâce à ces recherches récentes, l'exposition "Mémoire de Vaison-la-Romaine, l'Archéologie" (1988) faisait une large place aux décorations peintes de la ville antique, et aux techniques nouvelles de conservation mises en œuvre.

En améliorant la connaissance du décor polychrome des édifices antiques, et en favorisant leur mise en valeur dans le cadre de la présentation du site au public, ces différentes campagnes montrent la nécessité d'une protection accrue et constante des revêtements peints que les fouilles mettent au jour.

A. B.

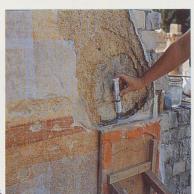
- 6. Maison des Messii, pièce 6, consolidation du mur est, avant l'encollage des gaze et toile, par injection d'une solution acrylique. La cohésion entre le mortier et son support est rétablie.
- 7. Le Prétoire, enlèvement des mortiers désagrégés et accumulés en poche derrière les enduits peints en place.



- 2. Maison aux Animaux sauvages, détail : chasseur et chien près d'une touffe de plantes géante.
- 3. Le Prétoire, mur C, avant nettoyage. Noter les bords en ciment gris qui pèsent sur les enduits, les concrétions blanches en surface.
- 4. Le Prétoire, Consolidation de la pellicule picturale ocre jaune à travers un papier japon, en raison de sa pulvérence.
- 5. Le Prétoire, bouchage des lacunes du mortier antique.





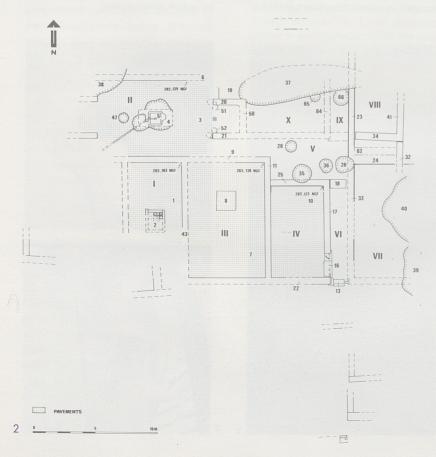








- 1. Propriété Perret, vue générale des vestiges depuis l'Est. Les murs sont pour la plupart réduits à l'état de négatifs.
- 2. Propriété Perret, plan général du site.
- 3. Propriété Perret, détail de l'emblema en opus sectile de la pièce I.



même par la Maison des *Messii* permet peut-être de préciser la fonction de l'une d'elle : il pourrait s'agir d'un *laraire*.

La disparition de la plupart des seuils gêne la restitution des circulations; éventuellement ouverte sur deux de ses côtés, la salle I pourrait avoir établi un lien entre *l'atrium* (sur le bassin duquel elle est centrée) et la cour située plus au sud. C'est en tout cas une pièce soignée dont le sol en béton de tuileau s'orne d'un *emblema* en *opus sectile*. Plus vaste encore (9,40 m x 6,30 m), la salle voisine est également décorée d'un *emblema*, en *opus tessela tum* cette fois. Sans doute s'ouvrait-elle largement vers le sud. Une troisième pièce "noble" se trouve immédiatement à l'est. Egalement ouverte sur la cour, elle possède un sol en *opus signinum* animé par des croisettes bicolores noires et blanches.

Les autres espaces de la maison, desservis par des couloirs au trace complexe, demeurent difficiles à interpréter.

On relève donc que les sites de La Villasse-Nord et de la Propriété Perret sont orientés de la même manière: ils appartiennent au même ensemble. Les terrains de la zone Villasse-Perret ont été organisés à l'époque augustéenne mais ils n'ont pas été tous bâtis au même moment. Des espaces vides de constructions devaient exister dans la ville, peutêtre même des espaces cultives. En revanche, le site de Pommerol est orienté différemment dès le début de notre ère, peut être en relation avec un parcellaire rural.

Un parti d'urbanisme précis localisé à ces quartiers et basé sur des modules égaux se dessine dès l'époque augustéenne. A La Villasse-Nord, celuici est de 20 m subdivisé en unités de 6 m de côté (20 pieds). A Pommerol, le module de base est inconnu, il est subdivisé en unités de 9 m de côté (30 pieds). Le schéma de base de la Maison au Dauphin, *l'actus quadratus*, carré de 120 pieds, multiple des précédents est-il le même ? On peut également supposer que l'emploi d'une figure élémentaire telle que le carré (de dimension au demeurant variable) est seulement une pratique des bâtisseurs antiques, utilisée pour le tracé du plan de certaines maisons.

La typologie des maisons évolue au cours des siècles. Les maisons d'époque augustéenne sont vraisemblablement standardisées. A la fin du I^{er} siècle la restructuration de la propriété foncière autorise de nouvelles constructions et les propriétaires changent ou bien se sont enrichis au point d'acquérir des terrains plus grands et de construire des maisons nouvelles.

Mais c'est la découverte d'éléments anciens qui permet de préciser l'origine de l'agglomération. La modeste construction découverte sur le site de La Villasse-Nord conforte l'idée d'une occupation de la plaine dès l'Age du Fer : existe-t-elle en même temps que celle de la colline du Château ?

M.-E. B. Ph. B.



- 1. Le site en cours de sondage en 1990.
- 2. Détail des structures de l'Age du fer découvertes sous la maison antique.



LA MAISON DITE "LE PRÉTOIRE"

e "Prétoire" est en fait une maison dégagée entre 1927 et 1929 par le Chanoine Sautel. Les constructions étagées que l'on a aujourd'hui sous les yeux regroupent trois ensembles autour de trois cours. L'étude des appareils des murs avait conduit Ch. Goudineau a reconnaître dans la partie est, une maison de près de 1000 m² autour d'une cour à portiques, comme la plus ancienne. Il en datait la construction vers les années 40-30 avant J.-C. La maison dans l'état où on la voit aujourd'hui n'appartiendrait qu'à la fin du Ier siècle de notre ère selon toute probalilité.

L'observation de ces vestiges n'est guère rendue facile par les multiples constructions et reconstructions qu'à subi la maison depuis sa mise au jour. Seuls des sondages paraissaient pouvoir apporter quelque lumière.

L'occasion en fut donné en 1990, par un stage d'initiation à l'archéologie de terrain organisé dans le cadre d'un enseignement à l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse.

Les objectifs de la fouille étaient de vérifier si les couches stratigraphiques subsistaient; si les hypothèses sur l'ancienneté de la cour est pouvaient se confirmer et enfin si le pièces révélaient un état augustéen comme des travaux récents sur les peintures murales de cette même maison l'avaient indiqué.

Si pédagogiquement parlant ces quelques jours de fouilles ont rempli leur fonction, ils ont au plan des résultats conduit à quelques déceptions et surprises. Déceptions car la destruction de la stratigraphie s'est révélée très avancée et l'on n'a pu vérifier les hypothèses formulées sur les états de cette

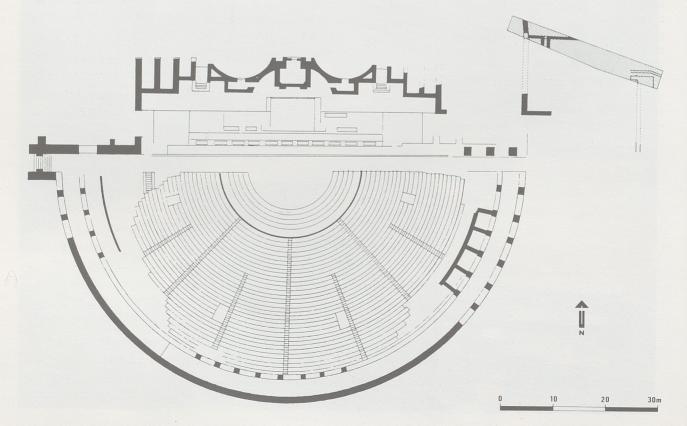
Surprise car un sondage a permis de mettre au jour des aménagements de galets que l'on peut raisonnablement, malgré leur étroitesse, interpréter comme des murs liés à la terre. Ces murs étaient recouverts d'un sédiment marron-rouge dans lequel l'établissement d'une stratigraphie fine s'est révélée impossible. Les indices sont donc plutôt ténus mais ils indiquent par la présence dans le matériel exhumé de céramique grise monochrome, d'amphores marseillaises, de céramique tournée peinte, ainsi que de modelée en plus forte proportion et de céramique à vernis noir tardive, une occupation du site au premier âge du fer qui a pu se poursuivre plus tardivement.

On n'en sait pas davantage pour le moment mais l'information est nouvelle. En outre des précisions concernant le plan de l'édifice ont été obtenuesmais des sondages systématiques dans toutes les pièces seront nécessaires malgré l'état de destruction de la maison

M.-E. B.



Plan général du théâtre. Dans l'angle Nord-Est, en grisé, fouilles du Nord-Théâtre. (cf. p. 32).



MONUMENTS PUBLICS le Théâtre et les Thermes

LETHÉÂTRE

our des raison qui tiennent à l'implantation des fouilles - une partie du cœur urbain, entre Ouvèze et route d'Orange, nous reste inaccessible - mais sans doute aussi à la nature du parcellaire primitif vaisonnais, les monuments publics ne constituent pas, on l'a souligné depuis longtemps, le point fort de ce site, ni leur étude un des axes majeurs des recherches menées sur Vasio. Une fois cette vérité - pourtant partielle - admise, on s'est peu préoccupé de la remettre en question. Et cela d'autant moins que le principal de ces monuments, le théâtre, avait été non pas restauré mais véritablement rebâti, au point de décourager toute recherche proprement archéologique. Pour plus de justice, il faut souligner que, auparavant, Joseph Sautel avait donné, de ses fouilles et du monument, une description dont la qualité a souvent été méconnue 1. Ajoutons qu'une grande partie du lapidaire et des marbres recueillis lors des fouilles de l'abbé Sautel est aujourd'hui dispersée sans espoir de retour, ce qui réduit la portée de toute étude systématique 2.

Nous ne reprendrons donc pas ici l'analyse du monument ³. Restent plusieurs possibilités, dont certaines ont été exploitées à partir de 1967 : sondages à la périphérie du théâtre, réflexions sur son insertion dans la ville, étude comparative plus fine de l'édifice, dans un contexte plus large que celui des "théâtres de la vallée du Rhône" ⁴, reprise des données fournies par la statuaire et l'épigraphie...

Au plan archéologique, une ébauche de reprise

avait été esquissée en 1967 lors de sondages menés sur l'édifice polylobé situé au nord-ouest du théâtre (5). Sans anticiper sur les résultats que produiraient un complément d'étude et sa publication, on peut néanmoins avancer quelques indications. La présence, à l'extérieur comme à l'intérieur de la construction, d'un revêtement fait de plusieurs couches de mortier hydraulique, épaisses de quelque dix centimètres au total, établit le lien du monument avec l'eau. Dans cette perspective, le plan polylobé conduit à penser à une fontaine monumentale, élément décoratif que longeait l'accès occidental au théâtre 6. Fondée sur la roche même de la colline de Puymin, construite en un petit appareil qui utilise le calcaire des carrières de Vaison, cette fontaine n'a pu être datée lors des recherches de 1971. Sondages sur la moitié occidentale du bâtiment et analyse des mortiers restent, nous semble-t-il, les seules possibilités d'étude directe. Tout au plus peut-on ajouter qu'il s'agit là du résultat probable d'un acte d'évergétisme, assurément postérieur à la création du théâtre, d'une de ces donations mineures par rapport aux coûts de construction et d'entretien des grands monuments qui, avec les réparations ponctuelles, constituaient le tout venant de l'évergétisme monumental, ce que nous appellerions volontiers un évergétisme d'accompagnement, sans en sous-estimer pour autant l'importance. D'ailleurs, telle fontaine construite en Numidie, vers la fin du IIe siècle, a coûté, semble-t-il, 600 000 sesterces 7. Mais c'est là un chiffre élevé, correspondant à un bâtiment complexe, qui utilise notamment le grand appareil. Une fontaine octogonale de Timgad 8,

LA FOUILLE DITE DU NORD-THÉÂTRE

u printemps 1988, la reconnaissance archéologique d'une étroite bande de terrain menacée par l'élargissement de la route de Chôralies, a permi de mettre au jour, au nord du théâtre de Vaison-la-Romaine, différentes constructions antiques.

Nous n'évoquons ici que les principaux résultats de cette petite intervention par ailleurs publiée (Carru, 1991).

Le théâtre antique est situé dans une zone périphérique de la ville galloromaine. La *cavea*, creusée dans le versant septentrional de la colline de Puymin, s'ouvre au nord sur une large plaine.

En 1907, la construction d'une voie ferrée, permit la découverte d'objets et vraisemblablement, la mise au jour de structures. Le Chanoine J. Sautel signale des sarcophages provenant de ce même quartier (Sautel, 1926, note 6, n° 133).

En 1988, une étroite bande de terrain de 35 mètres de longueur fut excavée sur une surface de 70 m² environ. Trois secteurs distincts ayant été différenciés dans la zone à fouiller, il fut choisi de privilégier, par des sondages profonds, l'observation stratigraphique.

Espace A

Située à l'extrémité ouest de l'excavation, cet espace se développe devant le mur de façade extérieur du théâtre. Un mur monumental a été dégagé. Cette imposante construction est enduite, du côté ouest, par un mortier de tuileau revêtu à la base de grandes plaques de calcaire bleuté, scellées par des tenons de bronze. L'élévation de ce parement était recouverte de plaquettes de marbre blanc. Le mur s'achève à son extrêmité sud, par un pilastre en grand appareil.

Au pied du mur, peu de matériel sous des niveaux divers de destructions et d'arasement à l'exclusion d'une tuile estampillée portant le cartouche *LAE (TI)*. Un amoncellement de débrisarchitectoniques comble la fosse de



spoliation du revêtement mural. Dans l'angle nord-ouest du sondage, un chapiteau occupe toute l'épaisseur de la couche. Il est calé sur le sol par des éclats de tuiles, et sa position ainsi que sa fragmentation en surface suggèrent qu'il était en cours de débitage. Sept fragments d'inscription lapidaire appartenant à deux textes différents ontété découverts.

On peut noter la mention certaine de la tribu Voltinia et celle possible d'une indication de quantité (plusieurs centaines de milliers d'unités ?), ou plus probablement, d'une contraction de V(ir) C(larissimvs). Le style et la gravure n'apportent pas d'éléments de datation précis.

Sous ces niveaux de destructions, une couche cendreuse très riche en éclats de tuiles et fragments de marbre, recouvrait le sol d'occupation de l'espace, localement rubéfié.

Plusieurs interprétations peuvent être avancées sur la dévolution de la zone fouillée à l'ouest du mur. Nous ignorons en premier lieu si la *basilica* orientale du théâtre était fermée au sud du sondage. Si nous sommes bien à l'intérieur de l'une de ces salles, disposées symétriquement à chaque extrémité du mur de scène, le pilier pourrait en marquer l'accès depuis l'est. S'il existe, par contre, un mur passant au sud, alors l'espace A est situé à l'extérieur du théâtre. Cette solution paraît plus vraisemblable.

En comparaison avec des schémas architecturaux connus dans la région (Orange, Alba) nous serions tentés d'imaginer un vaste espace se développant au nord, et bénéficiant du décor élaboré de la façade extérieure du théâtre.

Le mur reconnu pourrait être identifié comme un élément de portique.

Pour parachever ces restitutions, ajoutons que les inscriptions recueillies pouvaient décorer ce bâtiment et en commémorer les évergésies fondatrices ou les réparations.

Espace E

Une grande salle dont les dimensions n'ont pu être appréciées, jouxte à l'est l'espace A.

Le mur sud de la pièce, formant refend avec le mur précédent, est appuyé contre le pilastre. Sa construction est moins soignée et certainement postérieure. Il est traversé par un collecteur, grâce à un arc de décharge. La voûte est réalisée avec d'étroits claveaux en calcaire froid. Sous une stratigraphie où alternent niveaux de destruction et de récupération, très pauvres en éléments de datation, le sol de cet espace sans doute couvert à l'origine par une toiture, est constitué par de grandes dalles de calcaire coquillier de dimensions variables. Un élément monolithe a par la suite été posé sur ce sol. Il comprend à l'extrémité ouest, une cuvette ou vasque circulaire, et à l'est une rigole d'écoulement. Le caniveau qui parcourt l'espace et traverse le mur sud, est creusé dans le substrat et semble dépourvu de couverture. Dans l'espace B, le seul niveau ayant livré du mobilier est le remplissage de l'égout. Aucune structure ne peut être datée précisément. Cependant, les dépôts d'utilisation du caniveau fournissent un terminus post quem pour son fonctionnement, et par extension, pour l'ensemble du bâtiment, à placer dans le dernier tiers du second siècle après J.-C. et dans les premières décennies du siècle suivant.

Sur la fonction de la salle dégagée, on songera, et la présence de petites lampes votives renforce cette suggestion, à un lieu de culte. Mais cet espace peut

33

également avoir une vocation artisanale ou commerçante.

Espace E

A l'extrémité orientale de la fouille, un ensemble de structures creusées dans le rocher, sans liaison stratigraphique avec les espaces précédemment décrits, a été dégagé sur une superficie de 12 m². Il comprend un bassin, un batardeau, un collecteur et un écoulement provenant de la colline de Puymin. Toutes ces structures sont arasées et dégradées par des ravinements et la mise en culture du champ à l'époque moderne.

Le bassin est partiellement détruit par la route des Choralies. Il est encaissé dans le substrat, mais possédait, à l'origine, une évélation appareillée au-dessus du rocher. Sa profondeur maximale actuelle est de 0,43 m, il peut avoir plusieurs fonctions complémentaires. Il permet la décantation des eaux de ruissellement et se complète d'un batardeau, qui peut faire office de régulateur ou répartiteur. Manque à cette retenue, une évacuation partant du bassin, que l'on peut restituer dans l'axe de la pente naturelle et donc

détruite par la route actuelle. L'arrivée d'un caniveau, de *tegulae* depuis l'est, provenant d'une zone d'habitats, complète ce système et accroit le volume des eaux stockées. Dans un lambeau de sa tranchée de fondation, contre une tuile, un as de Domitien frappé en 86 après J.-C, a été découvert.

Tout ce réseau d'écoulement était comblé par des dépôts datés de la fin du IIe siècle ou des premières décennies suivantes.

Un conduit provenant de la colline de Puymin, visible de l'autre côté de la route, semble s'être dirigé vers le bassin. Il contourne le portique supérieur de la *cavea* du théâtre. Sa position et l'absence de dépôts au fond, indiquentqu'il collectait les eaux de ruissellement et assainissait ainsi les gradins.

Les éléments chronologiques recueillis sur l'ensemble des structures dégagées, sont ténus et imprécis. L'abandon des collecteurs peut-être placé à l'extrême fin du IIe siècle. Il est intéressant de noter qu'il ne résulte pas d'une destruction violente.

Dans le sondage A, ont été rencontrés des niveaux correspondant à une des-

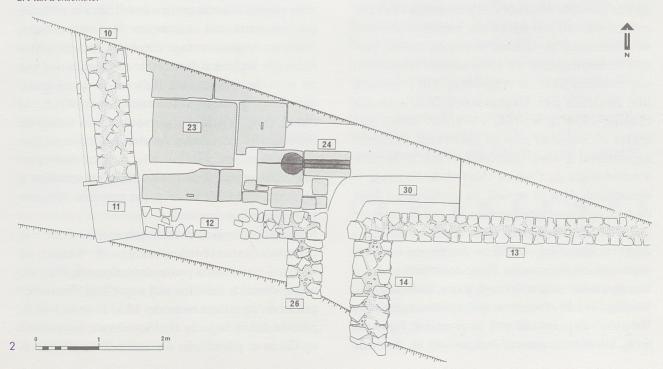
truction systématique des bâtiments. Ces phénomènes de récupération peuvent intervenir tardivement. Néanmoins la constitution de véritables stocks de marbre témoignant peut-être d'une activité de chaufournier, et le dépôt des éléments architectoniques impropres à être remployés, ne peuvent être datés précisément à partir des seules données de cette fouille.

Cette intervention aura apporté de nombreux éléments d'appréciation sur l'organisation extérieure du théâtre et l'aménagement des contreforts orientaux de la colline de Puymin. Le projet initial d'élargissement de la chaussée a été modifié, et les structures découvertes protégées par un remblaiement de la zone fouillée. La ville de Vaison, propriétaire des terrains jouxtant la fouille au nord, entend, en concertation avec les parties concernées, garder à cette zone une vocation de réserve archéologique, dans l'attente d'un projet d'ensemble de mise en valeur des abords du théâtre.

D. C.

1. Une coupe stratigraphique dans laquelle se trouve un chapiteau.

2. Plan d'ensemble.



payée 32 348 sesterces, ou une autre de Calama 9, en Numidie Proconsulaire, qui a dû revenir à un peu plus de 30 000 sesterces, reflètent plus vraisemblablement les tarifs habituels, dans le cas de constructions analogues à celle de Vaison-la-Romaine.

Une opération de sauvetage, plus importante cellelà et publiée 10, a été menée par le Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse au nord-est du théâtre, sur quelque 70 m2. Nous reviendrons seulement sur ce que cette fouille apporte à notre connaissance du monument : existence d'un collecteur qui "assainissait... les gradins" 11, et surtout confirmation de la présence d'un vaste espace public au nord de la frons scaenae, hypothèse que le rythme décoratif du parement nord du mur de scène imposait pratiquement 12. Les découvertes épigraphiques faites en cette occasion viennent compléter un corpus non négligeable, dont nous avons récemment donné le commentaire 13. Rappelons qu'il s'agit pour l'essentiel de la mention d'évergésies concernant le monument (CIL XII, 1375, 1380, 1496 - Sautel, n° 129, 130). Elles sont dues à un certain ...tus Rufus, préfet des ouvriers, deux fois préfet de Vaison, édile des Voconces ; à la respublica des Iulienses (les Vasienses) elle-même ; à un certain ...ius ; enfin à un très probable Messius. Ces personnages ou cette collectivité ont, suivant les cas, participé peut-être au financement de la construction du théâtre, permis l'ornementation du proscaenium (Rufus) ou son rétablissement (la respublica). On y ajoutera une dédicace très fragmentaire Divo Claudio (Sautel, 1926 II, n° 134, 1 = ILGN 205a). Les textes récemment mis au jour (sept éléments appartenant à deux inscriptions) par le Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse 14 enrichissent donc ce recueil. Ils semblent, en dépit de leur caractère extrêmement lacunaire, rappeler eux aussi des évergésies, dues à des personnages dont l'un a peut-être exercé au moins une fonction municipale vaisonnaise (1ère inscription, 1.2: Vasiens(ium); s'il s'agissait d'une dédicace des Vasiens(es) Voc(ontiorum) à cet évergète, les Vasienses apparaîtraient à la première ligne du texte. Un autre fragment évoque soit un montant

de dépense (.....), soit une procuratèle ducénaire. A la différence du cas de l'inscription de la Villa du Paon, il nous paraît malaisé de trancher de façon absolue. Reste le fragment portant les lettres post... Peut-être le postscaenium du théâtre, qui présente, dans le cas de Vaison, un intérêt particulier. Il conviendra de mettre ces fragments en corrélation avec les éléments conservés notamment dans les réserves du Musée de Vaison-la-Romaine pour rechercher d'éventuelles liaisons, par épaisseur des plaques, similitude des marbres, collages possibles..., cela plus dans l'attente de découvertes ultérieures que dans l'espoir de révélations immédiates.

Reste la statuaire 15. Il importait avant tout de lever une hypothèque qui pesait sur elle. Les pièces nombreuses et parfois majeures trouvées, pour l'essentiel, dans les hyposcaenia et devant la valva regia avaient-elles un lien avec le théâtre ou provenaient-elles d'une sorte de collectage pratiqué dans toute la ville pour alimenter un four à chaux ? Pour avoir à deux reprises rencontré, sur deux secteurs différents de Vaison, des ensembles de marbres homogènes - c'est-à-dire provenant du même monument - les avoir fouillés et avoir mesuré leur surprenante abondance, nous ne sommes pas surpris de ces apparents "stockages" 16. D'autres raisons nous poussent à voir un lien étroit entre la majorité des pièces trouvées et le théâtre. Raison statistique d'abord : le pourcentage élevé des statues impériales par rapport à l'ensemble s'explique mal par un ramassage de hasard. Raisons de détail aussi. dont nous donnerons une seule aujourd'hui : la diminution d'épaisseur du socle de la statue de Sabine, de l'arrière vers l'avant, ne s'explique que par la volonté de créer une effet de perspective justifié uniquement dans le cas d'une présentation à plusieurs mètres de hauteur, par exemple dans une niche d'une frons scaenae.

Raisons historiques et iconographiques aussi : la présence associée des statues de Sabine et Hadrien-rarissime à notre connaissance dans un même contexte monumental - que leur "manière" permet de situer dans les années 120-124 après J.-C. 17, période durant laquelle Hadrien circule notamment en Gaule et y multiplie les actes d'évergétisme et

les dons les plus variés ¹⁸, peut être rapprochée du parti architectural adopté dans le traitement du flanc nord de la *frons scaenae*, parti que l'on retrouve seulement dans un embellissement du théâtre de Corinthe que R. Stillwell attribue à l'époque d'Hadrien ¹⁹.

Etant admis qu'un nombre non négligeable des statues découvertes, complètes ou fragmentaires, dans la zone du théâtre est à mettre en relation avec le monument, quels enseignements peut-on tirer de leur examen? Rappelons quelques identifications récemment proposées ou confirmées, et quelques hésitations 20 : une tête de Tibère en marbre blanc ; une statue de Claude, des débuts du règne sans doute (peu après 43 après J.-C.), que l'on rapprochera volontiers de la dédicace Divo Claudio mentionnée plus haut et de peu postérieure à 54 après J.-C.). Même s'il paraît fort peu probable que Claude ait pu passer par Vaison lors de son expédition menée en Bretagne insulaire 23, compte tenu de la brièveté de sa "campagne" - ce qui peut amener à repousser cette statue un peu plus loin dans le temps après 43 après J.-C., ces hommages répétés à Claude marquent peut-être l'importance de ce règne pour l'histoire du monument.

Retenons encore une statue de Domitien ⁽²⁴⁾, dont nous avons dit la perplexité dans laquelle elle nous laisse ²⁵; tête de Domitien assurément, quelles que soient sa gaucherie et quelques bizarreries de facture; mais le corps cuirassé est beaucoup plus proche de modèles antérieurs, que l'on situerait volontiers au milieu du I^{er} siècle après J.-C.

Sur les représentations d'Hadrien et de Sabine, nous ne reviendrons pas, sinon pour redire l'importance que nous attachons à leur relation avec le monument.

Terminons ce survol par une pièce inédite, ou presque, un surprenant buste de Marc-Aurèle, découvert à la hauteur du théâtre lors de l'ouverture de la tranchée du chemin de fer de Buis-les-Baronnies ²⁶. Nous poursuivons l'étude de ce buste, aujourd'hui conservé chez un particulier.

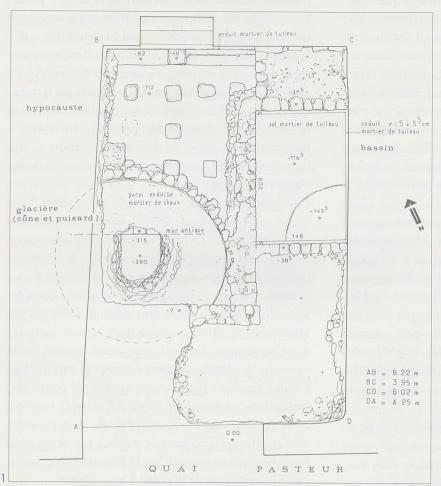
Sans doute ne doit-on pas solliciter à l'excès cette série statuaire, pour exceptionnelle qu'elle soit. Fondation claudienne du théâtre ? Embellissements sous Hadrien ? Ce sont là des possibilités raisonnables, rien de plus. En revanche, il est temps de reprendre l'inventaire complet de cette statuaire "du théâtre", d'en soumettre chaque pièce à une étude nouvelle - nous pensons par exemple à la cuirasse du "Domitien", ou au Marc-Aurèle -, de la rapprocher du reste de la statuaire d'importation mise au jour à Vaison, et de réfléchir sur l'ensemble de la séquence ainsi constituée, en termes qui ne soient pas seulement de datation des lieux de découverte... Ainsi se définiront, dans leur complémentarité et leurs exclusions réciproques, les domaines des productions importées et ceux de la statuaire indigène.

Concluons très provisoirement sur le théâtre. Son relatif écart du cœur de la ville antique, commandé sans doute par l'utilisation du relief de la colline de Puymin, est amplement compensé par la diversité des accès qui y conduisent : voies orientale et occidentale, galerie creusée dans la colline... La présence très probable d'une aire publique associée au monument et située au nord traduit sans doute le développement, au moins en deux étapes, d'un vaste programme architectural. A-t-il été réalisé sur des parcelles réservées à cet effet tôt dans l'urbanisation "romaine" de Vasio ? Ou a-t-il simplement marqué une étape naturelle dans la poussée de la ville antique vers le nord ? La deuxième hypothèse paraît aujourd'hui la plus probable, mais l'archéologie aura de la peine à la conforter.

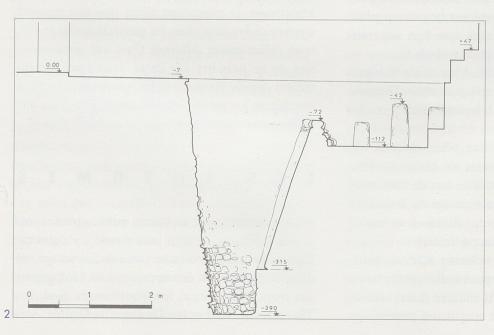
Maintenant, le monument rebâti plus que restauré a repris sa fonction, dans un contexte social et culturel radicalement différent. C'est une autre étude que de se pencher sur cette deuxième vie du théâtre depuis 70 ans, sur les spectacles qu'elle a suscités et les publics qu'elle attire. Elle n'est pas moins passionnante que l'analyse archéologique ²⁷.

LESTHERMES

S'il est une catégorie d'édifices publics bien représentée à Vaison, ce sont assurément les thermes. Choix scientifiques ou nécessités du sauvetage ont entraîné récemment des opérations archéologiques sur trois d'entre eux, les Thermes du Sud, les Thermes du Nord et les Thermes du Centre. Au-



- 1. Thermes du Sud, balnéaire : plan.
- 2. Thermes du Sud, balnéaire : coupe Sud-Nord.



delà d'indications ponctuelles, ces recherches, complétées par des réflexions sur les Thermes - nous employons le mot à dessein - de la Maison du Buste en Argent, permettent d'esquisser un panorama de l'architecture thermale à Vaison et de souligner, une fois de plus, l'extrême importance et la forte originalité du "phénomène thermal" dans les cités romaines ou romanisées.

Les Thermes du Sud

Nous avons sans doute là affaire à l'édifice thermal le plus anciennement fouillé à Vaison ²⁸. Situé dans le quartier dit de la Tour, le monument a été l'objet de travaux archéologiques dès 1821, lorsque s'est installée la première "Commission pour les recherches à faire des monuments antiques qui existent dans le département de Vaucluse". Néanmoins, les indications données par Chaix, architecte et maître d'œuvre de ces investigations, sont peu précises.

L'importance des vestiges conservées ressort mieux de deux dessins qu'il nous a laissés 29. Tout comme Chaix - qui avait vu dans ces "superbes ruines", en un premier temps, celles d'un palais, ce qui ne manque pas de nous rappeler les indentifications initiales des Thermes de Cluny -, nous sommes frappés par l'ampleur des voûtes et la qualité apparente de l'architecture. En 1978, une fouille de sauvetage que nous avons pu mener sur une superficie très limitée (36 m²) au n° 38 du quai Pasteur, grâce à l'obligeance de la propriétaire, Mme M. Pascal, a porté précisément sur une partie de ce monument. Le secteur avait été perturbé par deux creusements post-médiévaux successifs (un puits et une fosse large et profonde). L'identification est néanmoins possible : il s'agit de quelques m2 d'une salle chaude, vraisemblablement une grande natatio sur pilettes, analogue à celles que l'on rencontre par exemple dans les thermes suburbains d'Herculanum ou que nous avons pu reconnaître récemment en reprenant la fouille des Thermes de Cluny 30. Les 9 pilettes préservées sont monolithes - c'en est le seul exemple à Vaison, à l'exception du balnéaire de la Villa du Paon - et revêtues d'un enduit argileux épais de 10 à 16 mm, ce qui est fort rare (il ne s'agit ni d'un dépôt de fonctionnement ni d'une dégradation superficielle de la roche). La hauteur maximale conservée des pilettes est de 80 cm. Seule celle qui repose sur le ressaut périphérique est évidemment moins haute. Enfin, une niche rectangulaire profonde de 1,48 m et large de 2,09 (5 pieds sur 7), bâtie en opus vittatum d'une remarquable facture, porte un enduit épais de 5 à 5,5 cm. Il s'agit sans doute là du seul élément conservé du schéma si fréquent de niches rectangulaires et semi-circulaires alternées. L'unique apport significatif du matériel recueilli en zone non perturbée est constitué par deux bipedales portant la marque de Clarianus sous sa forme la plus ancienne (ADECIALPINI-CLARIANUS). Il y a donc eu construction de l'édifice ou remaniement d'une salle chaude au moins au tout début du IIe siècle après J.-C. Il est impossible d'en dire davantage, sauf à constater que la faible surface étudiée permet néanmoins de confirmer la nature publique de cet édifice thermal, situé dans ce qui était sans doute le cœur urbain de Vasio.

Les Thermes du Nord

En 1837, lorsqu'une nouvelle Commission est installée en Vaucluse avec la même mission que la première, il est notamment décidé de porter l'effort sur des "bains antiques" situés dans une terre appartenant à M. de Montfort, au quartier de Bayes, au nord de la colline de Puymin. Le rapport qu'établit en 1838 l'architecte P. Renaux mentionne "fourneaux, hypocaustes, salles, galeries..." 31. Le matériel recueilli ne laisse aucun doute sur la destination thermale de l'ensemble 32. Un plan dressé alors par l'architecte Geoffroy ne nous est malheureusement pas parvenu. Dans les années qui suivent, le propriétaire du terrain continue d'y faire quelques trous... Prosper Mérimée, de passage à Vaison, donne "quelques coups de pioche" sur la mosaïque de façade des Thermes du Nord. Rude destin que celui de ces thermes! En 1921 et 1922, l'abbé Sautel en recommence la fouille, "en tranchées un peu dans toutes les directions"... Il dresse un plan et des "coupes" sommaires et recueille ce qui peut rester de matériel. A partir de 1968, nous reprendrons l'étude du monument, l'essentiel des travaux portant sur les égouts périphériques, sur une piscine froide miraculeusement préservée des creusements antérieurs, et sur une "ferme" du Bas-Empire installée sur les thermes détruits. Des pièces (un *caldarium*, un *tepidarium*, un *frigidarium*) et du portique observés par le chanoine Sautel, on passe, comme en témoignent les relevés et coupes établis successivement par J. Bruchet et J.-P. Adam, à une vingtaine d'espaces différenciés, dont neuf appartiennent à l'ensemble thermal.

fig. 1 et 2 ci-contre

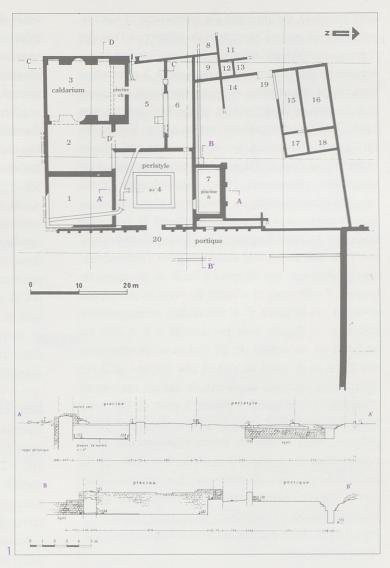
Une brève description est nécessaire 33. Le baigneur accédait aux thermes par la galerie couverte de façade (n° 20 du plan) et, traversant l'angle sudest du frigidarium (n° 4+7), gagnait l'apodyterium (n° 1), où il déposait ses vêtements. La pièce est vaste (13,2 x 9,6 m, soit environ 130 m²). Son sol, qui reposait sur un massif de maçonnerie de quelque 90 cm de haut, était recouvert de dalles alternées de calcaire et de marbre. Seule subsiste aujourd'hui leur empreinte sur le mortier, qui permet d'évaluer leurs dimensions: 90 x 60 cm, soit 3 pieds sur 2. Les parois étaient revêtues d'un placage de marbre rose, peut-être de provenance algérienne. Décor riche donc, et surtout dimensions importantes. Une seule comparaison, parmi beaucoup d'autres : l'apodyterium principal des Grands Thermes du Sud de Timgad ne dépasse pas 80 m². De là, l'utilisateur pouvait gagner les salles chaudes: d'abord un tepidarium (n° 2), ou plutôt caldarium sec parce que doté de son propre praefurnium, rigoureusement de mêmes dimensions que l'apodyterium. Suspensura et pilettes ont totalement disparu, grâce à des fouilles menées avec une redoutable énergie; seules restent les briques qui soutenaient les pilettes et le béton sous-jacent ; ensuite un caldarium (n° 3) humide, d'une superficie totale de 202 m². Les côtés est et ouest sont rythmés chacun de deux niches rectangulaires encadrant une niche semi-circulaire. Les niches rectangulaires accueillent parfois des baignoires individuelles, les semi-circulaires une vasque, un labrum. Ce pouvait être ici le cas, mais les fouilleurs du XIXe siècle et l'abbé Sautel ayant, là encore, tout déblayé jusqu'en dessous des pilettes, il ne peut s'agir que d'une hypothèse. L'extrémité septentrionale de la pièce était occupée par une baignoire collective, alveus ou solium, d'environ 20 m², à laquelle on accédait en montant deux ou trois marches revêtues de marbre et en en redescendant autant. L'existence de cette baignoire est attestée non seulement par la dissymétrie de la salle, dotée d'un renfoncement vers le nord, mais aussi par les traces d'arrachement laissées dans les murs est et ouest par la fondation de l'emmarchement. Ce schéma d'ensemble associe deux plans de salle très répandus : l'un, le plus ancien, est formé d'une nef rectangulaire terminée sur un petit côté par l'alveus et sur l'autre par une abside, qui fait ici défaut ; l'autre, très fréquent, et notamment en Gaule à partir du début du IIe siècle après J.-C. surtout, développe sur les longs côtés des alternances symétriques de niches rectangulaires et semi-circulaires. Cette salle, comme les deux précédentes, devait être couverte par une voûte en berceau.

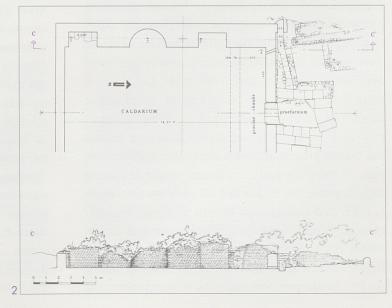
Le baigneur dispose encore d'un frigidarium d'un type un peu inhabituel : une première pièce, presque carrée (16 x 14,5 m, soit 232 m², comporte une galerie couverte profonde de 3,60 m sur ses quatre côtés. Le sol en était revêtu, comme dans l'apodyterium, de dalles alternées de calcaire et de marbre de 90 x 60 cm. Au centre de la pièce, un bassin de 7,10 x 6 m, très peu profond (15 cm environ), formait une sorte de pédiluve. En son milieu, un hermès fontaine déversait son eau dans un labrum. Associée à une natatio profonde de 1,30 m (n° 7), la salle n° 4 formait à la fois l'entrée des thermes et le frigidarium. La natatio, de 38 m² environ, couverte, était dallée et revêtue de marbre jusqu'au niveau du sol de la pièce. L'élévation portait des peintures à fond bleu clair et un décor de plantes aquatiques et de personnages dont presque rien n'est conservé. La fouille du comblement a révélé, sur le fond de marbre, des blocs d'architecture provenant sans doute du portique de façade (n° 20), des éléments de pilettes des salles chaudes, l'effondrement en couche homogène du décor peint, et un épais niveau de quelque 5000 fragments de marbre 34. Un égout périphérique évacuait constamment les eaux de la piscine, longeait la pièce de service (n° 6), revenait du nord au sud, suivait le côté sud des pièces 3, 2 et 1 et rejoignait un collecteur nord-sud passant le long de la mosaïque du portique.

Restent le double *praefurnium* (n° 5), de plus de 130 m², et ce qui était sans doute le local de stockage du combustible (n° 6, 95 m²).

Quelques données peuvent être dégagées qui

- 1. Thermes du Nord, plan d'ensemble. Coupe Nord-Sud A A'. Coupe Est-Ouest B B'.
- 2. Thermes du Nord, caldarium : plan et coupe élévation C C'.





concernent la chronologie du monument et l'occupation de la zone. Deux murs de clôture, à l'est des thermes, semblent dater de l'époque tardo-augustéenne ou tibérienne et correspondre à une vocation rurale du secteur. A un moment qui est peutêtre le milieu du 1er siècle après J.-C. ou un peu après, l'édifice thermal est mis en place. Vers la fin de l'époque flavienne, les thermes sont agrandis et embellis, si l'on se fie au style des éléments d'architecture (chapiteaux, blocs d'entablement) trouvés notamment dans la piscine et plus encore si l'on rattache aux Thermes du Nord la fameuse dédicace à Caius Sappius Flavus rappelant notamment un don de 50.000 sesterces pour l'ornementation du portique des thermes à l'aide de placages de marbre 35. De part et d'autre de l'entrée principale donnant sur la pièce n° 4, les niches rectangulaires rythmant la façade sont portées de 4 à 9, soit un accès et un ensemble de 18 niches se développant sur 46,50 m du nord au sud. A une époque qu'il est difficile de préciser, la galerie de façade est encore allongée vers le nord et portée à près de 64 m de long. Elle constitue alors le côté ouest d'une vaste palestre, dont le mur de limite septentrional a été reconnu sur au moins 90 m d'ouest en est, soit la superficie de près de 6000 m². La présence d'un vaste égout d'évacuation provenant de cette palestre permet de supposer, sans grand risque d'erreur, la présence d'une grande natatio, rectangulaire ou cruciforme.

L'utilisation de très nombreuses briques portant la marque Clarianus situe une réfection des salles chaudes vers le début du règne d'Hadrien. Rien ne peut ensuite être daté jusqu'aux années qui viennent immédiatement après 285 après J.-C. C'est à cette date en effet que, dans l'égout périphérique désormais inutilisé, exactement au débouché de la piscine n° 7, une sorte de dépôt cultuel est constitué : deux piles maçonnées de quatre tegulae chacune forment un autel, sur lequel et autour duquel sont disposés un andouiller de cerf, un frontal de bovidé, une statuette en bronze figurant un sanglier, de la céramique de la deuxième moitié du IIIe siècle, et un antoninianus de Carin à fleur de coin frappé en 285 après J.-C. Il faut attendre le milieu du IVe siècle pour constater la réoccupation partielle du site par une vaste "ferme" qui utilise les matériaux des thermes pour sa propre construction et pour une redistribution, sans doute dans l'agglomération. Pour emporter les lourds charrois de pierres, un tronçon de voie dallée est même aménagé (n° 19) à l'aide d'éléments d'architecture des thermes et vite marqué par de profondes ornières. Les derniers niveaux d'utilisation de la "ferme" renferment des céramiques qui ne dépassent pas le VIe-VIIe siècle.

Ainsi se résume l'histoire d'un monument désormais mieux connu, à l'extrême nord de la ville. Des sondages récents ³⁶ permettent de penser que la densité du bâti entre le théâtre et ces thermes n'était pas forte. Il resterait à fouiller la palestre et à préciser la chronologie et l'organisation de la "villa" tardive. Il conviendrait aussi de remettre en valeur ce monument historique classé aujourd'hui laissé dans un lamentable abandon. Mais ceci est une autre histoire...

Les Thermes du Centre

Une fouille de sauvetage toute récente ³⁷ permettra peut-être de préciser les données recueillies en 1923 à propos de Thermes du Centre par l'abbé Sautel. Mais son emprise limitée interdit d'espérer beaucoup. Un problème demeure, jusqu'à présent laissé de côté et qu'il faut ici souligner : la pseudobasilique ainsi baptisée par l'abbé Sautel appartient selon toute vraisemblance à un ensemble thermal. Mais s'agit-il des Thermes du Centre que nous venons de mentionner? On peut en douter, compte tenu notamment d'une différence d'altitude des niveaux de circulation entre les deux complexes qui avoisine deux mètres. On aurait donc non pas un mais deux établissements thermaux, presque contigus, l'un se développant vers le sud à partir de la "basilique", l'autre tourné vers le nord et constitué peut-être d'une double séquence de salles la "basilique", l'autre tourné vers le nord et constitué peut-être d'une double séquence de salles faisant penser à un schéma de "petits thermes impériaux 38. Le mystère risque fort de subsister longtemps...

Restent les bains de la Maison du Buste en Argent, qui, pour bien des raisons-superficie, double séquence de salles... -, ont dû être en un premier temps des thermes publics, sans doute les premiers de Vaison, avant de dépendre uniquement de la Maison du Buste et d'être sans doute remplacés dans leur fonction publique par les Thermes du Centre.

Une dernière remarque à propos des thermes vaisonnais : tous ceux que nous avons évoqués sont distribués à proximité immédiate de l'axe central nord-est/sud-ouest qui traverse la ville, sorte de *kardo maximus* de l'agglomération. Ils relèvent de programmes ponctuels et successifs d'urbanisme qui marquent que Vaison, comme toutes les villes

de l'empire romain que nous connaissons un peu, a vécu une véritable inflation de l'architecture thermale. Besoin social général ? Besoin, contrairement à l'image habituellement reçue, de différenciation sociale en fonction de la qualité des édifices ? Appartenance d'un édifice thermal à un quartier, à une corporation ? Les causes sont multiples, à Vaison comme ailleurs, et difficiles à mettre en lumière. Une seule leçon à retenir : l'étude des thermes ne passe pas seulement par une analyse technologique et architecturale, indispensable certes, mais qui est surtout le point de départ d'une réflexion archéologique et historique globale.

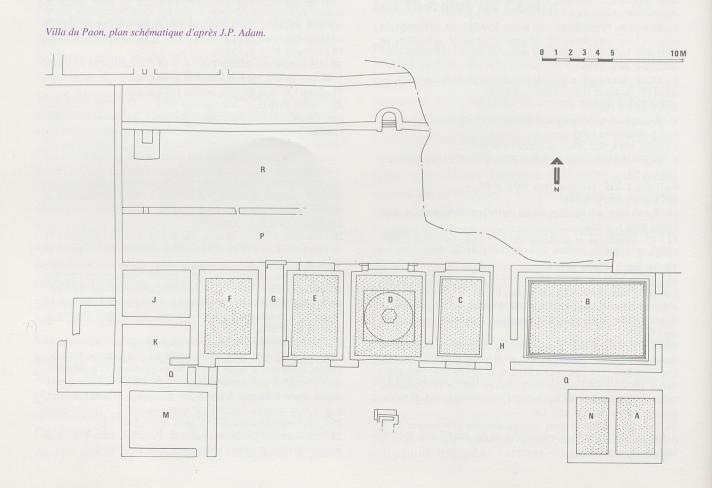
Y. d. K.

NOTES

- 1 Cf. Sautel 1926 I, p. 235-254, même si certaines indicationsnombre des gradins du *moenianum* supérieur, présence d'un portique supérieur...- relèvent plus de l'hypothèse que de la stricte observation, ce que Sautel ne contestait d'ailleurs pas.
- **2** Dès 1926, l'abbé Sautel, *op. cit.* p. 250-251, se promettait de mener à bien cette recherche. 65 années ont passé, qui ont vu se multiplier les déplacements, les pertes de blocs, d'éléments d'architecture, de marbres...
- **3** Outre Sautel (cf. n.1), voir Goudineau et de Kisch 1991, p. 106-111; de Kisch (1989) 1992 a, p. 33-39
- 4 Cf. Sautel 1946.
- 5 Sondages exécutés sous la direction de M. Ph. Rousseau.
- 6 Cf. Neuerburg 1965, p.
- 7 Bach, 1914, 562; Duncan-Jones 1974, p. 91.
- 8 Boeswillwald, Cagnat, Ballu 1905, p. 318; Duncan-Jones 1974, p. 92.
- 9 II Alg, I, 298; Duncan-Jones 1974, p. 92.
- 10 Carru 1991, p. 33-44.
- 11- Sur ce type de structure autour du théâtre de Vaison, cf. déjà Sautel 1926 I, p. 244.
- 12 Cf. Goudineau et de Kisch 1991, p. 110 ; de Kisch (1989) 1992 a, p. 134.
- 13 De Kisch (1989), 1992 a, p.
- 14 Carru 1991, p. 36-37, 42 ; cliché 2 p. 37 ; n. 17-19, p. 42. Une seule remarque : pour des raisons techniques, nous y verrons plutôt le montant fragmentaire d'une donation ou à la rigueur la mention d'une procuratèle ducénaire que l'évocation d'un clarissime (V C).
- 15 La bibliographie est considérable. Rappelons simplement Sautel 1926 I, p. 251 ; Sautel 1926 II, n° 311, 312, 317, 324, 327-332, 336-337, 344, 355-359, 362-370, 373-377, 379-384, 386-406 ; Sautel 1919 = 1920 ; Sautel 1992 ; Sautel 1946 = 1951 ; Salviat 1982 ; Goudineau et de Kisch 1991, p. 110-111, 135-141 ; de Kisch (1989) 1992 a, p. 135-136.
- 16 Les lots auxquels nous faisons allusion proviennent de la *natatio* du *frigidarium* des Thermes du Nord et du couloir H de la Villa du Paon (cf. *infra*).

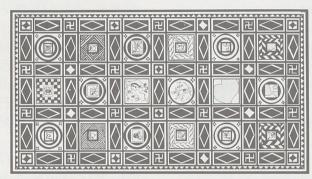
- 17 Cf. Salviat 1982, p.; Goudineau et de Kisch, p. 135.
- 18 Cf. SHA, Vita Hadriani, 10, 1: post haec profectus in Gallias omnes civitates varlis liberalitatibus sublevavit; 12, 2 per idem tempus in honorem Plotinae basilicam apud Nemausum opere mirabili extruxit; 19, 2: in omnibus paene urbibus et aliquid aedificavit et ludos edidit.
- 19 Stillwell 1952, p. 136 sq.
- **20 -** Cf. notamment Salviat 1982, p. 8-15; Goudineau et de Kisch 1991, p. 135-141; de Kisch (1989), 1992 a, *loc. cit*
- 21 Sautel 1926 II, n° 337; Salviat 1982, p. 11.
- 22 Sautel 1926 II, n° 330 ; Salviat 1982, p. 11 ; ce dernier a raison, à notre sens, de réattribuer cette statue à Claude et d'en priver Tibère. Pour qui, toutefois, a vu procéder aux restaurations, du visage en particulier, avant l'ouverture de l'actuel musée de Vaison, les arguments relatifs aux traits du visage sont à prendre avec précaution.
- 23 Cf. Suétone, Claude, XVII, 1-4; Expeditionem unam omnino suscepit eamque modicam... sexto quam profectus erat mense Romam rediit triumphavitque maximo apparatu.
- 24 Sautel 1926 II, n° 329 et 344.
- **25** Stemmer 1978, p. 77 et pl. 50, 4 et 51, 1 et 2 ; Goudineau et de Kisch 1991, p. 135 et 139 ; de Kisch (1989), 1992 a, p.135 et n° 29, p. 139
- 26 Goudineau et de Kisch 1991, p. 139. Nous remercions dès maintenant Mme Kate de Kersauson, Conservateur en Chef auprès du Département des Antiquités Grecques et Romaines du Musée du Louvre, qui a bien voulu nous guider dans l'approche de cette sculpture.
- 27 Dans une thèse récente de musicologie et d'acoustique-Luquet 1986 - dont nous avons guidé les orientations, Mme C. Luquet a retrouvé le détail de tous les programmes et les distributions complètes des spectacles qui se sont succédé dans le théâtre depuis quelque 70 ans. Au-delà d'un panorama culturel fascinant, il y a là le point de départ d'une étude consacrée à la réinsertion d'un mouvement antique dans le tissu vivant d'une cité.
- 28 Cf. Archives Départementales de Vaucluse, série T, évoqué par Sautel 1909, p. 165 et 170 ; Sautel 1926 I, p. 258-261.

- 29 Sautel 1926 III, pl. XCV; Sautel 1955, p. 43.
- 30 De Kisch 1989, p. 18 et fig. 20.
- 31 Archives Départementales de Vaucluse, série T.
- **32** Sautel 1925 II, n° 1688-1691 (*bipedales* à la marque de Clarianus), 1697, 1702 et 1704 (*tubuli* mal décrits), 2201 (tuyau de plomb à l'estampille de Cafus Attius Marcellinus, recueilli dès 1834).
- **33** Cf. déjà de Kisch 1981, p. 17-19 ; Goudineau et de Kisch 1984, p. 78-79 ; Goudineau et de Kisch 1991, p. 101-105.
- 34 Teillou 1970.
- **35 -** Sautel 1926 II, n° 114 ; Pflaum 1978, p. 313-215 ; Goudineau 1979, p. 264 ; de Kisch 1979, p. 273 ; Goudineau et de Kisch 1991, p. 48.
- **36** Fouilles du Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse (M. Ph. Borgard).
- 37 Fouilles du Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse (M. J.-C. Meffre).
- **38 -** De Kisch 1990, p. 1-2.



A VILLA DU PAON

l'est de l'agglomération de Vasio se développent deux ensembles bâtis aussi proches dans l'espace que différents de sructure et de "qualité". L'un ouvre sur la dernière rue orientale de la ville et regroupe les locaux artisanaux et commerçants et les



Villa du Paon, mosaïque de la pièce C.

logements les plus modestes de Vaison antique. Nous l'avons baptisé "Quartier des Boutiques", sans oublier pour autant que le mot s'applique aussi à des constructions bordant le flanc ouest de la Maison au Dauphin ou le côté oriental de la Maison du Buste en Argent. L'autre ensemble, sans liaison directe avec la voirie de Vasio, mais au contact immédiat de la ville, est constitué par une vaste villa, que son organisation n'apparente en rien aux grandes domus vaisonnaises; partiellement conservée, elle garde encore son aile nord, les départs des ailes est et ouest et une portion de sa grande cour centrale 1. Outre son plan, sa séquence de mosaïques polychomes appartenant aux productions des "ateliers rhodaniens" en fait l'extrême intérêt.

Si la Villa du Paon n'était solidaire des boutiques par le mur de soutènement qui la borne au nord et est contemporain du mur de limite est de ces boutiques, si la même époque n'avait pas vu naître cette résidence luxueuse et ces échoppes misérables, tout les opposerait. D'un côté, des constructions hâtives, où l'on travaille et l'on vit à l'étroit, des sols de terre damée, aucun dégagement autre que l'ouverture sur la rue. De l'autre, une demeure

née d'un projet architectural savamment élaboré, où les symétries des mosaïques répètent celles des volumes et du plan, où cours, jardins, fontaines, grandes ouvertures soulignent une vocation de résidence dans le luxe et la lumière.

Déblayée sommairement

dès 1964 ², fouillée systématiquement à partir de 1966, baptisée d'abord "édifice à mosaïques", puis "édifice à portique", la Villa du Paon nous restera toujours partiellement inconnue ; sa partie méridionale et l'essentiel des ailes orientale et occidentale ont été détruits par le lotissement déjà évoqué. Mais il reste beaucoup à analyser et à décrire. Résumons. Du nord au sud, on rencontre successivement :

fig. p. 42

- un mur de soutènement épais de 70 cm, qui limite la terrasse supérieure dominant la villa. Des arcs de décharge couchés absorbent partiellement la pression des terres sur ce mur;
- une bande de remblai damé, qui comble le vide entre le mur de soutènement et le mur périmétral nord de la villa ; ce remblai a été rapporté après la construction du soutènement et du mur périmétral, comme en témoigne le fait qu'il vient recouper les deux tranchées de fondation ;
- le mur périmétral nord, reconnu sur 23 m d'ouest en est ; il a été, pour les 15 m restant, détruit par la ferme moderne. Son épaisseur varie de 49 à 54 cm ; il est monté en un petit appareil régulier de bonne facture, sans ressaut de fondation ;
- une cour bétonnée non couverte, de 38 m d'est en

1

ouest sur 5,5 m du nord au sud (R sur le plan); dans son angle nord-ouest, un massif maçonné supportait peut-être, comme nous l'avons déjà proposé, un escalier menant à la terrasse supérieure. D'autres hypothèses sont fort possibles. C'est également sur cette cour que donnait la fontaine à escalier d'eau encastrée dans le mur nord, à 18,20 m à partir de son extrémité ouest; nous reviendrons sur cet élément décoratif;

- un caniveau fait de blocs calcaires soigneusement jointoyés, d'une largeur de 42 cm ; il est conservé sur une longueur de 12,25 m ;
- une galerie couverte profonde de 3,45 m, qui bordait toute l'aile nord de la villa ; le caniveau assurait d'ouest en est l'écoulement des eaux ruisselant de la toiture de la galerie ;
- l'aile nord de la villa, regroupant 7 pièces et 2 couloirs nord-sud (B à H, J et K sur le plan); longue de 38,20 m (=130 pieds) d'est en ouest, cette aile est large de 7,25 m du nord au sud;
- deux couloirs (Q) séparant les ailes est et ouest de l'aile nord ;
- le départ des ailes est (pièce bétonnée N, mosaïque A) et ouest (pièce bétonnée M); les deux ailes avaient une largeur de 6,25 m et une longueur nord-sud, pour les pièces conservées, de 5,50 m; on ignore tout de leur longueur totale, et l'on ne sait pas plus si une aile méridionale refermait l'ensemble; une grande cour centrale, partiellement conservée, s'étendant sur 25,50 m d'est en ouest; on ne connaît évidemment pas sa dimension du nord au sud; une deuxième fontaine à escalier d'eau ornait sa partie nord.

Ce plan traduit une recherche très précise des symétries. De part et d'autre d'un axe nord-sud qui passe très exactement par le milieu de la pièce D se développent des ensembles rigoureusement symétriques : deux pièces, C et B, de dimensions parfaitement égales, dont les mosaïques de pavement présentent une même organisation géométrique ; deux couloir (H et G) de même largeur ; enfin deux ensembles aux dimensions égales, la grande pièce B à l'est, les 3 salles F, J et K formant le balnéaire à l'ouest. L'extrémité des ailes est et ouest témoigne de la même volonté de symétrie : les dimensions cumulées de A et N à l'est, celles de M à l'ouest, se

correspondent exactement.

Ajoutons que la mosaïque de la pièce D a un décor centré et que son centre de symétrie est évidemment celui de l'ensemble de l'aile nord.

Si ce type de plan se rencontre dans bien des villas, de la Campanie à la Picardie en passant par la campagne aixoise, il n'a rien à voir, à l'évidence, avec le reste de l'architecture domestique vaisonnaise. Il est d'autre part un des rares qui pousse à ce degré le souci de précision, et le seul à notre connaissance qui intègre ainsi les mosaïques de pavement dans la recherche des symétries.

Il reste à parcourir les pièces et à décrire les mosaïques. Nous ne nous y attarderons pas, parce que ce travail a été esquissé par Jean Lassus en 1971 3, repris par nous récemment de manière différente 4, et que nous le conclurons prochainement par la publication d'ensemble de la villa. Rappelons seulement l'essentiel : dans l'aile est, la pièce N (4,45 m nord-sud x 2,20 m est-ouest, à l'intérieur des murs) avait un sol bétonné; ses murs étaient arasés au point de ne plus permettre la localisation des seuils ; la pièce A (4,45 m x 2,60 m) avait une mosaïque de pavement polychrome au décor simple : dans un cadre de huit bandes successives, une tresse à double brin délimite 24 panneaux carrés aux fonds alternés noirs et blancs ; dans ces carrés, des carrés sur pointe, dans ces derniers des carrés encore, au centre desquels figure une croisette de quatre tesselles. Ce pavement à quadrillage de bandes est donc d'une grande discrétion.

Il en va autrement de celui de la pièce B. Le plus vaste de tous (9,65 m x 6,18 m), il est aussi le plus complexe. Il avait été aperçu dès le XIXe siècle, comme en témoigne un croquis sommaire que nous avons retrouvé aux Archives Départemen-tales de Vaucluse 5. En 1929, la mise en place de bassins au sud de la cour de la ferme moderne l'avait fait ressurgir brièvement. Le schéma de composition en a été bien mis en lumière par Jean Lassus 6; 15 octogones juxtaposés et autant de carrés correspondant aux vides subsistant. Les décors de remplissage, presque tous animaliers, sont d'une grande diversité : biche bondissant d'un fleuron, hure de sanglier dans une rosace, lion passant, oiseau dans

un motif floral... Les décors des petits carrés sont plus simples ; plusieurs d'entre eux évoquent le vin versé ou bu : œnochoé, cratère, coupe... L'octogone majeur, et sans doute explicatif du regroupement d'un tel bestiaire, à l'encadrement original et unique dans ce pavement, a malheureusement disparu. On en est donc réduit à des hypothèses quant à la thématique du pavement : nous avons déjà évoqué celle des venationes, mais les oiseaux figurés la rendent peu crédible. Nous penserions plus volontiers au cortège animalier d'Orphée, et nous reviendrons ailleurs et plus longuement sur cette possibilité. On observe que certaines formes animales semblent moins maîtrisées que, par exemple, dans la pièce D, et que leur mouvement n'est pas toujours exempt de quelque gaucherie. Quoi qu'il en soit, le pavement vaut par son foisonnement et l'éclat de sa polychromie.

Une dernière remarque, à propos de A et B : ces deux pavements se situent à 25 cm plus haut que tous les autres de la villa. Après leur dépose, il a été possible de commencer à leur emplacement des sondages qui ont révélé, dans les deux cas, la présence, 25 cm plus bas que leur tessellatum, c'est-à dire au niveau exact des autres mosaïques, une mince couche carbonisée, dans laquelle figuraient de très rares tesselles d'un module différent. Restes de mosaïques antérieures ? Traces d'un sol primitif non mosaïqué ? Il sera bientôt possible de répondre à cette question.

En descendant deux marches à l'angle sud-ouest de la pièce, on se trouve dans le couloir H, qui va de la cour centrale à la galerie nord. Sous le sol de circulation, Henri Rolland et André Dumoulin avaient mis au jour, selon leurs propres termes, un "nid de marbres", quelque 4000 fragments, qui avaient ensuite été laissés sur place. Nous les avons tout récemment repris, inventoriés et identifiés pour l'essentiel. Leur diversité est extrême et la variété de leur polychromie surprenante. Dès à présent, certaines provenances ressortent, ou du moins certains rapprochements 7. On retrouve par exemple, pour garder les appellations de R. Gnoli 8, le "porphyre rouge", le "porphyre serpentin noir", le porphyre "bigio di Sibilio", qui pourrait bien être en effet celui de Fréjus, le "vert antique" de Larissa,

une forme de "brèche verte", le fameux "giallo antico" de Chemtou, qu'il soit "brecciato" ou unicolore, l'"Africano", c'est-à-dire le célèbre "Luculleum marmor" de Lucullus - et de Pline l'Ancien -, le cipolin de Caristos 9, auxquels il faut ajouter des marbres pyrénéens et bien d'autres encore... Pour le moment, 19 catégories ont été reconnues. Il s'agit essentiellement de restes de placages d'épaisseurs variées (de 5 à 30 mm!), de moulures et corniches, d'éléments décorés, et de six fragments d'une inscription très incomplète, dont nous reparlerons dans le cadre plus général des découvertes épigraphiques récentes faites à Vaison. Disons seulement qu'il s'agit sans doute du rappel d'une évergésie due à un militaire, peut-être un propriétaire de la villa.

Nous avons eu la possibilité de fouiller entièrement la pièce suivante (C, 6, 18 m x 3,95 m). La toiture de tegulae et imbrices était effondrée sur la mosaïque de pavement. Le matériel ainsi scellé était très peu abondant. On en retiendra deux antoniniani de la fin du IIIe siècle, dont un de Gallien. La mosaïque, à quadrillage de bandes, comporte 18 panneaux carrés (6 rangées de 3, du nord au sud, fig. p. 43 pris dans une trame orthogonale ornée de losanges, svastikas et carrés curvilignes. Les 9 motifs du nord sont tournés vers l'entrée nord de la pièce, c'est-à-dire vers la galerie-portique, alors que les 9 du sud sont lisibles de l'entrée sud, qui fait communiquer la pièce avec la cour centrale. Nous ne rappellerons ici que les décors des deux panneau centraux : au nord, un Amour chevauchant un dauphin, thème classique s'il en est 10, et ce qui est moins fréquent, pêchant à la ligne 11. Quelques gaucheries (ailes et visage de l'Amour en particulier) ne gâchent pas la vivacité et la qualité polychromique de ce tableautin, qui rassemble les deux thèmes du "putto" au Dauphin et de l'Amour pêcheur. Mais c'est le panneau adossé à celui-là et tourné vers le sud qui témoigne de la plus grande maîtrise. Un Amour ailé, dont le bas du corps s'ouvre en deux volutes végétales stylisées que terminent des sortes de tournesols, porte autour des reins un pagne. Le torse pivote à peine vers la droite et le visage, aux traits finement dessinés, nous fait face. Le bras doit, tendu, tient une couronne

rouge, le gauche, replié, une œnochoé, avec laquelle il fait ou va faire une libération sur des flammes jaillissant d'une des extrémités de sa queue végétale. Originalité du personnage, qualité du mouvement et de l'occupation de l'espace, dégradé subtil des couleurs obtenu grâce à l'emploi de minuscules tesselles, tout ici concourt à une réussite exceptionnelle dans ce pavement. Que l'on compare simplement les ailes de ces deux Amours si proches l'un de l'autre, et l'on sera frappé par la différence de maïtrise technique et de talent.

La pièce suivante (D, 6, 18 m x 5,35 m) est, nous l'avons signalé, le centre de l'aile nord. L'organisation de son pavement en découle. Nous l'avons déjà décrite 12, et nous en rappellerons seulement l'essentiel : au nord et au sud, deux bandeaux de rinceaux donnent sur la galerie et sur la cour centrale. Un encadrement carré de 39 panneaux renferme un cercle délimité par une tresse à deux brins. Le cercle est rempli par un canevas simple d'hexagones en nids d'abeilles 13 : six hexagones entourent un hexagone central orné d'un paon faisant la roue. Six oiseaux remplissent les hexagones périphériques : deux canards dans un cadre de flots dextrogyres, deux perroquets (ou perruches calopsittes ?) dans un cadre de dents de loup avec fers de lance aux angles, deux perdrix dans un cadre d'arêtes de poisson à couleurs alternées. Les deux oiseaux de chaque "couple" sont opposés de part et d'autre du paon. Dans chacun des couples, l'un des oiseaux est en train de se nourrir et l'autre a terminé son festin. L'intention est sans doute de figurer le même oiseau pendant et après son repas. Notons que les trois oiseaux en train de manger sont côte à côte et occupent les côtés sud et ouest du décor, tandis que les oiseaux repus, nécessairement côte à côte aussi, occupent les côtés nord et est. Seul le paon, centre de symétrie de l'aile nord, n'entre pas dans ce schéma. Nous avons déjà donné notre point de vue sur la qualité de ces repésentations, supérieure à ce qui a pu en être dit 14. Une étude récente 15 confirme notre analyse : ces oiseaux, et particulièrement les perroquets et le paon, sont beaucoup plus réussis que beaucoup d'autres parmi les nombreux volatiles qui ornent les mosaïques rhodaniennes.

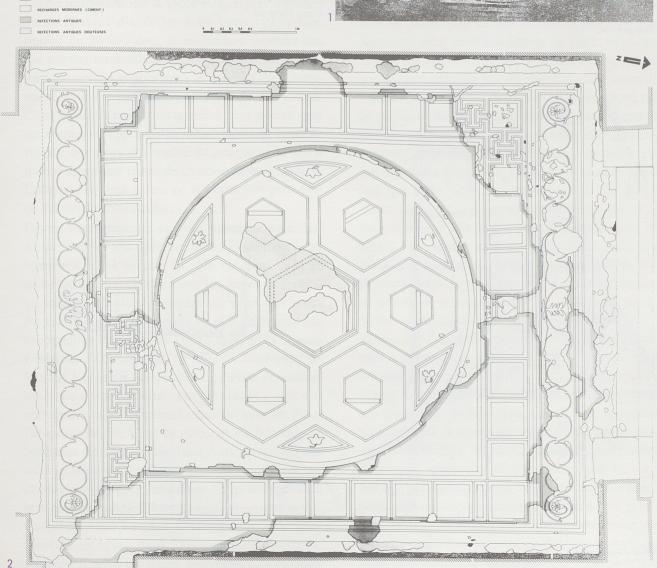
Faut-il rechercher dans cette volière un thème directeur? La proposition la plus simple que nous ayons faite continue de nous paraître la plus satisfaisante : il s'agit sans doute d'oiseaux que le propriétaire de cette villa pouvait tous avoir autour de lui ou dans sa cour centrale, y compris les perro-

Le seul écoincon d'origine conservé, la panthère marine, à l'angle sud-est, est lui aussi d'une facture remarquable. Il tranche évidemment sur les trois autres, plantes et pampres stylisés dus à de maladroites réfections antiques. Rappelons que ces réfections, très nombreuses, ont touché les deux fig. 1 et 2 cinquièmes du pavement, et particulièrement l'en-ci-contre cadrement formant carré. Leur localisation ne permet guère d'expliquer cette usure. On ne comprend pas mieux la négligence avec laquelle un tel pavement a été "rapiécé". Il y aurait d'ailleurs une étude générale à reprendre sur les réparations antiques des mosaïques romaines.

La pièce suivante (E) correspond exactement, en dimensions et organisation du pavement, à sa symétrique C: 6,18 m x 3,95 m, 18 panneaux carrés... Seuls les motifs décoratifs des quadrillages de fig. p. 51 bandes et des médaillons diffèrent, ainsi que le sens de lecture : tous les panneaux se lisent du nord, où se trouve l'accès principal à la pièce. Des motifs, nous rappellerons seulement un panneau orné de trois canards et un autre d'un masque de théâtre, qui se retrouve presque à l'identique dans la mosaïque des Masques de Saint-Romains-en-Gal. Les nombreuses lacunes du pavement, qui de plus ne nous est pas encore revenu restauré 16, interdisent de rechercher une thématique éventuelle. En revanche, le problème des dégradations et des réfections antiques se pose là encore avec acuité. Reste, après avoir traversé le couloir G, symétrique de H, la pièce F (6,18 m x 4,10 m), vestiaire du balnéaire, dont le pavement est le plus simple ; le schéma de composition est appuyé sur l'emploi d'octogones jointifs réunis par des carrés à croisette centrale; les octogones sont meublés d'un décor linéaire noir figurant des svastikas. Il s'agit d'un tapis pratiquement bichrome noir et blanc, à l'exception des croisettes. Une étude purement stylistique et comparative en ferait une mosaïque bien

- 1. Villa du Paon, mosaïque de la pièce D.
- 2. Villa du Paon, mosaïque de la pièce D, plan montrant l'état des restaurations antiques.





de la ville et occupe en partie le replat oriental de la colline de Puymin. Bien avant lui, le site accueille un foyer et une station du néolithique final. Il faut attendre l'époque augustéenne pour trouver les vestiges d'un bâtiment impossible à identifier (n° 11 du plan). A l'époque flavienne sont installées de très modestes boutiques et arrière-boutiques (parfois moins de 20 m²), où l'on transforme des produits que l'on vend ensuite directement à l'étal donnant sur la rue : textiles, huiles, etc...

Artisans et commerçants logent sans

doute à l'étage, limité à une sorte de

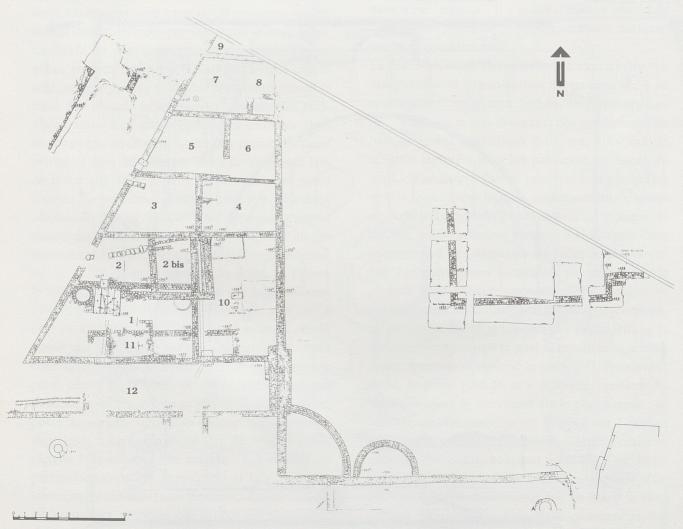
e quartier, de forme triangulaire,

galeas. Après bien des modifications internes, l'ensemble est détruit vers la fin du III^e siècle après J.-C. Seules se réinstallent très provisoirement, dans un espace redevenu rural, deux pièces d'une cabane médiévale (n° 2 et 2 bis du plan).

Y. d. K.

1 - En attendant la publication complète, pour une description plus détaillée, cf. Goudineau et de Kisch 1984, p. 51-52, de Kisch 1990, p. 33-36.

Plan général.



plus ancienne que ses voisines, ce qui serait assurément une erreur ¹⁷. C'est la fonction de cette salle, au reste fort peu éclairée, qui a dû dicter la modestie de son décor.

Une fosse creusée dès l'Antiquité à l'extrémité nord de la mosaïque offre une coupe sur une zone réparée du pavement. On observe que cette zone, par définition plus récente que le reste de la mosaïque, repose sur un *nucleus* fait d'un lot céramique homogène datable des années 70 à 100 après J.-C. Il est peu vraisemblable que, pour restaurer le pavement, on ait disposé d'un dépotoir céramique homogène vieux de plus d'un siècle... Mais nous reviendrons sur ces problèmes de datation.

Achevons auparavant l'étude du balnéaire. Dans l'angle nord-ouest de la pièce F, quelques marches permetttaient d'accéder à un petit *caldarium* (moins de 20 m²) dont la *suspensura* reposait sur des pilettes monolithes. Quatre colonnes de *tubuli*, partiellement engagées dans le mur sud de J, assuraient seules la circulation verticale de l'air chaud. C'est là un dispositif en général plus ancien que ceux qui font appel à des *tubuli* tapissant toute la surface des murs. La fouille du *praefurnium* (K) a livré d'abondants restes de charbon de bois calciné. Un appentis situé à l'est de K permettait peut-être de stocker le combustible.

Disons maintenant un mot des fontaines à escalier d'eau. Placées sur l'axe nord-sud de symétrie du bâtiment, elles jouent un rôle éminent dans le décor de la villa. Or elles sont les seules connues à ce jour en Gaule. En revanche, elles ont leurs parallèles exacts à Pompéi 18, et à de nombreux exemplaires (Maisons du Grand Duc, de la Grande Fontaine, du Centenaire, de Loreius Tiburtinus, de Marcus Lucretius, de l'Ephèbe...). Pour l'essentiel, mais non en totalité, ces fontaines ont été construites entre le tremblement de terre de 62 et l'éruption de 79. C'est le moment où Sénèque se lamentait d'un tel gâchis d'eau dans les balnea des affranchis de son époque : "Quantum aquarum per gradus cum fragore labentium !", qu'il opposait à la modestie du balneolum de Scipion l'Africain 19. Ce qui est notable en fait, c'est que ce type de "fontanella" intégrée dans l'architecture disparaît, semble-t-il, avec les temps néroniens. Les modèles

qui suivent relèvent de la grande architecture monumentale ou appartiennent au contraire à la série des figurations de marbre de petites dimensions, qui sont pour ainsi dire des fontaines en réduction. C'est ainsi que la pièce de Feltre qu'étudie Galliazzo ne dépasse pas 21 cm de haut, socle et "pyramide" additionnés! Rien donc en Gaule, sinon le cas de la Villa du Paon, et rien d'exactement comparable en Italie après 79 après J.-C. On pense à une mode architecturale qui, par sa brièveté, rejoint, à la même époque, celle des verres "sigillés" ²⁰. Il faudrait certes ajouter les représentations peintes de ces fontaines, mais, là encore, elles ne se rencontrent qu'à Herculanum et Pompéi.

Sans doute s'agit-il d'un argument a silentio, mais il nous incite tout de même, lui aussi, à ne pas dépasser, pour la construction de cette villa, les années 80 après J.-C., 100 à la rigueur. Ajoutons que le seul élément datant contenu dans le caniveau d'évacuation des eaux de la fontaine nord est un dupondius de Domitien. Ajoutons surtout que le mur de soutènement, inséparable du mur périmétral nord de la villa, l'est aussi du mur de limite est des boutiques flaviennes. On nous concèdera peutêtre que cette villa est antérieure à la fin du Ier siècle après J.-C., et qu'elle peut même parfaitement remonter à la fin du deuxième tiers de ce Ier siècle. Or nous redisons avec force que les mosaïques C, D et E assurément, et les autres fort probablement, sont inséparables du programme architectural initial. Ce n'est pas à l'époque sévérienne (datation qui fut proposée pour ces pavements) que l'on s'est ingénié à retrouver des symétries architecturales vieilles de 100 à 150 ans pour les souligner par la symétrie de mosaïques nouvelles. Il y a d'ailleurs quelque perversité à isoler des mosaïques de leur contexte, de leur contenant architectural. Assurément, nombre de pavements apparaissent dans un bâti qui peut avoir déjà des décennies, voire des siècles d'existence. Le seul fait que nous rencontrions, dans certaines constructions, des mosaïques superposées suffit à le prouver, et les exemples de Fishbourne, pour ne prendre que ceux-là, sont parfaitement connus. Mais ce n'est tout de même pas une règle, et le cas de la Villa du Paon montre qu'il ne faut pas renverser les schémas les plus naturels.

La conséquence n'est pas négligeable : des mosaïques dont l'appartenance aux productions des ateliers rhodaniens ne saurait être contestée doivent être attribuées au dernier tiers du Ier siècle après J.-C. et non à la fin du IIe ou au début du IIIe siècle, sauf à malmener durement les données archéologiques. Faut-il pour autant revoir la chronologie de l'ensemble des mosaïques "rhodaniennes"? Nous n'en demandons pas tant. Que l'on voie, si l'on veut, dans ces créations vaisonnaises un point de départ des productions rhodaniennes... Rappelons-nous toutefois que la datation sévérienne de ces pavements repose, à l'origine, sur des rapprochements stylistiques avec des mosaïques africaines, et, ensuite, sur ce que nous appellerons l'effet de boule de neige : une boule de neige qui dévale une pente neigeuse peut terminer sa course sous la forme d'une énorme sphère. Le poids initial de la boule de neige n'en est pas pour autant augmenté. Et l'accumulation de datations stylistiques ne change rien à la faiblesse éventuelle du rapprochement qui constitue le point de départ. Concluons sur une observation historique : si, pour l'Afrique du Nord romaine, l'époque sévérienne est

sans doute le temps d'un nouvel essor, il n'en est pas du tout de même en Gaule. Il n'y a pas de reprise, générale ou régionale, de l'expansion urbaine ni de la construction rurale qui justifierait cette floraison artistique exceptionnelle. En somme, on aurait les mosaïques, mais pas l'architecture. Cela nous a toujours gêné!

C'est sans doute, nous l'avons vu à propos de la pièce C, vers la fin du IIIe siècle que la villa est détruite. Le puits qui se trouve juste à l'ouest de la villa et contribuait à l'alimenter en eau est comblé peu après 285 après J.-C. Là encore, comme dans le cas des Thermes du Nord, c'est le monnayage de Carin, associé à de la céramique, qui nous renseigne.

Au milieu du IV^e siècle, il semble que la cour bétonnée ait été réutilisée. Du matériel céramique et monétaire le confirme. Mais les conditions de cette réoccupation nous échappent totalement.

A la charnière de la ville et de son terroir, cette villa est donc un chaînon précieux. C'est sa relation avec ce terroir qu'il faudrait maintenant tenter de comprendre. Mais cela ne peut être fait que dans le cadre d'une approche beaucoup plus large, qui replace la ville de *Vasio* dans le monde rural auquel tout la rattache.

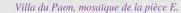
Y. d. K.

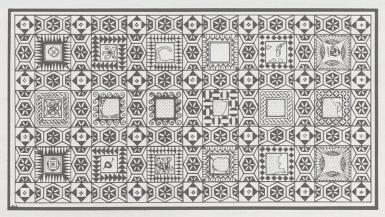
NOTES

- 1 On nous a plusieurs fois contesté l'appellation de "villa suburbaine" que nous avons appliquée à cette construction. Nous la maintenons néanmoins, pour des raisons de commodité et de bon sens. Pour nous, la stricte appartenance urbaine, dans un cadre romanisé, se traduit par l'ouverture sur la voirie, l'utilisation des égouts, une fonction dans la ville, la présence d'un schéma architectural retrouvé dans d'autres quartiers, et bien d'autres critères encore, dont aucun ne se rencontre ici clairement. Ajoutons que le plan du bâtiment est celui, bien attesté, de villas, suburbaines notamment, et non de *domus* urbaines. Enfin, immédiatement à l'est de cette villa, des surveillances de travaux répétées et attentives n'ont pas permis de rencontrer une seule trace de bâti, urbain ou non. Devrions-nous parler de "villa en limite de ville" ? L'ambiguïté serait sans doute plus rassurante.
- 2 Les travaux, placés sous l'autorité de Henri Rolland, étaient dirigés par André Dumoulin, cf. A Dumoulin 1964 ; Salviat 1967, p. 378-382.

- 3 Lassus 1971.
- 4 De Kisch 1990.
- 6 Lassus 1971, p. 49-54
- 7 De Kisch 1990, p. 17.
- $\bf 8$ Gnoli 1971, clichés n° 90, 94, 101, 118, 120, 123, 124, 133, ect
- 9 Gnoli 1971, n° 204 ; mais cf. aussi le cipolin pyrénéen Gnoli, n° 207.
- 10 J.-P. Darmon et H. Lavagne 1977, p. 165.
- 11 Plus précisément, si les Amours pêcheurs sont nombreux, ils sont généralement représentés dans des barques, et non juchés sur un dauphin. Cf Carandini, Ricci, de Vos 1982, p. 173, 250-253, 255 et *passim*.
- 12 De Kisch 1990, p. 22-26.
- 13 Lancha 1977, p. 68 sq.
- 14 Lassus 1971, p. 55.
- 15 Gunther 1991.

- 16 A la différence des pavements C, D et F, restaurés par les soins de M. Cl. Bassier. Deux d'entre eux (C et D) sont actuellement présentés dans le Musée de Vaison-la-Romaine.
- 17 Le rapprochement le plus probant est à faire avec une mosaïque d'Amiens, datée, sans doute à cause de sa simplicité et du seul emploi du noir et blanc, " des I^{er}-II^e siècles" (Stern 1957, rééd. 1979, p. 65 et pl. XXXVI-XXXVII). Notons au passage que cette mosaïque appartient à un ensemble thermal.
- 18 Galliazzo 1979, p. 56-57 en particulier. Nous remercions H. Lavagne, qui nous a signalé cet article d'un accès difficile, et N. de La Blanchardière, qui nous l'a procuré!
- 19 Sén., Ep., XI, 86, 7.
- ${\bf 20}$ Sur ce sujet, et pour rester à Vaison et dans le quartier des boutiques, cf. de Kisch 1979 b, p. 273-278.







Le vignoble dans la région de Vaison : des conditions favorables à la prospection archéologique.

VAISON ET SES CAMPAGNES exploitation de l'espace à l'époque gallo-romaine

a connaissance des campagnes de Vaison dans l'Antiquité est le fait d'une recherche récente. Elle s'inscrit dans le mouvement d'une approche élargie à l'archéologie des espaces, développée depuis peu dans nos régions. Elle permet de conjuguer à la fois le regard de l'archéologue et de l'historien pour décrypter la succession des paysages et approcher, sur la longue durée, les phases de l'occupation humaine en milieu rural.

Dans le cas de Vaison, la situation était paradoxale puisque, si les antiquités de la ville étaient connues au moins depuis le XVe siècle, et si la connaissance de l'urbanisme antique constituait un fait marquant dans les avancées de la recherche archéologique moderne, on demeurait jusqu'à il y a peu dans une ignorance à peu près complète de l'évolution des campagnes préromaines et gallo-romaines ¹. Il était donc de bonne méthode de s'attacher à étudier le monde rural de cette région en portant une attention particulière sur l'époque contemporaine de la constitution de *Vasio Vocontiorum*.

Cette connaissance approfondie des campagnes est d'autant plus justifiée qu'on ne peut historiquement séparer croissance urbaine et exploitation agraire. En ce sens, c'est moins Vaison et ses campagnes qui intéressent notre propos que Vaison dans ses campagnes.

"Toutes les villes vivent d'une prise d'espace" disait F. Braudel. En effet, celles-ci sont si étroitement reliées au milieu naturel qu'on pourra ainsi privilégier la recherche sur les relations dynamiques s'établissant entre les pôles (lieux d'échanges, de transactions, de représentation sociale, de culture, de civisme...), les périphéries constituées par le milieu

physique aménagé autour des pôles, et les réseaux (voies, chemins, cadastres, habitations, etc.). Ces derniers matérialisent en quelque sorte les intéractions entre centres, lieux attractifs et marges des territoires.

L'individualisation des réseaux et des zones d'exploitation agricole saisis dans leur évolution nous permet ainsi de comprendre en quoi une ville comme Vaison a pu être "dévoreuse d'espace", en ce sens où elle a entièrement organisé à son profit l'environnement immédiat et lointain.

DIMENSIONS DE L'APPROCHE ET ÉCHELLES DE TEMPS

Les résultats d'une telle approche historique sont le fruit d'une dizaine d'années de recherches effectuées principalement grâce à une prospection de l'espace agraire actuel et à la reconnaissance arienne d'environ 24 000 ha représentant 74% de la surface totale des cantons de Vaison, Malaucène et Beaumes-de-Venise. A l'étape actuelle, les cantons des Baronnies et du Nyonsais n'ont pas été prises en compte (Meffre 1992 et 1992b).

Il paraissait par ailleurs quelque peu artificiel de porter l'accent sur une période donnée sans s'interroger sur l'occupation humaine de la même région aux périodes antérieures et postérieures. Ce souci d'intégration des étapes du peuplement dans la continuité historique a donc sous-tendu notre enquête de terrain. Elle a permis ainsi de rendre compte de toute occupation humaine dans la région choisie, en tenant compte des grandes périodes de socialisation de l'espace rural ². Nous n'insisterons cependant ici que sur les aspects propres à l'époque

STRUCTURES DE CRÉMATION COLLECTIVE D'ÉPOQUE GALLO-ROMAINE

est au cours d'une prospection archéologique au quartier *Roussillon* à Vaison, en rive gauche d'Ouvèze, qu'il nous a été possible de repérer d'abondantes traces noires, charbonneuses, bourrées d'ossements humains brûlés, situées à la base d'une butte rocheuse qui domine le cimetière actuel.

Une fouille de sauvetage, conduite par V. Bel et l'auteur, a donc été entreprise sur un espace de 15 m² à l'emplacement de ces vestiges, afin d'en déterminer la nature et de vérifier l'importance du gisement.

Les sondages ont donc permis de mettre en évidence de nombreuses couches alternées de cendres charbonneuses mêlées d'ossements, de couches de pierres brûlées, des couches d'ossements peu ou en partie brûlés, dont certains éléments étaient encore en connexion anatomique. Parmi ces vestiges osseux du matériel archéologique résiduel, (métal, céramique, verre) ont permis d'apporter quelques indications d'ordre chronologique.

L'interprétation stratigraphique établit que nous avons affaire à une phase principale de fonctionnement regroupant toutes les couches renfermant cendres, pierres et ossements ; une deuxième phase est constituée du creusement de tranchées bien postérieures à l'abandon du site en tant que lieu de crémation ; une dernière phase corres-

pond au recouvrement du gisement par un dépôt d'humus.

La phase I, la seule qui nous intéresse ici, correspond à une structure liée à la crémation de cadavres dans un contexte historique qui est celui du Haut-Empire gallo-romain (fin 1er siècle de notre ère): en témoignent ossements brûlés, charbons de bois, pierres brûlées. Les ossements en connexion anatomique ne semblent pas correspondre à des vestiges de sépultures à inhumation, mais plutôt à des crémations incomplètes. L'existence d'articulations labiles en connexion (os du pied, par exemple) fait penser que l'on est sur une aire de crémation ou à proximité immédiate de celle-ci. Par ailleurs, aucune trace de rubéfaction de la roche en place n'a été remarquée.

Ces remarques sont sujettes à vérification après étude anthropologique et anthracologique de détail. Elles pourront prendre en compte la dispersion des vestiges, le degré de crémation, l'étude des connexions anatomiques, le dénombrement des individus, etc.

La structure de crémation identifiée comme la première phase d'utilisation du gisement nous paraît revêtir un intérêt exceptionnel pour la connaissance de l'incinération collective à l'époque gallo-romaine. En effet, si comme nous le supposons, il s'agit bien d'un *ustrinum* (fosse à crémation permanente) ou d'une zone de rejets, résul-

tats d'un curage d'ustrinum, il est possible pour la première fois d'étudier les conditions de crémation et le mode de fonctionnement d'un bûcher. Aucune structure de ce type n'a fait l'objet, jusqu'à présent, de fouille systématique et d'observations détaillées. On notera cependant, pour la moyenne vallée du Rhône, la fouille d'un ustrinum à Saint-Paul-Trois-Châteaux.

Précisons enfin le contexte de notre lieu de crémation collective. Nous nous trouvons au sud-ouest du cimetière actuel de Vaison qui provient d'un transfert effectué en 1884. Lors de son aménagement, de nombreuses sépultures à incinération ont été découvertes avec tout le mobilier, verrerie, poteries, objets en métal (Sautel 1926, 1: 28-29). Par ailleurs, au-delà de la zone cimétériale actuelle, dans les vignes qui touchent à notre zone de crémation, d'autres vestiges antiques ont été découverts, qui paraissent constituer le prolongement de la zone des incinérations.

On comprend ainsi beaucoup mieux comment notre dépôt de résidus de crémation s'insère dans une activité funéraire collective. C'est que, après le cimetière de Maraudi, celui du quartier Roussillons est de toute évidence une aire sépulcrale parmi les plus conséquentes de la ville du Haut-Empire.

gallo-romaine en mettant l'accent sur le Haut-Empire. Au préalable, et sans prétendre empiéter sur les questions propres à l'urbanisme, on s'attachera à présenter brièvement quelques idées sur les rapports spécifiques qu'ont pu entretenir noyau urbain et espace rural.

LE CARACTÈRE OUVERT DU DÉVELOPPEMENT URBAIN À PARTIR DU HAUT-EMPIRE

Nous ignorons tout ou presque de la cité indigène voconce. Bien qu'il ait été proposé d'en situer l'existence sur la colline du château, en rive gauche d'Ouvèze, le raisonnement sur la position de la ville dans son territoire, lié à des considérations topographiques, nous incitent en effet à proposer qu'une part de la Vasio préromaine a aussi existé en rive droite, sous la ville moderne, en tant que marché-relais. Cette vocation privilégiée de Vaison au regard du monde voconce semble d'ailleurs avoir traversé les siècles puisque, encore avant-guerre, on dénombrait six marchés différents (marché aux porcs, aux chevaux, aux moutons, lapins, au tilleul, "aux herbes"...), caractérisant la rencontre et l'échange de produits entre deux espaces complémentaires : plaine comtadine et montagne préalpine (Burnand, 1977).

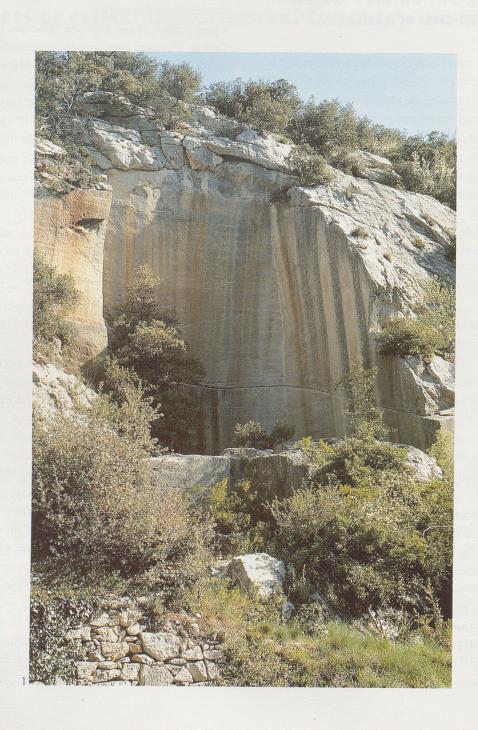
C'est donc cette position d'une ville de contact implantée en lisière des plaines du Rhône mais toujours attachée à une ambiance de piédmont qui a fait de Vaison - bien plus que Luc ou Die, pôles centraux intérieurs au monde alpin - une capitale ayant un rôle éminent dans la diffusion de la culture dominante ³.

Un tel marché-relais ne pouvait guère se déployer autrement qu'au contact avec des terroirs ouverts, en des lieux d'accès à la fois spacieux et immédiats, c'est-à-dire en rive droite d'Ouvèze, à la convergence de plusieurs voies - et non pas seulement avec la voie pénétrante longeant la rive gauche. Autant qu'on puisse en juger par les secteurs de la ville impériale qui ont été fouillés, quelques traits d'organisation permettent d'en prendre la mesure :

- absence d'enceinte circonscrivant un espace fini qui eût été opposé à un espace extérieur indifférencié ;
- croissance "sauvage" de la ville (comme il a déjà été vu par Ch. Goudineau) remplisssant de proche en proche les espaces vacants et structurant progressivement l'espace par des rues grossièrement parallèles (5 rues reconnues, d'orientation nord-sud c'est-à-dire se dirigeant vers le centre , pour 2 d'orientation est-ouest);
- parmi elles, la rue baptisée "Rue des boutiques", à l'est de Puymin, n'est que la continuation exacte du chemin rural dit "de Vaison à Mirabel" devant aboutir, à l'origine, au centre de la cité : les observations de terrain ont montré que l'urbanisation le long de cette desserte au cours du Ier siècle de notre ère ne se prolonge guère au-delà du théâtre;
- dispersion de grands monuments publics sur une large périphérie autour du noyau central : thermes du nord près du "chemin de Baye"; théâtre antique, appuyé au nord contre le socle molassique ; podium de temple augustéen (?) au nord de la rue des Boutiques ; possible *forum* à proximité de la cathédrale médiévale...). A l'appui de ces constatations, les prospections au sol montrent qu'à l'époque antique, la zone comprise entre les thermes du Nord et le théâtre (séparés de 250 m) est vide de toute habitation.

L'absence de limites extérieures permet ainsi de concevoir un noyau historique autour duquel l'habitat s'est progressivement organisé en remplissant les vides et en aménageant des rues. L'habitat dispersé a été alors repoussé au-delà du théâtre et s'est réparti en éventail sur tout le piemont de Vaison en fonction d'un réseau régulier de dessertes vicinales. Au point d'acmé du développement urbain, à l'époque d'Hadrien, on pénètre alors dans la ville comme on la quitte : de proche en proche, par transitions du plus lâche au plus serré, par glissement progessif. On a affaire ainsi à une symbiose entre la ruralité où se pertétuent les valeurs traditionnelles et un espace construit qui exhibe tous les avantages de la culture romaine. Nous rejoignons là encore les propos de Ch. Goudineau affirmant que "l'un des traits fondamentaux de la romanité fut bien sa diversité, qui fit sa force" (1979 : 313).

- 1.Les fronts de taille des carrières de Beaumont-du-Ventoux exploitées durant l'Antiquité.
- 2. Remploi d'autel votif avec maillet celtique dans un cabanon en milieu rural.
- 3. Section de l'aqueduc antique conduisant les eaux des sources du Groseau à Vaison. Quartier Terres marines à Crestet.



CROISSANCE URBAINE ET EXPLOITATION DE L'ESPACE

S'il est vrai que la ville est dévoreuse d'espace, la même est aussi nécessairement dévoreuse de matière première.

"La mode" instituée des dépenses somptuaires à partir d'Auguste sous-entend la concentration des richesses, c'est-à-dire nous l'avons dit, le goût pour la bâti, (monuments publics, extention d'un secteur d'habitat privé...) qui nécessite l'emploi de matériaux prélevés sur place, à proximité, ou bien importés depuis l'extérieur du territoire de la cité. Ces interactions entre centre et périphéries sous-entend alors l'existence d'une voirie qui utilise les tracés régionaux en les améliorant ou qui crée de toutes pièces des dessertes affectées à des usages spécifiques comme le transport des pierres de carrières.

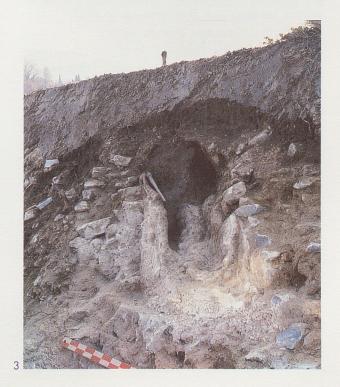
On en utilise de deux sortes : un calcaire coquillier d'âge tertiaire, provenant des carrières de Beaumont du Ventoux, éloignées de 12 km environ, et un calcaire froid bleuté, issu des carrières situées sur les deux rives de l'Ouvèze, à proximité immédiate de la ville. Dans une moindre mesure, la molasse gréseuse dite "safre" a partiellement été employée dans l'infrastructure de certains bâtiments publics.

Les argiles, très nombreuses sur tout le territoire, ont servi pour la fabrication des tuiles et des céramiques (cinq marques de tuiliers ont à ce jour été identifiées, dont la plupart paraissent locales).

L'eau provient de différents captages de sources (une quinzaine est attestée en milieu rural). La plus notable est sans conteste celle du Groseau attestée dès l'époque préromaine. L'eau parvenait à Vaison dans un aquedc long de 10 km.

On a parfois tendance à oublier l'extrême importance du bois en tant que matériau à usage multiple, totalement indispensable dans toute technologie ancienne : matériau de construction direct (charpentes et maçonnerie), mais aussi et surtout matériau de combustion lié à la construction (fours à chaux pour le mortier, fours à terres cuites), à la consommation (fours à pains) et au chauffage (charbons de bois pour les braseros). On n'omettra





pas de signaler que la présence des *praefurnia* sous les salles chaudes de plusieurs ensembles thermaux publics de la ville et les multiples salles chaudes des établissements privés devaient engloutir un impressionnant tonnage de bois annuel.

Il convient enfin de signaler que dans les zones cimétériales les bûchers collectifs (ustrina) destinés à la crémation des corps au cours des deux premiers siècles de notre ère ont exigé une consommation régulière de bois sec spécialement préparé. On peut mesurer par ce simple tour d'horizon combien le processus d'urbanisation a soumis l'espace physique environnant à une intense pression due aux activités productrices et à une intégration complète dans la sphère sociale.

L'EXPLOITATION DE LA TERRE

Quelques considérations tout d'abord sur le milieu physique : nous avons affaire à un relief peu élevé - 300 à 400 m - , aux formes jeunes, circonscrit par de petits bassins cloisonnés et longilignes qu'encadrent deux cours d'eau : l'Aigues au nord et l'Ouvèze au sud. Les bassins de ces derniers permettent l'établissement de relations directes entre la plaine du Comtat, ancien monde cavare, et les premières hauteurs des Baronnies qu'on décrit habituellement comme une zone de serres.

Le géosystème des Dentelles de Montmirail / massif de Saint-Amand occupe une place centrale : de par sa forme générale, la variété de ses roches, son diapirisme et ses résurgences, il constitue une unité paysagère et écologique dont les communautés anciennes ont pu longtemps tirer profit, notamment du point de vue de l'exploitation pastorale et forestière.

Par ailleurs, un réseau hydrographique hiérarchisé a puissamment découpé les versants, favorisant une alternance de facettes écologiques ou de petits terroirs agricoles nettement délimités, possédant un amont collinaire sec et un aval en zone humide, près du cours d'eau principal.

Compte tenu du développement des forces produtives et des moyens agro-techniques propres à l'époque antique, les sols argilo-marneux et graveleux des massifs de Rasteau-Buisson-Serre-Rouge,

les sols détritiques secs issus des grès couvrant la plupart des pentes n'ont semble-t-il, jamais long-temps permis le développement d'une agriculture spéculative. D'ailleurs, seuls quelques bassins situés de part et d'autre du cours de l'Ouvèze - plans de Vaison et de Séguret - aux sols bruns parfois profonds mais peu hydromorphes, ont pu rendre possible le développement des emblavures et des prairies.

Si l'on ajoute divers facteurs déterminants tels que l'opposition des versants, l'importance des ubacs favorisant l'existence de variations climatiques à contrastes thermiques accentués ⁴, le rôle des vents dominants comme le mistral, ou le morcellement de l'espace déjà signalé, on peut imaginer quelles ont été les conditions générales d'une production agricole dans l'Antiquité fondée sur l'autoconsommation et sur un surplus vendable.

Il fallait en fait compter sur un jeu de complémentarités fondé sur les microclimats, la diversité des sols, la dissémination des espaces cultivables, les quartiers de culture, permettant un système agricole polycultural ⁵. La carte d'implantation des habitats ruraux connus à ce jour à partir du Principat d'Auguste, rend bien compte d'une occupation répartie sur la totalité de l'espace agraire, manifestant la volonté de tirer parti de différents terroirs à la fois.

Les trois dernières décennies avant l'ère chrétienne sont celles où l'on voit s'installer dans les bassins alluviaux et à la base des coteaux les mieux exposés certaines unités d'exploitation agricole dont les mieux situées du point de vue des rapports de complémentarité agricole et des communications dureront jusqu'à la fin de l'Antiquité.

La maison au Dauphin dans son premier état (vers -40 / -10) illustre assez bien ce type d'exploitation : la partie résidentielle est refermée sur une cour intérieure ; mais elle est entourée de dépendances agricoles (greniers, lieux de transformation des produits agricoles, basse-cour, appentis).

Ces exploitations, qu'on appelle *villae*, ont donc créé un ou plusieurs terroirs juxtaposés dans le territoire qu'elles se sont assignées : si les premiers existent encore parfois, les seconds ont été assez vite transformés sous l'effet des mutations foncières.

Au cours des deux premiers siècles de notre ère l'espace agraire s'émaille d'un semis de constructions diversifiées dont l'essentiel répond à une vocation agricole. A l'habitat dispersé semble donc bien correspondre une extension des surfaces cultivables : on met en valeur certaines pentes comme dans le vallon des Sausses, au nord de Séguret, où l'on a pu retrouver des terrasses de culture et de soutènement en pierres liées à l'argile (Meffre, 1990).

Il serait vain de vouloir préciser la répartition des cultures entre olivier/vignoble/céréales, qui, a très largement variée dans le temps social et l'espace économique; on remarquera par exemple que des pierres d'ancrage de pressoirs à vis ont été récemment découvertes sur plusieurs sites d'habitat dans les Baronnies (alors qu'elles sont inexistantes ailleurs): elles pourraient indiquer que cette région, - située actuellement sur la limite climatique de l'olivier - a pu se spécialiser dès le Bas-Empire dans la production de l'huile.

La viticulture augustéenne et celle du début de notre ère semble avoir trouvé un terrain particulièrement favorable le long de la vallée du Rhône qui reste un lieu privilégié pour l'écoulement d'une production spéculative; mais les piédmonts argileux de notre secteur ont pu aussi voir l'émergence d'une production de vins locaux dont un au moins est passé à la postérité: le vin doux des Voconces cité par Pline (H.N., XIV, 83-4) 6.

Certains secteurs périphériques (au-dessus de 250 m), comme le massif de Saint-Amand ou les Baronnies ont pu être exploités en même temps pour leur couverture forestière et pour la pierre à chaux. Si l'on ajoute à cela les effets du pastoralisme, on a dû arriver assez vite à l'établissement d'un saltus, espace à végétation dégradée qui témoigne d'une pression excessive du travail humain sur le milieu. Cette pression nous paraît avoir été d'autant plus réelle qu'au cours du Haut-Empire la croissance urbaine a nécessité une augmentation des besoins en espace, en produits agricoles et en matière ligneuse.

L'extension de l'habitat dispersé a pu signifier également la cœxistence de formes d'économie figée, plus traditionnelles, essentiellement fondée sur l'autoconsommation, impliquant une différenciation sociale marquée. Cela suppose par exemple que des paysans libres ou dépendants aient été cantonnés dans des zones jugées plutôt répulsives.

Il est intéressant de signaler que pour le Haut-Empire (et pour le seul espace correspondant aujourd'hui au territoire communal), le nombre d'habitats au km² est de 3,3 (hormis la ville proprement dite), alors qu'au début du XIX^e elle est de 6 ⁷. On voit donc que la densité d'occupation du Haut-Empire vaut bien celle de l'habitat individualiste du XIX^e siècle, qui a d'ailleurs correspondu à une époque de grand dynamisme agricole.

En revanche, la deuxième moitié du IIe siècle et le IIIe siècle voient apparaître un phénomène de récession qui a affecté la plupart des régions de Gaule. C'est à cette époque que disparaissent maints habitats antérieurs, comprenant indifféremment riches *villae* de plaine, petits habitats et dépendances. A cet épisode correspond un phénomène de régression de la ville elle-même.

Les effets les plus visibles de cette crise se traduisent par une désertification des campagnes, un accroissement de la population urbaine, c'est-à-dire la disparition des couches sociales les plus fragiles, et un phénomène d'une concentration foncière. On a donc assisté à la fin d'un certain type d'organisation sociale et d'une économie largement autoproductive et autoconsommatrice.

C'est ce qui peut expliquer qu'aux IVe, Ve et VIe siècles, quelques domaines de grande taille - qui ne sont en fait que le prolongement d'exploitations créés à l'époque augustéenne - occupent à eux seuls l'ensemble de l'espace agraire. Certains de ces domaines peuvent avoir été des foyers de christianisme (comme l'atteste le petit sanctuaire Saint-Jean avec mosaïque du Ve siècle, à d'Olonne, commune de Vaison, associé à une grande *villa*).

Les céramiques recueillies sur les sites de ces exploitations attestent d'une durée de vie pouvant s'étendre jusqu'aux VIIe/IXe siècles. Plusieurs lieux-dits *Saint-Martin* (Rasteau, Cairanne, Vaison) - archéologiquement attestés - perpétuent la mémoire de ces "manoirs" de l'Antiquité Tardive et du proto-Moyen-Age.

L'HABITAT "F" DES SAUSSES À SÉGURET une petite exploitation paysanne du Haut-Empire

et habitat est intégré à un ensemble de 13 autres sites antiques à l'intérieur d'un petit bassin-versant situé au nord de la commune de Séguret, à 5 km à vol d'oiseau de Vaison. Son intérêt réside dans le fait que pour la première fois dans cette région a été fouillé dans son intégralité un habitat de terre et de pierres dont la nature, la forme et l'évolution rendent compte du plan d'une petite exploitation paysanne

(métairie ?) datable du Haut-Empire (Meffre 1988b).

Le vallon dit *des Sausses* au nord de la commune de Séguret, est constitué d'un talweg qui débouche au nord sur la vallée d'Ouvèze. Au sud, il est fermé par un ensemble collinaire, intégré au massif de Séguret-Saint-Amand.

Les implantations humaines sont disposées soit au fond de l'incision, sur les colmatages colluviaux, soit à l'adret du val, sur des replats structuraux, au pied d'éminences telles que *Mars* (447 m), *Piech Aut* (431 m). Le vallon est séparé de la plaine d'Ouvèze par un front de collines.

Cet habitat a pu être dégagé sur une surface d'environ 300 m2. Il comporte plusieurs espaces dont une cour fermée au sud (espace I) ; deux espaces liés entre eux, interprétés d'une part comme une bergerie (espace III) et d'autre part comme un lieu de stockage et d'activité artisanale (espace III) : en effet, dans ce dernier, on rencontre un réservoir pour l'eau, une fosse centrale ayant contenu un dolium, grand vase à provi-



sions, ainsi que d'autres aménagements mineurs.

Sur la terrasse située en contrebas, l'espace IV a été interprété comme un lieu résidentiel tandis que l'espace V est une cour intérieur qui s'ouvre au sud sur une porte charretière.

En contrebas, un espace IV, (appentis ?) a été ajouté vers le milieu du 1^{er} siècle et l'espace VII a été progressivement comblé par un dépotoir culinaire qui résume l'histoire de l'occupation.

A une époque difficile à dater (fin 1^{er} siècle ?) un espace IX, avec foyers culinaires et auvent a été aménagé dans la cour principale.

Les techniques de construction et d'aménagement peuvent être résumées ainsi :

- des murs en pierres calcaires prélevées sur place, liées à une argile mameuse;
- des sols en terre constitués d'un cailloutis rapporté, capable d'assurer un bon drainage;
- des enduits intérieurs à l'argile ;
- une toiture de tuiles (tegulae et imbrices) supportées par une charpente

en bois. Cette toiture a été retrouvée en place dans le niveau supérieur d'effondrement.

On ne note aucun usage du mortier de chaux.

Les vestiges mis au jour permettent de remarquer que tous les espaces construits ont une vocation essentiellement agricole et artisanale. Nous avons mis en évidence l'existence d'un ensemble constructif conçu à l'humble mesure de l'homme selon une architecture

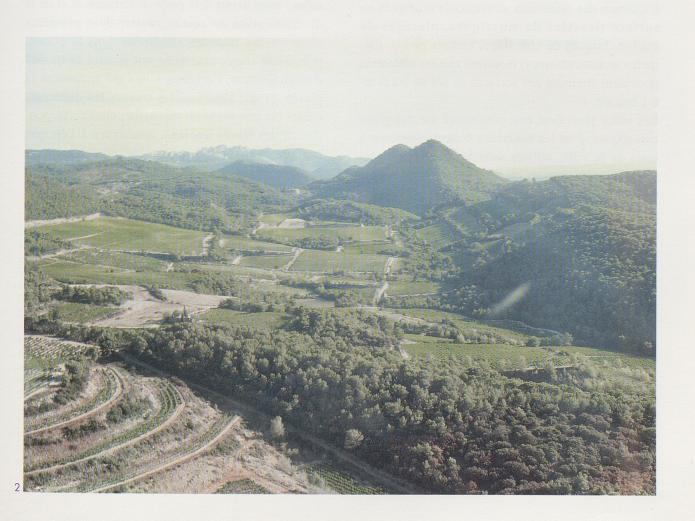
évolutive. Précédée d'une cour clôturée, une telle habitation nous a paru présenter assez de caractéristiques pour être identifiée à une unité d'exploitation agricole de dimension familiale.

Parmi les traces d'activité économique et de stockage, notons plusieurs exemplaires d'amphores à huile, à vin et à saumure ; des fragments de meule domestique, une serpette en fer pour la taille, une jatte avec trous (faisselle), trois pesons de métier à tisser.

Cette unité de vie semble pouvoir être reliée à l'activité générale d'exploitation du vallon. D'autres fermes de ce type ont été repérées sur le flanc à l'adret du vallon. Dépendaient-elles de la villa (site 034) qui se trouve fixée au milieu du vallon ? On se trouverait alors au cœur du territoire de cette propriété agricole qui aurait pu employer la main d'œuvre dépendante résidant dans nos habitats (fermes ou métaires) de pierres et de terre.

1. Le site de Sausses à Séguret. Une villa rustica dont une partie seulement a été dégagée.

2. Le vallon des Sausses à Séguret.



PROPRIÉTAIRES ET FORMES DES HABITATS DU HAUT-EMPIRE

On sait que l'aristocratie voconce retirait une part de ses revenus fonciers de la terre. Certaines inscriptions nous rappellent par exemple le nom de quelques-uns de ces propriétaires ayant eu leur résidence à la campagne. L. Laelius Fortunatus, pontife et flamine d'Auguste, avait son mausolée au Rasteau non loin de sa propriété du quartier Saint-Martin; les Messii, dont les habitants de Vaison ont honoré la mémoire, semblent avoir possédé des tènements à Faucon dont ils sont peut-être originaires. D'autres membres de l'aristocratie voconce ont eu des biens immobiliers et fonciers répartis dans des territoires ou même des cités différentes : tel est le cas de Antistia Pia Quintilla propriétaire à Saint-Paul-Trois-Châteaux, Vaison et Arles.

L'examen des matériaux constructifs retrouvés en surface (tessèles de mosaïques, placages de marbre, briques de chauffage, enduits peints, éléments architectoniques) montrent que les bâtiments pouvaient atteindre des surfaces au sol de 5000 m² à 1 hectare.

Les villae pouvaient être construites sur des plans canoniques, dont les matériaux étaient identiques à ceux de la ville, utilisés dans les mêmes proportions. La pars agraria ou frumentaria semble parfois avoir été séparée de la résidence elle-même, comme en témoigne un bâtiment en pierres et en terre (à Séguret) ayant livré un couple de meules ollaires associées à un grand dolium : ce lieu de transformation des olives a pu être une dépendance agricole de l'importance villa du Pialon placée à proximité.

Si l'essentiel des terres labourables et des parcours de troupeaux pouvaient dépendre de l'aristocratie municipale possédant *domus* et *villae*, on rencontre sous le Haut-Empire plusieurs autres types d'habitats : il s'agit de fermes ayant été habitées par des paysans libres ou dépendants : tel est le cas de cette maison en pierres et en terre, fouillée de 1984 à 1986 dans le vallon des Sausses, à 4 km à l'ouest de Vaison. On a trouvé aussi des implantations situées dans des zones montagneuses, s'identifiant

à des lieux de stockages isolés, des étables pour les troupeaux ou des cabanes de berger avec foyer central et toiture en tuiles, comme celle qui a pu être fouillée en 1990 au Crestet, quartier *Les abreuvoirs*.

Ces catégories d'habitats modestes utilisent des matériaux prélevés sur place et rendent compte de la diversité des ressources du milieu environnant : mœllons en calcaire liées à l'argile, galets des conglomérats tertiaires liés au mortier, présence d'habitats de terre banchée ou de terre enduite utilisée en association avec le mortier de chaux.

VOIES, CHEMINS ET UTILISATION DU MILIEU NATUREL

Bien d'autres aspects de l'organisation de l'espace autour de la ville pourraient être évoqués, en relation avec le déploiement des exploitations agricoles : nous avons déjà parlé de l'extension et de la diversification du réseau routier dont plusieurs observations récentes effectuées dans la plaine, près d'une importante villa ont montré la qualité d'aménagement. Certaines voies qui traversent la plaine ou qui s'insinuent à travers les différents reliefs ont une vocation régionale ; elles correspondent à des tracés anciens, antérieurs à l'époque romaine. Articulé sur ces voies, ou échappant à leur propre logique, un maillage de chemins locaux s'est mis en place sous le Haut-Empire, qui a eu pour effet d'individualiser les finages 8, de créer des liens entres les terroirs composant ces finages et de désenclaver les espaces autrefois répulsifs. Si rien n'a été dit sur les systèmes de culture préromains, c'est que les territoires organisés autour des

Néolithique. On comprendra alors que l'époque gallo-romaine n'est qu'une étape dans l'appropriation ou la réappropriation par l'homme du milieu physique.

Les études de paléo-environnement montrent com-

bien forte a été la pression du travail des hommes sur la nature : l'érosion des versants dûs aux

oppida n'ont à ce jour pas été étudiés et qu'ils n'ont

laissé que peu de traces. Néanmoins, les prospec-

tions de surface montrent bien que nos campagnes

ont fait l'objet d'une intense exploitation depuis le

surpâturages et à une exploitation forestière outrancière est une constante en nos pays méditerranéens; elle a concerné toutes les périodes d'expansion agricole. Il n'est cependant pas aisé de déceler la part d'une période plutôt que de telle autre dans ce processus.

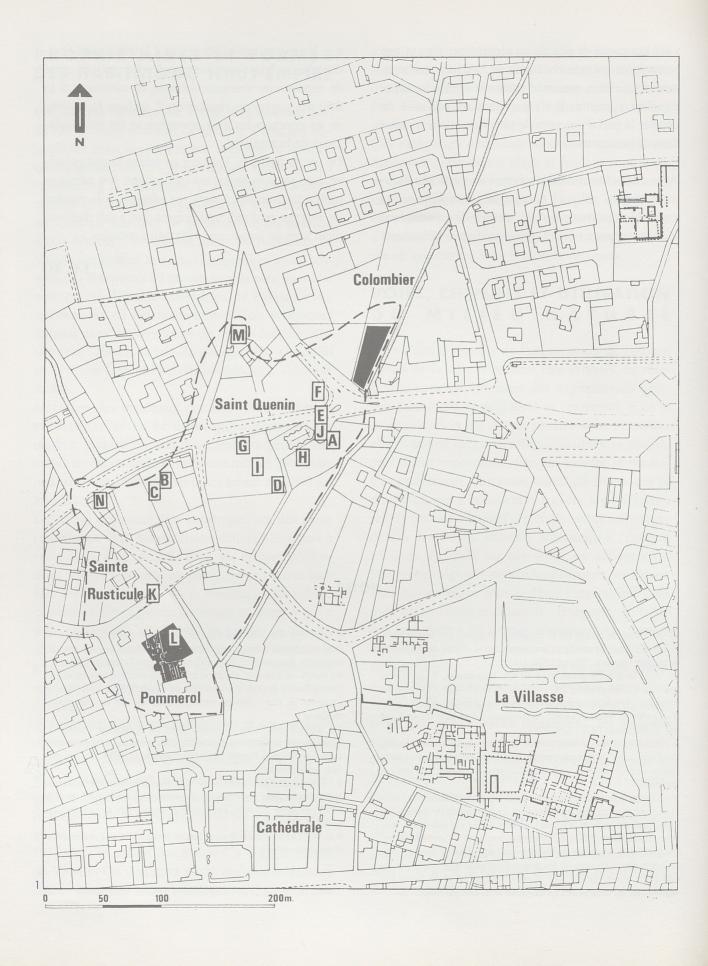
Avec ce bref tour d'horizon nous avons voulu montrer-en quoi ville et campagnes constituent un ensemble étroitement relié, c'est-à-dire partageant le même espace vécu. Il n'y a pas lieu de s'étonner que Vaison soit ainsi décentrée à la limite sud-occidentale du "continent voconce", elle qui n'a cessé de représenter somptueusement ce continent à la face des voyageurs rhodaniens 9, sachant faire sienne les courants les plus novateurs et les plus audacieux de la romanité.

De par sa position, Vaison a en même temps préservé dans ses croyances, ses institutions, son administration territoriale et dans ses rapports à la ruralité un ancrage profond, traditionnel, qui a fait d'elle au plein sens du terme, une ville gallo-romaine.

J-C. M.

NOTES

- 1 Le chanoine Sautel fut le premier à proposer une vision chronologique large concernant l'évolution de la *civitas* de Vaison et du peuple voconce. (Sautel 1926, t. 1).
- 2 Voir la récente publication de Ch. Goudineau, Y. de Kisch, avec la collaboration de J.-Cl. Meffre (1991) "Vaison-la-Romaine", (Paris, Errance), les cartes d'occupation p. 32-33;
- 3 Le rôle de Vaison comme ville-contact a déjà bien été souligné par Y. Burnand (1977 : 279-305.)
- 4 R. Livet (1962) a bien montré dans une étude restée célèbre, combien notre climat provençal, constitué de variations incessantes, imprévisibles et brutales, a longtemps pénalisé l'agriculture ancienne.
- 5 Comment imaginer par exemple qu'on ait pu développer l'oléiculture en plantant des olivettes dans les terrains de la plaine alluviale, prenant alors la place des terrains à blés qui ont fait si souvent cruellement défaut à l'économie ancienne ; l'investissement d'une olivette est tel qu'on imagine mal de l'installer dans un secteur non abrité du vent où les gelées hivernales et printanières les détruirait assez rapidement (n'oublions pas en effet qu'en nos régions, les oliviers gèlent en moyenne trois fois par siècle !).
- 6 Il s'agit d'un vin liquoreux et doux, qui est de préférence le fruit de cépages adaptés à des sols argilo-marneux comme ceux du massif de Rasteau-Buisson ou des Baronnies. Il semble bien avoir été conçu comme une imitation précoce de certains vins exotiques (italiques ou grecs). En tout état de cause, rien à voir avec la Clairette de Die cépage moderne pour un vin de conception moderne
- 7 Mais il convient d'ajouter dans ce comptage toutes les "granges" ou fermes s'inscrivant dans une parcellaire très morcelé, alors que l'espace foncier des *villae* semble avoir requis des surfaces plus étendues.
- 8 Finage doit être entendu au sens d'un territoire sur lequel un groupe rural, (une communauté de paysans), s'est installé, pour le défricher et le cultiver, sur lequel il exerce des droits agraires (Lebeau, 1986:9).
- 9 (...) Urbium (...) opulentissimae sunt Vasio Vocontiorum (Pomponius Mela, II, 5, 7).



L'ANTIQUITÉ TARDIVE (IVe-VIIe SIÈCLE)

epuis longtemps, et surtout grâce aux recensements du chanoine Sautel, I'existence d'une vaste aire cimetériale de l'Antiquité Tardive était connue aux abords occidentaux de Vaison-la-Romaine. Dans les quartiers s'étageant du nord au sud, depuis les 2 Thermes du nord jusqu'à la

cathédrale, et en rive droite du ruisseau de Baye-Pommerol, de nombreuses découvertes avaient permis de circonscrire l'extension de ce cimetière. Pour l'essentiel, les inscriptions furent recueillies aux abords de la chapelle Saint-Quenin, et aux XVII-XVIIIe siècles. 7 ou 8 épitaphes, aujourd'hui perdues, sont mentionnées par Suarez, Boyer de Sainte-Marthe, Calvet et Martin (Sautel 1926) ³. La plus ancienne mention de sépulture, il est vrai d'exception, remonte à 1636.

D'autres découvertes ont suivi aux XIXe et XXe siècles. Mais, c'est surtout la création de la voie ferrée, creusée en déblai à hauteur de la chapelle, qui au début du siècle, mit a découvert une grande quantité de fragments divers d'assises de grands monuments, creusés et remployés en sarcophages. Dans les années suivantes, plusieurs autres sépultures furent dégagées.

Mais aucune de ces découvertes n'a donné lieu à une véritable étude archéologique. Les fouilles récentes apportent un nombre considérable de précisions sur l'organisation, le développement et la chronologie du cimetière, sur la typologie et l'architecture des tombes. Elles permettent de mieux



apprécier l'étendue de ce cimetière, ses rapports topographiques avec la ville, les influences dont témoignent les architectures funéraires mis en œuvre. On s'interroge également sur l'arrière plan religieux adopté par la communauté exhumée. D'emblée, insistons sur

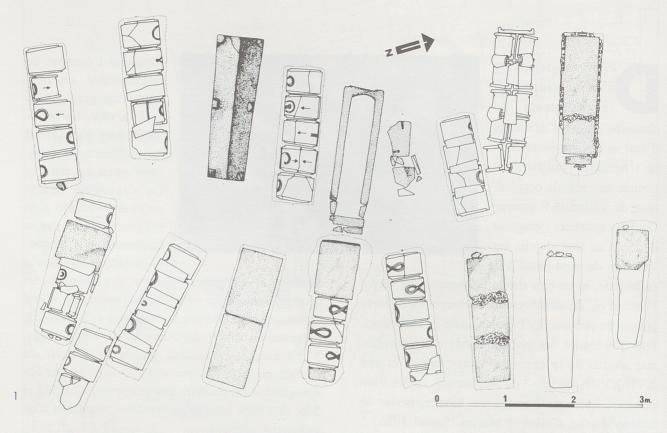
l'ignorance des archéologues en la matière. Si les sources historiques démontrent l'existence d'une communauté chrétienne vaisonnaise très tôt (322, présence du diacre *Daphnus* au concile d'Arles, 573 I'évêque *Quinidius* assiste au concile de Paris), christianis- me atteste de plus par les épitaphes selon les dates consulaires de 470, 515 et 536, rien dans les tombes fouillées ne permet d'en préjuger l'adoption.

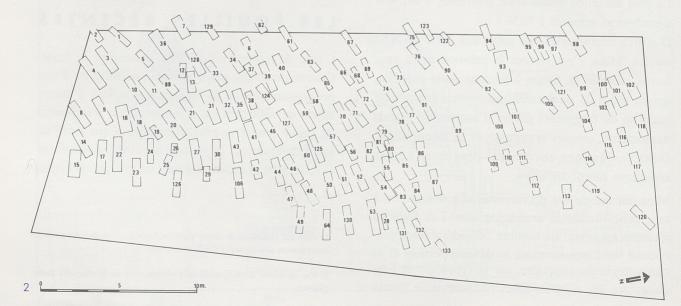
LES FOUILLES RÉCENTES

L'idée de reprendre l'étude du cimetière de Saint-Quenin ne résulte pas d'un choix délibéré ou d'une programmation de la recherche. De fait, d'autres sujets de réflexion ou d'investigation s'imposent de façon peut-être plus prioritaire à qui tente de mieux percevoir la réalite urbaine vaisonnaise (localisation et reconnaissance du groupe épiscopal

^{1.} Plan du cimetière de Saint-Quenin. Localisation des découvertes anciennes et situation des fouilles récentes.

^{2.} Vue aérienne de la fouille du Colombier et de la chapelle Saint-Quenin.





primitif, du forum de la cité antique, de la ville indigène, de l'occupation de la ville haute, des activités artisanales...). Les recherches récentes sur ce cimetière tardif conduites par le Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse, sont l'aboutissement du hasard des interventions de sauvetage, conduites au gré des menaces de destruction, et qui ont vu une coïncidence de fouilles et de sauvetages concerner le même site. Ainsi, près de 2500 m², dispersés sur quatre points du cimetière, ont été explorés entre 1987 et 1990.

La fouille du Colombier

Réalisée préalablement à l'implantation de cuves de stockage enterrées, sur une parcelle attenante à la cave coopérative, l'intervention aura permis de dégager 900 m² de ce cimetière. Le terrain est situé en bordure du ruisseau de Baye-Pommerol, sur sa rive occidentale. Il occupe une extrémité du cimetière, à une cinquantaine de mètres au nord de la chapelle Saint-Quenin. Cet espace, à l'origine en pente régulière vers le ruisseau et l'Ouvèze, fut aplani par l'aménagement de terrasses de culture, puis nivelé par la construction de la voie ferrée, qui longe le côté sud de la fouille. Au total, trois mètres de terres meubles recouvraient le niveau des sépultures dans la région sud de l'excavation, cette épaisseur diminuant jusqu'à un mètre environ a l'extrémité nord. Le substrat était constitué de grès sableux miocène (safre) assez tendre, formant une arrête au centre de la fouille. Ce terrain portait de très rares traces d'occupation antique. Dans l'angle nord-ouest, une canalisation traversait la fouille en direction du sud-ouest. Elle était formée d'éléments céramiques mis bout à bout, en forme de rigole, sans couverture. Le faible débit laissait penser qu'il s'agissait d'une alimentation pour un usage domestique, peut-être raccordée à l'adduction d'eau principale desservant les Thermes du nord. Six fosses creusées dans le rocher se concentraient dans la partie centrale de l'excavation. De morphologie comparable (plan quadrangulaire d'un mètre de côté environ, encaissement de 0,4 m), ces structures étaient comblées par un matériel antique très remanié et morcelé. Leur fonction n'est pas établie (cuvette de captage des eaux de ruisselle- ment, silos, et plus probablement fosses de sépul- tures à incinération). Enfin, très localement, il a été possible d'observer sur la surface du rocher, des traces de charruage. Ces marques incisées par le soc sont disposées selon deux orientations perpendiculaires indiquant le sens des labours anciens. Tous ces éléments sont antérieurs aux sépultures qui les recoupent, et conduisent à penser que durant l'antiquité le terrain est dans une zone de culture à l'extérieur de la ville.

Les tombes

133 sépultures ont été repérées dans les limites de la fouille, auquel il faudrait ajouter une douzaine de tombes aperçues dans les sondages implantés au-delà de l'excavation. Ces sondages ont montré que la densité des tombes diminuait progressivement, et que la zone d'inhumation s'arrêtait à une trentaine de mètres au nord de la partie fouil-lée. Nous sommes donc ici dans la limite orientale du cimetière en bordure du ruisseau. 115 sépultures ont été intégralement dégagées, 13 autres tombes ne furent reconnues qu'extérieurement (car non menacées par les destructions), les 5 sépultures restantes ayant été anciennement curées ou détruites.

Les tombes se répartissent inégalement sur l'en semble de la partie fouillée. Elles sont regroupées avec densité vers l'angle sud-est, assez espacées dans la zone centrale, rares au nord-est et en bordure du ruisseau, mais à nouveau nombreuses au nord de l'excavation. Cette répartition correspond à l'état exact de l'implantation des tombes: il n'existe pas de zones détruites ou non-fouillées, aucune sépulture ne fut implantée dans les espaces vides du site.

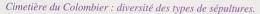
Les tombes ne recouvrent qu'un seul niveau stratigraphique, en adaptation avec la pente du substrat. Cet horizon connaît un point haut au centre du site, autour de l'arête rocheuse et plonge regulièrement de part et d'autre de cette butte. Il n'existe aucune superposition, recoupement ou chevauchement de tombes. La lecture rapide du plan de dispersion montre une répartition non anarchique. On peut lire une juxtaposition de bandes concentriques. Dans chaque rangée, les tombes sont régulièrement espacées et ont une disposition rayonnante en éventail. Elles respectent globalement une orientation est-ouest, même si des écarts angulaires peuvent exister avec l'est géographique.

Le catalogue typologique des sépultures montre une grande diversité dans les architectures déployées. Trois groupes peuvent être différenciés en fonction de l'importance des structures de protection.

- Les coffres complets comprennent 37 tombes, dont 6 avec entourage et couverture de pierre (3 sarcophages, 2 coffres assemblés et un autel antique évidé et buché), et 31 en coffre de tuiles (9 caissons de section rectangulaire et 22 tombes en batière).
- Les tombes à simple couverture comptent 57 exemples (38 réalisés avec des tuiles, 5 avec des pierres et 14 avec les deux matériaux).

- Les tombes en fosse sont au nombre de 39. Elles ne disposent d'aucune protection solide. Creusée généralement dans le rocher, elles s'apparentent au type rupestre, selon des exemples communément répandus en Provence (Vallée du Calavon, Buoux, Saint-Pantaléon, Saint-Roman près de Beaucaire, Saint-Blaise, Montmajour...).

Indépendamment de l'importance des structures de protection et de la nature ou de l'agencement des matériaux mis en œuvre, quelques caractères généraux peuvent être proposés. Les fosses de creusement sont habituellement de plan rectangulaire, et plus nettement encore pour les fosses-réceptacles des corps, lorsque celles-ci sont creusées dans le rocher, qui sont étroites et ajustées au minimum de la largeur des individus. Les tombes n'adoptent jamais un plan anthropomorphe. L'utilisation du bois comme renfort ou protection supplémentaire est probable, même pour les tombes de type rupestre. Il ne s'agit pas





ici de cercueil, mais plutôt de planches posées en toiture plate et parfois également en batière. Plusieurs indices permettent d'en soupçonner l'existence.

L'observation principale que l'on peut apporter sur cette typologie concerne la répartition des trois grands groupes au sein de la partie fouillée. Il apparaît en effet, qu'un zonage se dessine nettement en fonction de la nature du substrat rencontré par les fossoyeurs. Dans la région centrale, un noyau homogène ne comprend que des tombes en simple fosse. Si l'on s'éloigne de cette zone, on rencontre une ceinture de tombes à simple couverture. Enfin aux extrémités sud et nord apparaissent les coffres. Ce zonage est étroitement associé à la nature du substrat.

Il paraît important de pouvoir, jusqu'à un certain point, enlever toute valeur rituelle, culturelle ou sociale au choix du type utilisé pour les sépultures communes, qui résulte ici d'un facteur géologique.

L'organisation du cimetière

La fouille de cette partie minime et périphérique du cimetière de Saint-Quenin soulève un certain nombre de questions, auquel il n'est pas toujours aisé d'apporter des éléments de réponse. Trois interrogations principales peuvent être posées : datation du site, organisation et développement de l'espace funéraire.

La datation de ce site ne repose que sur des indices tenus, et souvent indirects. Elle comprend un faisceau d'éléments concordants, qui conduisent à proposer une large période d'occupation comprise entre le Ve et la seconde moitié du VIe siècle au plus tard. La position topographique du cimetière, à l'extérieur et en lisière de l'agglomération, la dispersion des tombes espacées en un seul niveau, leur typologie (notamment pour les tombes en caisson de tuiles, les sarcophages à réceptacle ovalaire ou remployant des blocs antiques), le contexte archéologique (épitaphes des V-VIe siècles), plaident pour une attribution durant cette époque. Mais c'est surtout la présence d'un rare mobilier (éléments de parure vestimentaire découverts dans

trois tombes: cinq boucles d'oreilles et une perle de pierre verte, dont trois boucles formées d'un fil de bronze courbe s'achevant par une tête polyédrique, du type 42 de P. Perrin qui perrnet de cerner cette occupation autour du VIe siecle.

Organisation du cimetière

L'espace funéraire est structure. La simple lecture du plan de dispersion permet d'entrevoir une distribution non anarchique des tombes. Sans restituer une occupation programmée, avec trame de concessions ou d'emplacements réservés, on constate toutefois que dans la région centrale du site, les extrémités des fosses s'alignent selon les courbes ouvertes. Les tombes sont alors régulièrement alignées, suivant une disposition rayonnante.

Développement du site

Si le plan général peut être perçu, il reste à déterminer la façon dont les tombes se sont appropriées l'espace. Deux hypothèses peuvent être formulées: soit des novaux distincts, mais inscrits dans la grille pré-établie de l'aire funéraire, se développent progressivement jusqu'à se rejoindre, et finissent par occuper harmonieusement l'ensemble du terrain, soit le développement est continu, de façon concentrique, et voit lorsqu'une rangée est saturée, la création d'une nouvelle bande périphérique. La seconde hypothèse nous vraisemblable. plus L'analyse anthropologique a permis de mettre en évidence dans certains points l'existence d'enclos ou de regroupements familiaux. La radiographie systématique des cavités faciales, lorsque celle-ci étaient conservées (sinus frontaux et maxillaires, cavités nasales et orbitaire), faite sur 51 individus, et les rapprochements morphologiques ont dégagés des apparentements (les caractères pris en compte sont héréditaires). Des regroupements ont ainsi pu être appreciés, même si le lien génétique entre les membres ne peut être déterminé (autour de la tombe 11 par exemple).

Enfin, quelques constatations permettent de restituer le paysage funéraire en surface du cimetière. La volonté d'isoler les sépultures entre elles, afin d'éviter des recoupements, des exhumations ou des destructions lors de nouvelles inhumations est manifeste. D'une certaine manière l'organisation en rangée, qui peut déterminer des chemins d'accès internes en permettant de ne pas piétiner les tombes, permettait aussi de ne pas superposer les sépultures. Mais c'est surtout la signalisation superficielle qui indiquait la présence d'une tombe. Dans l'angle sud-ouest de la fouille, le sol d'utilisation du cimetière était conservé. Il était constitué d'une couche gravilloneuse tassée, compactée et stérile, à 0,3 mètre à peine au-dessus des tombes. Quatre pierres dressées émergeaient de ce niveau.

Avec trois autres stèles remployées dans des coffres, ce sont sept blocs anépigraphes, taillées de formes triangulaire ou trapézoidale qui ont été recensés. D'autres signalisations pouvaient indiquer en sur- face l'existence d'une tombe. Plusieurs blocages de petites pierres ont pu caler des pieux, piquets ou poteaux de bois. Les tuiles placées de chant aux extrémités des tombes en caisson pouvaient appa- raître. Le faîte des bâtières affleurait également le sol, de même que les couvercles de sarcophages. D'autres structures plus précaires devaient sans doute concourir à marquer cette présence (haies, enclos, palissade, tertre, végétation particulière empierrement...). Si l'emplacement de toutes les tombes était sans doute assuré, le sol n'a pas reçu cependant d'aménagement supplémentaire dans la partie fouillée.

La population

Les restes de 133 corps ont été recueillis (102 tombes simples, 9 tombes à inhumation successive de deux individus, 3 tombes à trois occupants successifs et un sarcophage comptant 4 individus). Deux types de constatations peuvent être émis. D'une part, des observations archéologiques se rapportant aux rites ou pratiques funéraires ont pu être faites. D'autre part, l'étude anthropologique permet d'entrevoir les caractères généraux, les pathologies mais aussi les éléments du cadre de vie de cette population.

Observations archéologiques

Le groupe recueilli comprend 53 enfants ou adolescents (âge inférieur à 18 ans), 79 adultes (44 hommes et 35 femmes) et les restes trop fragmentaires de deux individus. La population infantile, qui compte pour environ 40% de l'ensemble, ne comprend qu'un nombre infime d'enfants morts avant l'âge de six mois (2 cas). Cette sous-représentation ne peut s'expliquer que par le caractère partiel de la fouille, qui ne se situe pas sur l'emprise d'un secteur réserve aux nouveaux nés. Pour le reste de cette population infantile, on observe une tendance à l'utilisation d'un type privilégié de tombe (65% sont inhumés dans des coffres de tuiles en bâtière) et des regroupements limités à deux ou trois sépultures.

Tous les corps étaient placés en décubitus dorsal tête à l'ouest (à l'exception d'un cas).

L'étroitesse des fosses influe sur la position du corps, surtout à hauteur des épaules qui sont compressées. La tête, à l'origine calée et soutenue en position droite par un coussin végétal, à généralement été retrouvée affaissée sur l'un des côtés ou basculée vers l'arrière. Pour les inhumations successives, un traitement privilégié est réservé aux crânes des squelettes réduits, qui sont laissés contre la tête de la derniere inhumation, alors que les autres ossements sont entassés aux pieds, sur les bordures internes ou sur le corps du dernier occupant. Les réductions se font toujours à l'intérieur de la tombe, un seul cas d'exhumation et de translation est possible. L'examen détaillé des connexions osseuses indique en outre que les corps n'étaient pas inhumés dans un linceul. Les bras étaient fréquemment repliés sur le bassin, mais rarement ramenés sur le thorax (ces derniers cas plus abondant dans les zones périphériques et plus tardives du site). Quelques déplacements d'ossements sont à signaler. Ils ne résultent pas de la décomposition organique des corps, mais semble-t-il, d'interventions après décharnement. Ces déplacements affectent pour l'essentiel le crâne (6 cas sur 10), qui peut être translaté jusque sur le bassin ou contre les jambes du squelette. L'action d'animaux fouisseurs ou de racines, qui ne seraient pas à ce point sélectifs, ne peut pas toujours expliquer ces déplacements. Une intervention humaine doit donc être envisagée.

L'étude anthropologique

L'analyse des caractéristiques morphologiques des squelettes du colombier démontre l'homogénéité de cette population. Les distinctions faites entre groupes d'individus peuvent être considérées comme des variations familiales et non comme. des différences liées à plusieurs origines de peuplement. Ce groupe très homogène montre pour les deux sexes, les mêmes caractères: les hommes ont une constitution peu robuste, une stature moyenne (164,2 cm) et une capacité crânienne élevée (1510 cm3), les femmes présentent également des reliefs osseux peu marqués, une taille moyenne de 154,2 cm ainsi qu'une capacité crânienne importante (1327 cm3). La différence de 10 cm entre les statures masculines et féminines est celle que l'on rencontre dans une population naturelle équilibrée.

L'analyse démographique à partir de la restitution des âges au décès, fait apparaître une forte proportion non-adulte. En évaluant le nombre réel de décès d'enfants on obtient une proportion de 559% de morts non-adultes. Cette forte mortalité infantile peut s'inscrire dans une période de difficultés économiques et d'épidémies. Les courbes de mortalité adultes montrent également une configuration propre aux populations démographiquement éprouvées (forte proportion d'individus jeunes, surtout chez les femmes).

La fréquence des pathologies liées à la malnutrition, aux carences alimentaires et aux troubles de croissance indique encore des conditions de vie déficientes.

D'autres maladies, se développant naturellement avec l'âge, laissent envisager, par le nombre des individus touches, un cadre de vie également difficile (arthrose sur 35% des individus et caries dentaires affectant d'avantage les femmes).

Enfin, les pathologies propres à des traumatismes, intervenus durant l'existence de ces vaisonnais (affectant près du tiers des individus), concourent à fournir une image assez précise de la rudesse des modes de vie. Si l'essentiel des fractures témoigne d'accidents de type domestique (clavicule, radius), trois cas plus graves doivent être mentionnés - un homme jeune présentant des atteintes osseuses aux

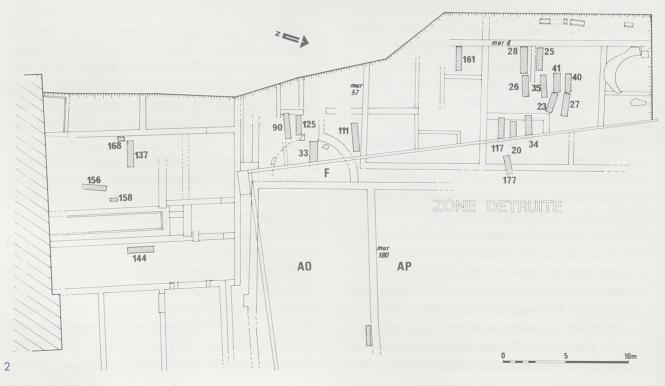
pieds évoquant la lèpre, un grave diabétisme ou une gangrène; un homme âgé qui présente des polytraumatismes dont plusieurs fractures et luxations non réduites; une femme jeune dont l'humérus montre des fistules dans l'os compact et un séquestre de diaphyse, ce qui sous entend qu'il y a eu infection et plaie ouverte. De façon générale, les fractures observées n'ont pas été réduites. Il paraît systématique que le foyer ait été immobilisé, la consolidation s'effectuant alors avec des deviations de l'axe de l'os ou un raccourcissement de sa longueur.

La fouille de Pommerol

Le terrain exploré sur 1300 m² à proximité de la cathédrale, est situé en rive droite du ruisseau de Baye-Pommerol. Il occupe l'emplacement d'un quartier urbain antique, déserté semble-t-il dès la fin du IIe siècle après J.-C., et certainement abandonné dans le siècle suivant. C'est au milieu des vestiges de maisons que s'implantent plusieurs groupes distincts de sépultures. L'établissement de tombes selon des noyaux de forte densité, même si cela procède peut-être d'une adaptation à la nature du paysage en partie cloisonné par des pans de ruines, relevé d'une organisation déjà très dissemblable à celle du Colombier. Cette différence est encore accentuée par la présence d'un chemin empierré, limitant la zone d'inhumation sur le côté ouest de la fouille. Partiellement dégagé, ce passage comprend un caniveau rustique de tuiles, placé peut-être sur son axe, et semble bordé à l'ouest par un mur de clôture. Trois groupes de tombes ont été observés.

- Au sud, un petit ensemble établi dans la cour centrale et l'une des galeries latérale d'une maison abandonnée, comprend cinq sépultures. Il n'est sans doute pas fortuit que ces tombes aient été creusées dans les espaces ouverts de l'habitation, les parties bâties ayant peut être été jugées impropres à recevoir des inhumations. Trois coffres de tuiles en caisson rectangulaire sont placés selon l'orientation directrice des murs (deux tombes sont orientées nord-sud). Deux sépultures de nouveaux-nés, chacune proche d'une tombe d'adulte, était réalisées dans des amphores.





/2

- Au centre de la fouille, un second groupe de cinq inhumations paraît être établi en fonction d'une vaste construction de plan basilical. Cet édifice, dégradé par des travaux récents, comprend au nord un espace (ouvert ?) très arasé et une grande salle rectangulaire au sud. Du côté occidental de cette pièce, qui devait à l'origine accueillir un grand nombre de sépulture (ce qui n'a pu être vérifié en raison des destructions modernes), une exèdre de six mètres de diamètre a été par la suite construite dans l'axe. Au centre de cette alcôve ouverte sur la salle, un sarcophage monolithe est mis en place. Dans cette zone, le sol d'occupation était constitué d'une mince chappe de béton de chaux, appuyée contre le mur périmétrique de l'abside, et plaquée contre les parois du sarcophage. Une dalle trapézoïdale creusée de deux cupules circulaires était scellée dans le béton, contre la tête de la cuve. Quatre tombes orientées étaient placées à l'extérieur de l'exèdre. Utilisant des tuiles en couverture ou sur leur fond, deux sépultures disposaient de plus d'un cercueil de bois cloue.

- Un dernier groupe au nord du mur 57, qui le sépare de l'ensemble médian, compte une douzaine de tombes, également toutes orientés est-ouest. Ici encore prédominent les coffrages de tuiles en caisson, à protection complète ou partielle, dans des fosses rectangulaires. La présence d'un cercueil de bois est certaine dans le cas d'une tombe. Plusieurs aménagements de surface ont pu être observés : une structure maçonnée en "fer à cheval" est ouverte vers le nord. Un autre aménagement comprend une dalle de schiste horizontale, bordée au nord de lauses verticales, maintenues par un bourrelet de mortier. Enfin, une plaque-foyer semble être liée à une tombe.

Dans cette zone, une courbe superficielle d'inhumation, réduite à deux sépultures creusées en pleine terre et protégées par quelques pierres informes en couverture, semble attester d'un second état d'occupation du cimetière. Ces deux tombes ont une orientation très divergeante par rapport aux axes des premières sépultures, et paraissent notablement plus tardives.

La datation du niveau inférieur des tombes, dans cette partie du cimetière Saint-Quenin est peut-être

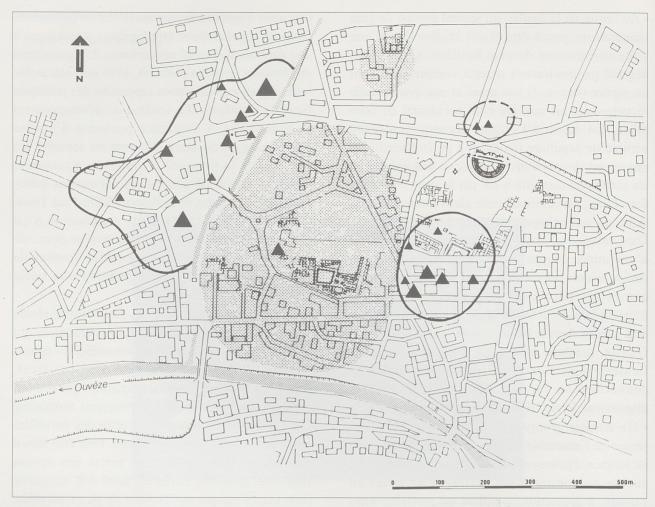
plus aisée à apréhender que sur le site du Colombier. Diverses appréciations typologiques, conduisent à une attribution chronologique haute. L'organisation en plusieurs groupes distincts, avec une hiérarchie interne pour certains, nous rapproche des pratiques funéraires antiques. Le schéma de développement polynucléaire, l'existence probable d'enclos (quelques pans de murs clôturent ou séparent les groupes) et la présence d'une voie, structurent l'espace cémétérial comme les nécropoles galloromaines du sud-est de la France (Saint-Paul Trois-Châteaux, Fréjus, Lyon). Cette organisation n'est pas adoptée au Colombier. Il convient donc, de reporter la fondation des premières tombes de Pommerol dans le Ve siècle, voire dans le siècle précédent.

L'apport le plus important de cette fouille réside dans l'importance et la qualité des structures qui furent observés en surface du cimetière. En dehors de la voie et du bâtiment de plan basilical, plusieurs aménagements originaux paraissent conçus pour l'organisation de banquets funéraires. Ces constructions trouvent en effet des parallèles assez proches en Afrique du nord. Peut être faut-il reconnaître dans la table de pierre une *mensa* funéraire, qu'aurait bordé au nord une banquette frute maintenue par une bordure de pierre dressées. Peut-être aussi, l'hémicycle reconnu au nord, organisé autour d'une table aujourd'hui disparue, était-il le support d'une autre banquette plus soigneusement bâtie et de plan semi-circulaire?

Sondages limités

En 1989, au début de la route de Villedieu, une opération de reconnaissance et d'évaluation du sous-sol, permit de vérifier la présence du cimetière dans cet endroit. Quelques tombes sous tuiles, peu profondes, très dégradées par la mise en culture et dispersées sur une vaste surface, correspondait à la limite nord de l'aire d'inhumation.

Lors d'une expertise archéologique de même nature réalisée en 1990 sur une parcelle occupant l'angle nord-est du carrefour entre l'ancienne voie ferrée et le chemin du Bon-Ange, au pied de la colline autrefois appelée Sainte-Rusticule, les traces



Plan de Vaison-la-Romaine durant l'Antiquité Tardive avec cimetière et zone urbanisée (partie tramée).

destructurées de sépultures sous tuiles, qui marquaient à nouveau la zone d'extension maximale du cimetière, ont pu être observées.

DU CIMETIÈRE A LA VILLE : QUELQUES OBSERVATIONS TOPOGRAPHIQUES

L'implantation d'une très vaste aire funéraire aux portes de la ville de l'Antiquité Tardive, couvrant une dizaine d'hectare une rive droite du ruisseau de Baye-Pommerol, soulève un certain nombre de questions. Si la présence du ruisseau marque assurément une frontière symbolique entre l'agglomération et le cimetière, l'appropriation par les sépultures de quartiers désertés et de zones cultivées pose le problème de la propriété foncière des terrains ainsi immobilisés et surtout de

l'autorité qui régule ou gère ces cimetières. On sait d'après de rares inscriptions que se maintiennent des administrations municipales. Toutefois la gestion et la codification des pratiques funéraires sont plutôt du ressort ecclésiastique. Force est de constater que sur la base des données archéologiques, il n'est guère possible d'approfondir le sujet.

Le cimetière Saint-Quenin ne semble pas couvrir la zone d'extension reconnue avec la même densité, ni selon le même développement. Il paraît comprendre plusieurs noyaux majeurs et mieux structurés. A partir de ces éléments attractifs ou fondateurs se développent des zones d'inhumation moins denses. L'on se pose évidemment la question de savoir si des édifices chrétiens ont pu être à l'origine des sites fouillés. Pour Pommerol rien ne permet de l'affirmer. Le plan de répartition

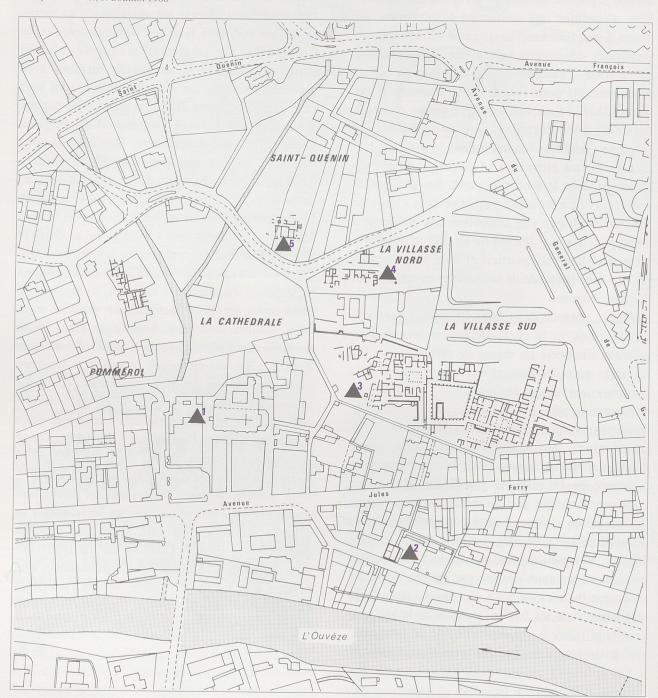
des tombes et le mode d'occupation de l'espace ne plaident pas pour une origine ad sanctos, c'est-àdire liée à un édifice, dans un terrain consacré. Le lien avec la cathédrale Notre-Dame-de-Nazareth est en tous cas à exclure. Les larges dégagements effectués autour du chevet de l'église, dans la fouille pratiquée au nord du cloître et lors des restaurations à l'intérieur de l'édifice, n'ont livrés aucune sépulture attribuable à l'Antiquité Tardive. Rien n'implique une continuité d'occupation, au moins à des fins funéraires, entre les niveaux de sépultures découverts sur ce site et la première cathédrale romane. Le problème se pose différemment pour le site du Colombier. Il est impossible, en raison de différences chronologiques considérables, que la sépulture de l'Evêque Ouinidius (connu à l'extrême fin du VIe siècle) ait pu entraîner le développement du cimetière, dont la fondation paraît être d'un siècle antérieure. Le vocable rattaché à la chapelle actuelle paraît être une attribution très ultérieure à l'Antiquité Tardive. Il reste qu'un édifice primitif a pu exister dans ce quartier, et dont les remplois utilisés dans la façade de la chapelle en seraient les derniers témoins.

Enfin, la période dans laquelle s'inscrivent ces inhumations, et le choix de leur emplacement, peuvent alimenter un thème de réflexion sur les rapports entre la ville et ses cimetières. Nous sommes ici dans la tradition antique de l'inhumation péri-urbaine. Cette pérénité dans la position suburbaine des tombes s'effectue avec une translation, un rapprochement des lieux d'inhumations, qui gagnent désormais l'immédiate ceinture de la ville. Il y a donc également différence, puisque seul un mince ruisseau sépare Pommerol du quartier habité contemporainement au nord de la cathédrale. La ville de l'Antiquité Tardive, très partiellement perçue lors des fouilles anciennes, et mieux connue par les interventions faites aux thermes du nord, aux abords de la Ville du Paon et dans les fouilles récentes de la Villasse. semble rétractée à une zone centrale de l'ancienne cité gallo-romaine. Ses contours dessinent une forme oblongue, allant depuis l'Ouvèze au sud jusqu'aux thermes du nord, bornée à l'ouest par le ruisseau et s'étirant à l'est jusqu'au terrain Thès. A l'intérieur l'occupation est attestée au début du Ve siècle, d'après les découvertes monétaires, rue des Boutiques, dans la villa au buste d'argent et sur la colline de Puymin.

La création d'une seconde zone d'inhumation à Vaison-la-Romaine semble intervenir lorsque le cimetière Saint-Quenin est abandonné, du moins en ce qui concerne les sites de Pommerol et du Colombier. De très nombreuses sépultures attribuables au VIIe et aux siècles suivants, avec prudence toutefois car les témoignages sont bien imprécis, occupent alors un très large espace s'étendant du versant méridional du Puymin jusqu'à l'avenue Jules Ferry. Des tombes sous tuiles en bâtière ont ainsi été découvertes à l'emplacement du Syndicat d'initiative est dans les Immeubles de rapport, des sépultures sous lauses furent aperçues lors de la reconstruction du Musée. Mais c'est surtout cours Taulignan et dans la Grande Rue que se concentrent les découvertes. Lors de travaux de voirie, des sarcophages superposés en plusieurs niveaux, composés de demi-cuves accolées, fournirent un matériel assez bien datable (couteau, boucle de fer). Cette nouvelle aire s'imbrique cette fois plus étroitement dans la ville, ou du moins recouvre la majeure partie des anciens quartiers résidentiels (villa des Messii, portique de Pompée). C'est également à cette période qu'il faut rattacher peut-être deux cimetières limités, I'un au nord du théâtre (deux sarcophages isolés ?) et l'autre au sud de la Villasse, à proximité de la salle à abside orientée. A la lecture de cette évolution, on peut alors

A la lecture de cette évolution, on peut alors transposer parfaitement au cas Vaisonnais le schéma classique qui voit, après une période durant l'Antiquité Tardive où la tradition suburbaine de l'inhumation est maintenue, une rupture à la fin du VIe siècle, où les cimetières envahissent la ville et où l'organisation et l'architecture funéraires sont alors modifiés.

- 1. Sondage de J. Sautel 1952
- 2. Quartier de la Tour
- 3. Rue des colonnes
- 4. Villasse nord, A. Dumoulin 1958
- 5. Propriété Perret, J. Bouillot 1988



L'ÉPOQUE MÉDIÉVALE

APPROCHE TOPOGRAPHIQUE

a topographie médiévale de Vaison est de caractère double : l'habitat s'est regroupé autour de deux pôles, la cathédrale et le château des comtes de Toulouse. Si le bourg castral est largement conservé, la cathédrale Notre-Dame, isolée dans la plaine, est le seul témoin de la cité épiscopale. La réurbanisation de ce secteur depuis le XVIIIe siècle en a définitivement effacé toute trace bien que l'habitat de plaine ait disparu dès la fin du XIIIe siècle. Pour tenter d'approcher sa topographie, il faut avoir recours à une documentation écrite ou archéologique, souvent imprécise. Dans ce sens, le présent exposé n'a pas la prétention d'être exhaustif. Il résulte du regroupement d'informations recueillies au cours d'une autre recherche. Il s'agit avant tout ici de formuler quelques hypothèses et d'attirer l'attention sur une période de l'histoire locale souvent négligée.

Avant la construction du château au début du XIII^e siècle, la ville était établie dans la plaine en continuité avec le site antique. La réorganisation urbaine de la cité christianisée dès le IV^e siècle se fit donc en tenant compte de la topographie antique.

La réutilisation totale ou partielle d'édifices galloromains au Moyen Age est donc probable. Si l'on ignore exactement dans quel secteur de la ville antique vient s'implanter le groupe épiscopal, la cathédrale Notre-Dame est construite à l'emplacement d'un bâtiment antique monumental de plan basilical. C'est peut-être cette persistance de l'antiquité mais aussi le caractère fragile des structures qui permettent d'expliquer la quasi-absence de vestiges du Moyen Age retrouvés en plaine. La conservation jusqu'à nos jours de certains bâtiments antiques en élévation, comme celui du quartier de la Tour ¹, suggère une réutilisation ponctuelle du bâti antique.

Même s'il faut tenir compte de la négligence des archéologues du début du siècle, les découvertes relatives à la période médiévale sur le site antique fouillé sont minimes même pour les interventions les plus récentes. A l'exception de la mention de "murs du Moyen Age" dégagés lors de la fouille de la rue des colonnes au quartier de la Villasse, ce sont le plus souvent des silos ou foyers qui ont été mis au jour. Ainsi, un foyer à la Villasse nord et un silo proche du bâtiment du quartier de la Tour ².

La plus importante découverte est celle d'une aire d'ensilage à 400 mètres environ au sud de la chapelle Saint-Quenin ³. Sept silos de stockage de forme ovoïde en relation avec un niveau de sol en terre battue étaient installés sur les ruines d'une maison gallo-romaine. Le matériel céramique est daté approximativement des XIe-XIIe siècles. Un mur contemporain des silos a été mis au jour, il semble suivre la même orientation qu'un mur antique de la maison.

Les données archéologiques restant très ponctuelles, les informations apportées par les sources écrites sont précieuses. La composition du groupe épiscopal peut ainsi être complétée.

L'isolement actuel de la cathédrale Notre-Dame donne une image inexacte du groupe d'origine. Si l'on peut exclure la présence d'un second sanctuaire accolé à la cathédrale, une église dédiée à Saint-Etienne se situait à proximité. Les ruines de l'édifice étaient encore visibles au XVIIe siècle.

Guillaume de Sheysolme, évêque de Vaison, les signale dans sa visite pastorale de 1600, Monseigneur de Suarez y a découvert une inscription antique ⁴. Le vocable du lieu de culte laisse éventuellement supposer son appartenance au groupe épiscopal. Son emplacement est inconnu mais l'église se situait "proche de la grande église au lieu-dit la Villasse", soit plus à l'est de la cathédrale ou au sud. Cet espace était occupé jusqu'à une époque récente par le cimetière dont l'origine ne remonte peut-être pas au Moyen Age.

C'est avec beaucoup de prudence qu'il faut signaler la présence d'un éventuel baptistère (?) à l'ouest de la cathédrale. J. Sautel, lors d'un sondage en 1952, a reconnu à l'emplacement de l'école actuelle, une construction semi-circulaire datée de l'antiquité tardive 5.

Outre le cloître cannonial, construit au XIIe siècle et dont les bâtiments environnants sont détruits, les textes du XIIIe siècle (6) mentionnent un palais épiscopal (palatium) dont on ignore l'emplacement même si certains le situent à la place du château de la Villasse.

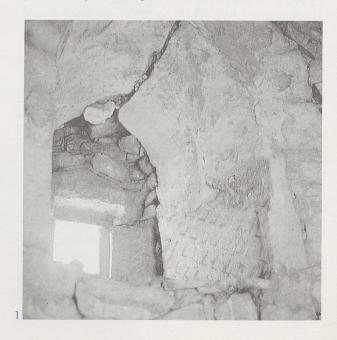
Quant à la superficie de la ville au Moyen Age, il est difficile de se prononcer. Ses limites ont sans aucun doute varié de la fin de l'antiquité au XIIIe siècle et sont difficilement déterminables du fait de l'absence d'enceinte. L'habitat devait sans doute se concentrer autour du groupe épiscopal : les quelques découvertes archéologiques sont d'ailleurs localisées dans ce secteur. La chapelle Saint-Quenin était en dehors de la ville ; Vaison était limitée à la rive droite de l'Ouvèze, le seul pont conservé étant le pont antique. Un bourg existait cependant sur l'autre rive au début du XIIe siècle 7. Le burgus balneoli, groupé autour de l'église Saint-Laurent, se situait probablement à l'emplacement des thermes antiques du sud. En 1269, la cité épiscopale regroupe encore 18 feux pour 109 dans le bourg castral 8. L'habitat du site de plaine disparaît au XIVe siècle, la cathédrale est néanmoins préservée.

La topographie religieuse de Vaison doit être complétée par d'autres lieux de culte principalement situés en périphérie. La chapelle Saint-Quenin, remarquée pour le caractère exceptionnel de son chevet triangulaire dont le décor sculpté remploie des éléments antérieurs, se situe en limite nord de la ville ⁹. Si l'on ne connaît pas la date de fondation de l'édifice, il s'implante sur un site funéraire antérieur qui dû se prolonger comme tel au Moyen Age ¹⁰. L'église Saint-Laurent se trouvait sur la rive gauche de l'Ouvèze : le toponyme en signale encore l'emplacement. L'église, probablement à l'origine du bourg, a été détruite en 1464. Les matériaux ont été réutilisés pour la construction de l'église du bourg castral ⁽¹¹⁾ dans laquelle on retrouve de nombreuses pierres de taille comportant des marques de tâcherons et des fragments de sculptures romanes.

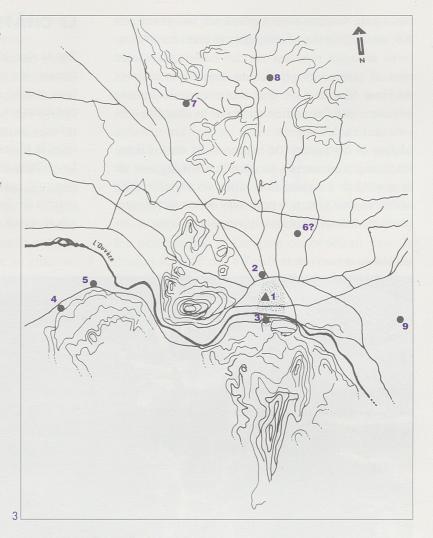
Un peu plus éloigné du centre urbain, plusieurs lieux de culte ont disparu ne pouvant être localisés que par la toponymie ou à défaut par la prospection de surface. Ainsi les chapelles de Saint-Véran, de Saint-Sauveur de Bayes, de Saint-Martin (12).

La chapelle Saint-Jean d'Olonne à la sortie ouest de Vaison est encore en élévation. A l'origine il s'agissait d'un prieuré de l'abbaye de Montmajour, qui dépendra ensuite de la commanderie templière de Roaix. La chapelle s'implante sur un site antique important, le sol de la nef a conservé une mosaïque de l'antiquité tardive (13).

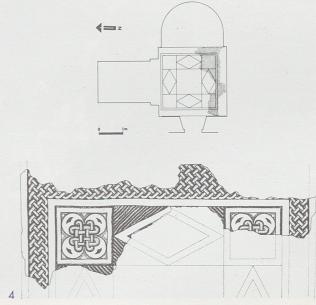
Le contexte dans lequel est construite la chapelle Saint-Marcellin, à l'est de la ville est plus complexe. L'église s'implante sur un site funéraire de



- 1. 2. Chapelle Saint-Marcellin.
- 3. Topographie religieuse aux environs de Vaison, carte.
- 1. Cathédrale Notre-Dame
- 2. Chapelle Saint-Quenin
- 3. Saint-Laurent
- 4. Saint-Jean d'Olonne
- 5. Quartier Saint-Véran
- 6. Quartier de Bayes, église Saint-Sauveur
- 7. Quartier Saint-Martin
- 8. Sainte-Croix
- 9. Saint-Marcellin
- 4. Plan de la chapelle et relevé de la mosaïque de Saint-Jean d'Olonne, d'après R. Prudhomme.







80

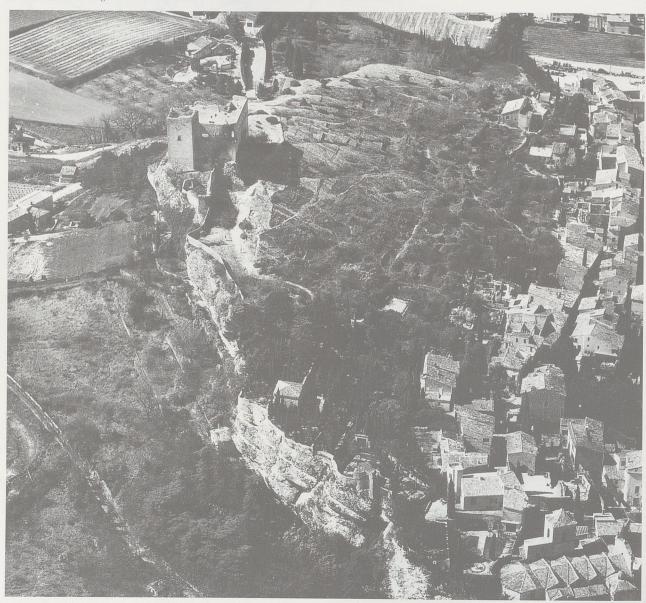
l'antiquité tardive. Elle a conservé son abside du XI^e siècle, animée à l'intérieur par une série d'arcatures aveugles reposant sur des colonnettes, remployant comme chapiteaux des fragments sculptés du Haut Moyen Age. Une motte castrale semble ensuite avoir été édifiée au nord, la chapelle servant de lieu de culte. ¹⁴

Malgré la destruction de la plupart de ces édifices, les vestiges conservés en élévation témoignent de la qualité de l'architecture et du décor sculpté de ces lieux de culte, qui peut sans doute s'expliquer par la proximité de la cité épiscopale de Vaison.

LE CHÂTEAU COMTAL DE VAISON

Sur la rive gauche de l'Ouvèze, face à la cité épiscopale, les comtes de Toulouse édifièrent un château autour duquel s'est développé un bourg. Sa construction modifia radicalement la topographie urbaine puisque la ville, établie depuis l'antiquité dans la plaine, disparaît au profit du bourg castral. Le château est construit dans un contexte opposant pouvoir épiscopal et comtal. L'intervention des comtes de Toulouse dans la seconde moitié du XIIe siècle visait à rétablir une autorité laïque face au

Vue aérienne du bourg castral.



pouvoir de l'Eglise ceci en un lieu stratégique facilitant le contrôle du Marquisat de Provence.

Le conflit avec les évêques dura environ un siècle. Raymond V intervint la première fois au milieu du XIIe siècle, mais ce n'est qu'en 1251 qu'un accord régularise la situation. La chronologie des événements est connue grâce à une enquête demandée au pape par l'évêque de Vaison en 1211 15 dans l'intention de se voir restituer une partie de son domaine usurpé par le comte. Le pape et l'archevêque d'Arles déléguèrent les évêques d'Orange et d'Uzès pour consigner les témoignages de 108 habitants. On y apprend que le comte a incendié la ville et qu'il commença vers 1185 à construire un château. Un bailli comtal est désormais présent à Vaison, dès l'extrême fin du XIIe siècle.

Le domaine comtal est connu par des documents de la seconde moitié du XIIIe siècle. Le comte possède un château et un certain nombre de biens en gestion directe (péage, moulin, four), il perçoit un cens sur les 129 maisons du bourg en 1253 16. Il exerce la justice avec l'évêque mais ce dernier lui doit serment de fidélité pour son bref concédé en tant que *feodum honoratum*, c'est-à-dire en francfief. La garde du château et la perception des redevances sont confiées à un châtelain.

L'édifice se situe au point le plus haut d'un escarpement rocheux, limité à l'est, à l'ouest et au sud par des falaises; le bourg s'étend au nord où la pente est plus douce. Les bâtiments du château s'organisent autour d'un donjon quadrangulaire, une enceinte délimite une aire rectangulaire dont la tour occupe l'angle sud-est. Le donjon est protégé à l'est par un fossé taillé dans le rocher au-devant duquel se trouve une barbacane.

L'enquête de 1211 fournit la première mention d'une fortification construite à cet emplacement. Raymond V y aurait édifié vers 1185 un dispositif de bois. Cet ouvrage aurait été interrompu par l'évêque qui fit brûler les matériaux et excommunier les bâtisseurs. La nature et la forme de la fortification qualifiée d'*escarrazonata* n'est pas précisée. Le premier élément construit avec certitude est le donjon, sa monumentalité et la manière dont il est

perçu dans les textes le font apparaître comme

l'élément principal du château. Sa construction se

révèle comme une entreprise coûteuse et de grande envergure ce qui engagea la participation des habitants.

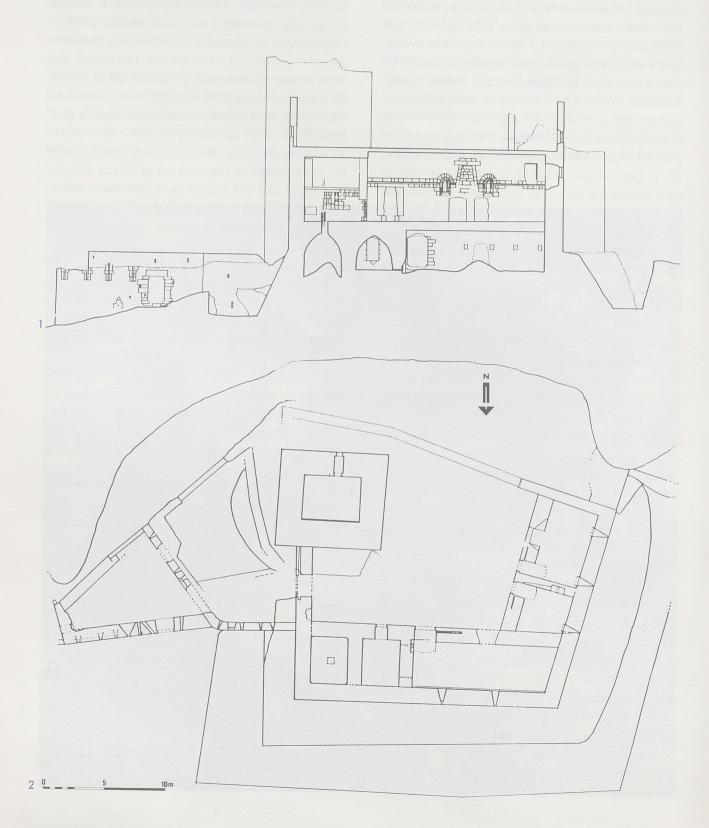
Le donjon présente un plan presque carré, il comprend deux niveaux : rez-de-chaussée, premier étage voûtés et terrasse sommitale. Son caractère défensif est mis en évidence par l'épaisseur des murs et leur mise en œuvre : fondés sur le rocher, ils mesurent deux mètres d'épaisseur; des chaînages d'angle en molasse constrastent avec le petit appareil des murs en calcaire local. L'aspect défensif se retrouve en ce qui concerne la circulation et les percements. A l'origine on pénétrait dans le donjon du côté sud à l'endroit le plus inaccessible. Il est possible que l'entrée s'effectua d'abord au rez-de-chaussée qui a pu aussi servir d'entrée principale.

Depuis le rez-de-chaussée, une porte haute intérieure, ouverte dans le mur ouest, menait par un escalier au palier de la porte haute du premier étage ; quelques marches permettaient alors d'atteindre le sol de la salle. Il faut ensuite emprunter une nouvelle porte haute qui, après un second escalier, permet d'accéder à la terrasse. Les escaliers, aménagés dans l'épaisseur des murs, s'adaptent au plan du donjon. La circulation est complexe et répond à des fins militaires en même temps qu'elle permet de conserver la totalité de l'espace à l'intérieur.

Les seuls organes de tirs sont constitués par des hourds établis tout autour du donjon et accessibles depuis la terrasse. La hauteur du donjon est ainsi fixée à 13 mètres environ. A l'exception de la porte d'entrée, la salle du rez-de-chaussée est aveugle. La salle du premier étage, voûtée en berceau brisé, est la seule du château à être entièrement appareillée, soulignée par un bandeau en quart de rond. L'éclairage est assuré par une fenêtre sur le mur sud et un fenestron percé dans la voûte.

Des bâtiments annexes étaient répartis autour du donjon formant une structure en L avec une cour centrale. Certaines observations permettent de dire qu'il existait une disposition antérieure à la construction actuelle. Une enceinte, de dimension modeste, délimite une cour s'étendant à l'ouest du donjon. Son tracé correspond à celui des murs extérieurs

- 1. Coupe longitudinale du bâtiment nord.
- 2. Plan du rez-de-chaussée du château.
- 3. Le château vu du sud-est.

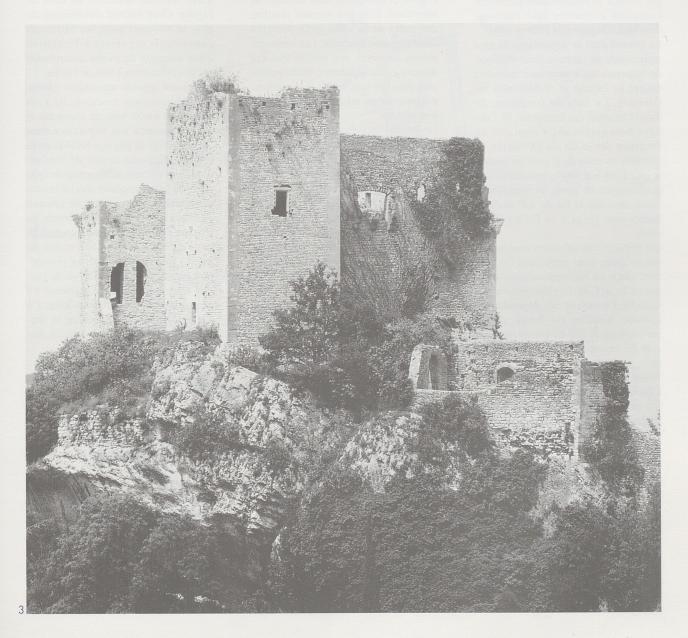


du château. Une reprise, visible à l'extérieur, indique peut-être la hauteur des premières courtines mais c'est surtout la présence sur le mur ouest d'une série de meurtrières soigneusement obturées qui en est la preuve.

C'est probablement très rapidement que les nouveaux bâtiments sont construits comme le laisse penser un acte passé dans *l'aula* du château en 1221. Ils prirent appui sur la première enceinte et comprennent deux ailes, le bâtiment nord fut construit avant l'aile ouest ¹⁷.

Les salles du rez-de-chaussée constituent les communs du château. Une citerne maçonnée a été installée dans l'angle nord-est, utilisée depuis le premier étage où une trappe était ménagée dans le sol et alimentée par une canalisation qui descendait depuis les toitures dans l'épaisseur du mur. Elle constituait une réserve de 40 m³ d'eau.

Aucune communication avec le premier étage n'était possible ce qui marquait bien la différence avec les pièces résidentielles. Le bâtiment nord renfermait la cuisine à l'ouest de laquelle se trouvait *l'aula*. La salle principale du château est la plus monumentale. Elle est voûtée en berceau brisé et fut séparée en deux niveaux au XVIe siècle. D'autres transformations à l'époque moderne affec-



LE PRIEURÉ SAINT-GERMAIN DE FAUCON

e prieuré Saint-Germain se situe au sud de la commune de Faucon dans le vallon du Gournier sur un terrain en pente à flanc de coteau. L'édifice a été transformé en bâtiment agricole depuis la fin du XVIIIe siècle, des travaux de réhabilitation donnèrent l'occasion d'effectuer deux interventions archéologiques en 1989 et 1990 1. Le prieuré était la dépendance la plus méridionale de l'abbaye Saint-Philibert de Tournus en Bourgogne avec les églises de Faucon et de Mérindol les Oliviers. La date de fondation de Saint-Germain est inconnue. Si l'abbaye bourguignonne s'implante en Provence dès la fin du IXe siècle, la première mention du prieuré ne remonte qu'à 1105 2. Il s'agit cependant d'une confirmation de biens, la dépendance existe donc dès la fin du XIe siècle et fonctionne jusqu'à la fin du XIVe siècle.

Les bâtiments en élévation s'organisent autour d'une cour intérieure. Un premier corps de bâtiment au nord comprend la nef de l'église priorale à laquelle s'accolent des dépendances agricoles. L'édifice est flanqué au sud par une tour. A l'est de la cour, se trouvent les ruines des bâtiments conventuels. La nécropole du prieuré s'étend à l'ouest et au nord.

L'établissement s'est implanté sur un site antique important. Même si l'on ne perçoit pas la totalité du plan, il s'agit d'une *villa* dont on a pu définir trois états successifs du premier siècle de notre ère à la fin de l'antiquité. Son emprise équivaut au moins à celle du prieuré médiéval.

Il semblerait que le prieuré s'installe sur le site antique ruiné, réutilisé partiellement. Mais le remploi dans les maçonneries médiévales d'une cuve de sarcophage et d'un autel antique laisse supposer la proximité d'un lieu ayant une fonction funéraire : y-a-t-il une continuité de l'occupation du site comme nécropole ? La mise au jour de plusieurs tombes en coffrage de pierre probablement antérieures à la construction de l'église pourrait aller dans ce sens. La nécrople en relation avec le prieuré s'étend à l'ouest de l'église et comprend trois niveaux de sépultures. L'un des niveaux réutilise des murs de la *villa* gallo-romaine comme enclos funéraire. Les aménagements internes des pièces ont été détruits et les sépultures, parfois creusées dans les sols en béton de tuileau, s'organisent en relation avec les murs périmétraux.

Le prieuré médiéval a été largement remanié lors de la transformation de l'édifice en bâtiment agricole. L'église Saint-Germain comprend une nef très courte flanquée par deux chapelles orientées au nord et au sud, cette dernière étant surmontée par une tour. Le chevet de la nef centrale a été détruit par la construction de bâtiments modernes. Le plan d'ensemble est irrégulier et résulte de plusieurs campagnes de construction.

La première comprend la nef, l'absidiole sud et la tour. Au nord, la structure de l'église est moins bien définie. Un bâtiment semble s'être accolé à la nef centrale en retrait par rapport au mur ouest de l'église et ne suivant pas rigoureusement le même alignement. Peut-être faut-il voir ici l'amorce d'une seconde nef réutilisant certains murs d'un édifice antérieur.

L'édifice, sans doute édifié au cours du XIe siècle, est construit en petit appareil de mœllons réguliers avec des chaînages d'angle de pierre de taille. L'entrée s'effectuait du côté méridional. A l'intérieur, la nef centrale communiquait avec l'absidiole sud par une arcature en plein cintre, une arcature aveugle plus petite encadrait la porte d'accès.

La partie orientale de l'église est donc très développée ce qui s'explique à la fois par les impératifs de la topographie et par la fonction du lieu de culte qui n'était pas destiné à recevoir de nombreux fidèles.

Au cours du XIIe siècle, la symétrie du plan est rétablie par la construction d'une seconde absidiole au nord de l'église. Cette volonté d'unification du plan se retrouve pour les bâtiments conventuels organisés à l'intérieur d'une enceinte de pierre contrebutée par des contreforts à l'est de l'église.

Le prieuré apparaît néanmoins comme un établissement modeste, lié sans doute à un terroir agricole important. Il eut certainement son importance dans l'organisation du paysage local avant la création du bourg castral de Faucon. L'utilisation d'une architecture de type défensif (tour, enceinte des bâtiments conventuels) et monumentale pourrait en témoigner. L'église paroissiale de Faucon, également dépendante de l'abbaye de Tournus, prit le vocable de Saint-Germain et devint un prieurécure gérant jusqu'au XVIIIe siècle l'ancien domaine agricole. Le prieuré n'a probablement pas attiré un habitat à ses abords mais il fut, comme le suggère l'étendue de la nécropole, un lieu d'inhumation privilégié.

I. C.

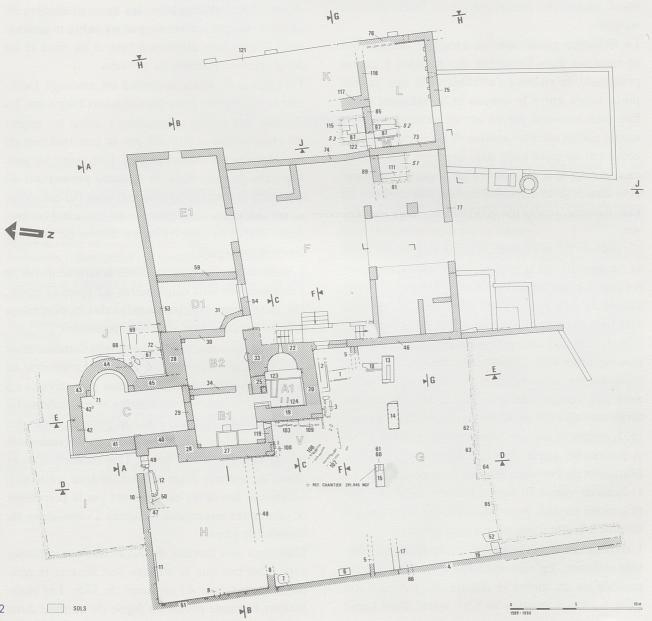
NOTES

1 - Fouilles du Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse, I. Cartron, rapports de fouilles dactylographiés 1989 et 1990.

2 - In Vasionensi, ecclesia Sancti Germano, Sancti Petri de Falco, Sanctae Mariae de Purpureas. Bulle de Paschal II confirmant les dépendances de l'abbaye de Tournus en 1105, F. Chifflet, Histoire de l'abbaye royale et de la ville de Tournus, Dijon 1664, p. 400.

- 1. Vue générale depuis le nord.
- 2. Plan d'ensemble.





tèrent surtout les percements. Néanmoins, l'organisation médiévale est restituable. Le caractère monumental est avant tout marqué par la présence sur le mur sud d'une cheminée flanquée de deux fenêtres. La porte d'origine est détruite mais il faut sans doute restituer une porte haute.

L'aula était indépendante de la seule salle qui occupait le bâtiment ouest. Il faut certainement lui attribuer la fonction d'appartement privé (camera). Ses dimensions sont plus modestes, on y accédait aussi par une porte haute située à l'angle sud-ouest de la pièce, une seule fenêtre percée dans la voûte devait éclairer la salle. Il s'agit d'une fenêtre en arc brisé monolithe remployée dont l'extrados est sculpté.

La résidence garde donc un caractère défensif qui se retrouve dans l'austérité des façades. L'entrée principale du château s'effectuait par une grande porte située entre le donjon et le bâtiment nord. Elle était couverte par un arc en plein cintre, surmonté par un remploi antique ¹⁸. La porte était précédée par un fossé taillé dans le rocher. Une barbacane moderne a été construite devant, réutilisant peut-être déjà un dispositif ancien. Les archères du mur d'entrée, datées du XIIIe siècle, le laisse penser.

Le château dû être construit assez rapidement entre la fin du XIIe siècle et la première moitié du siècle suivant. Le donjon fut édifié entre 1185 et 1211, les bâtiments du corps de logis sont bâtis peu après si l'on tient compte de l'homogénéité de la construction. La rapidité d'exécution est suggérée par le fait que les étapes de construction ne modifient pas radicalement le plan d'ensemble. Elles se comprennent plus comme une série de campagnes successives sans qu'elles aient été programmées à l'avance. L'ensemble est sans doute terminé avant 1274. A partir de cette date et jusqu'en 1791, le Marquisat de Provence devient terre pontificale. Le château de Vaison fit donc partie du réseau des fortifications papales pour lesquelles un capitaine est nommé à la tête d'une garnison de soldats.

L'architecture du château met en évidence sa fonction militaire. En témoigne l'absence de chapelle castrale ou du moins le silence des textes à son sujet. La transformation au XVIe siècle d'une partie

d'une salle du premier étage en oratoire confirme l'absence de lieu de culte. On comprend que le château n'est pas une résidence seigneuriale proprement dite mais un poste de surveillance comtale.

Lorsque le château devient une forteresse pontificale, les transformations n'affectèrent pas profondément le plan d'ensemble fixé au XIIIe siècle. Elles concernèrent surtout l'amélioration du dispositif défensif et le confort de l'édifice. Ces aménagements furent essentiellement l'œuvre de Joachim de Sade capitaine du château au début du XVIe siècle. Il obtint l'office viager de capitaine après avoir réalisé d'importants travaux.

A une date indéterminée, les murs extérieurs du château furent renforcés par un talus maçonné, deux braies sont établies à l'est et au nord et un fossé (peut-être antérieur) à l'ouest.

Un chemin de ronde sommital est aménagé facilitant la circulation entre les différents bâtiments. La défense des points vulnérables comme les angles du château est améliorée par la construction de machicoulis ou d'échauguettes. Une porte est percée dans le mur nord du donjon, permettant de rejoindre la terrasse du bâtiment nord par une coursière aménagée sur l'épaisseur du mur est. Une bretèche est alors construite au-dessus de la porte d'entrée principale.

Les postes de tirs sont modifiés notamment par le percement de huit cannonières au premier étage. On note donc un changement des conceptions défensives s'adaptant au nouvel armement.

Les autres remaniements concernent l'amélioration du confort de l'édifice. Il devient plus conforme au goût du jour, les grands volumes sont divisés en même temps que les percements se multiplient. La circulation est facilitée entre le premier étage des bâtiments et le niveau de terrasses mais l'isolement du rez-de-chaussée demeure. Des escaliers d'accès direct au premier étage résidentiel sont construits, l'éclairage des salles est amélioré par le percement de nouvelles ouvertures (fenêtres à coussièges ou croisées de pierre).

L'ampleur des travaux du XVIe siècle n'implique cependant pas que le château soit devenu la résidence permanente du capitaine de Sade. Les réalisations rentrent plutôt en ligne de compte dans

l'obtention de l'office viager. Un capitaine, qui résida dans une maison du bourg, est nommé par la famille de Sade pour assurer la garde de la forteresse. Seule la garnison de soldats habitait le château. Le contenu des inventaires d'armes et de meubles de l'époque moderne montre combien était modeste le niveau de vie de la garnison. L'édifice devient secondaire et accessoire comme l'indique son délabrement à partir de la fin du XVIe siècle. Il n'est plus occupé à partir de 1791, date à laquelle la famille de Sade vend l'office de capitaine à la communauté de Vaison.

La construction du château médiéval de Vaison s'envisage dans un mouvement plus large d'unification du pouvoir comtal en Marquisat de Provence à la fin du XII^e siècle. Les fortifications comtales viennent s'insérer dans un réseau castral et urbain déjà bien constitué.

Enfin il faut signaler l'incidence qu'eut la construction du château sur la topographie urbaine. Dès son édification, les premières maisons sont construites à ses abords ¹⁹. Très vite, il y eut un transfert de la population de la plaine vers le château. Le bourg castral est fortifié dès le XIIIe siècle, la seconde enceinte est construite dans le courant du XIVe siècle. Il faut attendre le XVIe siècle pour que la ville se développe à nouveau dans la plaine, autour du pont romain.

I.C.

NOTES

- 1 Quartier situé au sud de la cathédrale.
- 2 Fouilles de la Villasse nord, H. Rolland 1958, notes manuscrites du fichier inventaire déposé au château de la Villasse. Datation du matériel céramique proposée : XIIe siècle (J.-P. Pelletier). Silo du quartier de la Tour, fouille Y. de Kisch 1979.
- 3 Bouillot (J.), Vaison-la-Romaine, site de la propriété Perret, rapport de fouille dactylographié, mai 1988.
- 4 Archives Départementales de Vaucluse, G. VI 14, fol 4.
- 5 Sautel (J.), notes manuscrites du fichier inventaire déposé au château de la Villasse. Le matériel céramique observé a pu être daté des V^e - V^e siècle.
- **6** Textes de 1211 et de 1208, dans Boyer de Sainte-Marthe (L.-A.), *Histoire de l'église cathédrale de Vaison*, Avignon 1731, p. 106-108.
- 7 Bulle de Paschal II confirmant les biens de l'Eglise de Vaison en 1108, dans L.-A. Boyer de Sainte-Marthe, *Op. Cit.* livre II, p. 22.
- 8 P.-F. Fournier, Guebin (F.), Enquêtes administratives d'Alphonse de Poitiers 1249-1271, Paris 1959.
- 9 Voir Rouquette (J.-M.), Provence romane I, la Provence rhodanienne, Ed. Zodiaque, 1974, p. 139. P. Barré, notes dactylographiées sur la chapelle Saint-Quenin, s. d.
- 10 Une terre est située en 1120 "iuxta cimeterium Sancti Quinidii, ab oriente". L.A. Boyer de Sainte-Marthe, Op. Cit. livre II, p. 14.

- 11 Archives départementales de Vaucluse, acte notarié, prix fait de la construction de l'église en 1464, 3E70-1248, fol 96-98.
- 12 Chapelle Saint-Véran, rive gauche de l'Ouvèze (Cartulaire de Roaix, mention en 1141, p. ; Saint-Sauveur (quartier de Bayes, mention au XIe siècle, dans Boyer de Sainte-Marthe, *Op. Cit.*) ; Saint-Martin (quartier au nord de Vaison).
- 13 Propriété de J. Derbier, site en cours d'étude avec J.-C. Meffre, Lavagne (H.), Un atelier de mosaïques tardives en Provence, dans *Gallia*, 36, 1978, p. 143-161. Hemelrijk (J.-W), Note on a mosaic in Vaison-la-Romaine, dans *Archeologie en Histoire Opgedrage aan H. Brunsting*, Bussum 1973, p. 327.
- 14 Propriété de Mme Daillet, site en cours d'étude.
- 15 L. A. Boyer de Sainte-Marthe, *Histoire de l'Eglise cathédrale de Vaison*, Columbi, (J.), *De rebus gestis episcoporum Vasionensium*, libri quatuor, Lyon 1656.
- **16 -** *Livre Rouge des Comtes de Toulouse*, ms 557 Bibliothèque Inguimbertine de Carpentras, fol 48-50.
- 17 Une fenêtre à l'angle nord-est du bâtiment nord ayant été partiellement obturée lors de la construction du bâtiment ouest.
- ${\bf 18}$ Il s'agit d'un autel dédié aux déesses mères déposé au Musée de Vaison.
- 19 Première mention d'une maison en 1203. Chevalier (U), Cartulaire de la commanderie de Roaix, Vienne, 1875.

Vue aérienne générale de Vaison depuis l'ouest. Au centre du cliché, les fouilles de la Maison au Dauphin et de la Villasse sont clairement reconnaissables. Au nord-ouest de cet ensemble, se devine le site de la Propriété Perret ; à l'ouest, celui de Pommerol.



LE PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE DE VAISON-LA-ROMAINE un fardeau ou une chance?

lors que l'archéologie urbaine gagne laborieusement son droit de cité et petit à petit prend place dans les préoccupations des aménageurs, la gestion du patrimoine d'une ville telle que Vaison-la-Romaine peut, au premier abord, apparaître comme une tâche relativement aisée.

En effet, ne sommes-nous pas en présence d'une ville où le patrimoine archéologique omniprésent fait, avec ses quinze hectares de fouilles classés Monument Historique et ouverts au pubic, partie intégrante du paysage urbain ?

Et Vaison devint "La Romaine"

Le chanoine Joseph Sautel jusqu'à sa mort en 1955 n'a pas peu contribué à rendre mondialement célèbre ce lieu qui, après tout, n'était qu'un gros bourg des confins du Vaucluse, semblable à tant d'autres, avant qu'il n'y donne les premiers coups de pioche en 1907. Les discours quasiment hagiographiques dont il est encore aujourd'hui l'objet et qui ne font que prolonger l'affection que, de son vivant, lui témoignait la population de Vaison, en disent long sur ce cas assez rare en France où un archéologue devient le *bienfaiteur de la cité*.

Cet engouement pour son passé devait d'ailleurs conduire Vaison à se qualifier, dès 1924, de *Romaine*. On mesure ici, à l'aune du vocabulaire combien ce patrimoine archéologique est, à proprement parler, indissociable de l'image et du devenir de la ville.

Mais Vaison possède une autre originalité : c'est

l'une des rares "villes romaines à la campagne" du Midi de la France. Beaucoup des vestiges antiques se trouvent non pas sous les pavés, où il est souvent nécessaire, sinon opportun, de creuser des parkings pour sacrifier au culte de l'automobile, mais au contraire, sagement enfouis, dans un état de conservation généralement exceptionnel, sous les précieux ceps de vignes qui, eux aussi, contribuent au renom de Vaison-la-Romaine. Une telle aubaine explique largement l'intérêt scientifique qui ne s'est jamais démenti pour la cité antique.

Et c'est là qu'apparaît la contradiction qu'a bien mis en évidence le Professeur Goudineau. Il serait illusoire, malgré ces conditions quasi-idéales, de croire que Vaison-la-Romaine est l'une des villes les mieux connues de la province romaine de Narbonnaise. Son peuplement, exempt de toute colonisation romaine *stricto-sensu*, sa position géographique à l'écart des grandes voies de communication, sa topographie et l'ordonnancement de son habitat privé "entrent difficilement dans les schémas traditionnels" et c'est aussi et surtout pour cela que la cité suscite toujours autant d'intérêt de la communauté scientifique, comme en témoigne le présent volume.

Pour être antique, Vaison n'en est pas moins d'avant-garde

Cet engouement pour le passé archéologique de la ville fait que très vite la Municipalité de Vaison, encouragée par le chanoine Sautel et aidée par un riche mécène, va aller de l'avant et se doter de moyens et d'infrastructures importants et

modernes. On y crée, en 1919, un musée archéologique; on y expérimente, dès 1925 et jusqu'en 1940 au moins, l'une des premières actions de mécénat d'entreprise appliquée à l'archéologie. C'est en effet grâce aux subsides de l'industriel alsacien Maurice Burrus, dont l'intérêt pour Vaison n'est peut-être pas sans rapport avec la curieuse homonymie qui l'unissait à l'un des plus illustres vaisonnais de l'antiquité, Sextus Africanus Burrus, précepteur et Préfet du Prétoire de Néron, qu'ont pu être menés à bien les travaux archéologiques. On assiste alors à un avancement spectaculaire des dégagements des vestiges de la colline Puymin, à leur consolidation, à leur aménagement en jardin archéologique et surtout à la reconstruction du théâtre entre 1932 et 1934. Dès 1922, des représentations y étaient données, préfigurant ce qui devait devenir le festival de Vaison-la-Romaine. Plus récemment, en 1984, Vaison innovait encore puisque c'est elle qui était choisie pour le lancement du premier Guide Archéologique de la France, collection patronnée par le Ministère de la Culture et de la Communication, riche aujourd'hui de vingt-cinq titres.

Le poids de l'héritage

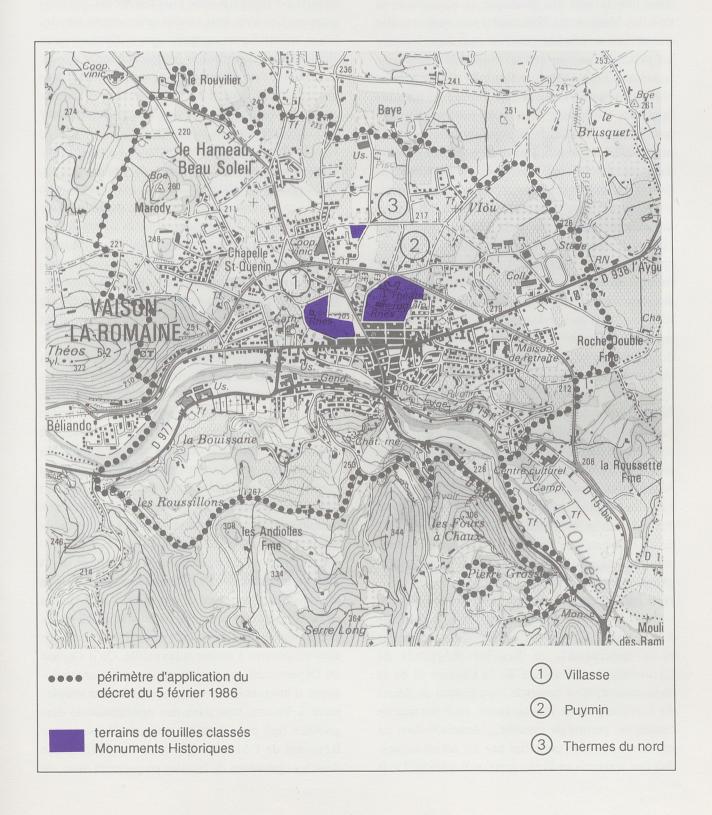
La majorité des fouilles aujourd'hui visitées appartiennent à la commune à laquelle elles ont été léguées par M. Burrus. Une partie moindre, essentiellement regroupée autour du dépôt archéologique de La Villasse, appartient à l'Etat (Ministère de la Culture et de la Communication).

Il s'agit essentiellement de vestiges de maisons privées en petite maçonnerie. La conservation de tels vestiges relève quelque peu de la quadrature du cercle : l'eau de pluie pénètre dans les arases de murs et disloque les parements ; les mousses et le gel attaquent les sols mosaïqués ou non, qui bien entendu, n'étaient pas prévus pour être exposés aux intempéries, et que dire des enduits peints qui ornaient nombre de murs!

Dans ses grandes lignes, l'aménagement des ruines tels qu'on peut le voir aujourd'hui, date des années 1930. Il est l'œuvre de Jules Formigé, Architecte en Chef des Monuments Historiques (1879-1960) dont on mesure, à travers son intervention sur le

théâtre de Vaison le penchant, par ailleurs nullement singulier à l'époque, pour les reconstructions magistrales. C'est, qu'avec le soutien financier de Maurice Burrus et celui, plus politique, du maire de la ville, Ulysse Fabre, les fouilles allaient bon train, trop bon train même au goût du Chanoine Sautel qui s'opposa plusieurs fois sur cette question à son mécène. De plus, elles étaient immédiatement suivies de restaurations "conséquentes", qui font qu'aujourd'hui, il faut parfois du temps pour séparer le vrai du faux, et ce d'autant plus que les notes de fouilles sont peu nombreuses et explicites. Ainsi, il se passe seulement quatre ans entre l'achat du quartier de la Villasse par Burrus en 1933 et l'achèvement des fouilles de la "rue aux boutiques", de la maison au buste d'argent et de la maison à atrium. L'année suivante, en 1938, lorsque les terrains sont donnés à la ville de Vaison-la-Romaine, ils sont déjà agrémentés de magnifiques jardins.

Aussi, l'on se rend bien compte qu'en dehors des désordres infligés aux maçonneries par 50 ans d'intempéries et auxquels les travaux d'entretien régulièrement entrepris par la Conservation Régionale des Monuments Historiques ont tant bien que mal tenté de répondre, c'est toute la philosophie de la présentation des ruines qu'il convient peut-être aujourd'hui de repenser. Dans cette optique une étude préalable a été réalisée sur l'état sanitaire des ruines sous le contrôle du Service Régional de l'Archéologie (ex Direction des Antiquités). Dans le volumineux dossier rendu à cette occasion, sont examinés en particulier le problème du drainage du site de la Villasse régulièrement inondé par les orages, et ceux plus spécifiques de la conservation des mosaïques et des peintures murales. Une première action a d'ailleurs été tentée en 1989 dans ce dernier domaine avec la protection des peintures de la maison dite "le prétoire". Cette étude préalable doit permettre au nouvel Architecte en Chef des Monuments Historiques d'élaborer un programme de restauration et de présentation générale des ruines antiques de Vaison-la-Romaine. Mais une telle opération, longue et d'un coût assurément élevé, devra être conduite sur plusieurs années avec la participation financière certes de l'Etat et de



la Commune, mais aussi du Département de Vaucluse et qui sait de la Région.

D'une façon qui pourrait paraître paradoxale en raison des problèmes évoqués ci-dessus, l'Etat et la Ville poursuivent une politique de classement au titre des Monuments Historiques des vestiges, afin d'avoir une cohérence générale tant dans les protections que dans les restaurations. C'est ainsi que le terrain Thès (zone de Puymin : boutiques et Villa du Paon) vient d'être classé et que les fameuses mosaïques de la villa sont en cours de restauration en vue de leur présentation dans le musée Théo-Desplan, pour lequel des projets d'agrandissement sont à l'étude.

Enfin, certains secteurs, protégés depuis longtemps, n'ont jamais fait l'objet d'un aménagement satisfaisant. C'est le cas de la Villasse Nord où, à l'issue de fouilles complémentaires récemment conduites par le Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse, il est envisagé de procéder à des restaurations et à l'aménagement d'un petit belvédère depuis la rue J. Mazen. C'est aussi le cas des Thermes du Nord qui, en raison de leur situation décentrée et de la faible superficie du terrain classé, restent à l'abandon.

Faut-il tuer la poule aux œufs d'or?

La ville de Vaison-la-Romaine connaît une expansion importante qui se traduit, en particulier, par la création d'ensembles hôteliers et résidentiels. Ainsi, l'archéologie, qui est pour une large part la cause de ce succès, risque à la fois d'en être aujourd'hui le frein et la victime, si l'on n'y prend garde. En fait l'urbanisme constitue, ici comme ailleurs, une menace grave pour le patrimoine archéologique enfoui au centre et en bordure de la ville. Pour cette raison et comme dans de nombreuses villes et bourgs de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur riches en vestiges archéologiques antiques et/ou médiévaux, le Service Régional de l'Archéologie (Ministère de la Culture et de la Communication) a demandé l'application du décret du 5 février 1986. Par ce texte, tout permis de construire, permis de démolir,... demandé dans un périmètre sensible prédéfini par les archéologues, doit être transmis au Préfet pour qu'il sollicite l'avis

du Conservateur Régional de l'Archéologie. L'avis qui est simple, c'est-à-dire qui peut, à ses risques, ne pas être suivi par l'autorité qui délivre le document, peut être favorable, défavorable ou favorable assorti de prescriptions plus ou moins contraignantes. Ces avis sont rendus uniquement sur des bases scientifiques et après que le Conservateur Régional de l'Archéologie, en particulier à Vaison, ait recueilli l'avis des archéologues de collectivités qui travaillent dans le secteur, (Service Archéologique du Département de Vaucluse et Conservateur du Patrimoine Communal).

L'archéologie, pour être une science du passé, n'entend pas, au nom de ce passé, stériliser l'avenir. C'est pourquoi souvent dans les avis rendus une fouille archéologique est demandée, qui sera suivie après que tous les renseignements scientifiques auront été recueillis et enregistrés, d'une destruction physique des vestiges. C'est ainsi que l'extension de la cave coopérative, ou encore la construction de la Résidence pour Personnes Agées de Pommerol ont pu avoir lieu, bien que situées dans des zones archéologiques intéressantes.

En revanche, dans d'autres secteurs, il paraît impossible d'accepter la destruction des vestiges mis au jour ou tout simplement reconnus partiellement, lors des sondages préliminaires. Soit parce qu'ils font partie d'un ensemble plus vaste déjà conservé - ce pourrait être le cas à proximité des thermes du Nord où l'extension d'un projet hôtelier menace tout autant la conservation que la mise en valeur de cet ensemble - soit parce qu'ils sont d'une qualité exceptionnelle ou d'une telle rareté qu'ils méritent une conservation *in situ*.

Cette action du Ministère de la Culture et de la Communication qui, en France, a la compétence administrative pour tout ce qui touche l'archéologie de terrain, est certes pour la ville et l'ensemble des pétitionnaires une contrainte supplémentaire que tous s'ingénient à rendre supportable. Qu'il s'agisse du Département qui permet à son service archéologique d'intervenir souvent, rapidement et souplement à Vaison, tant dans des opérations de diagnostics (qui précèdent l'avis que le Conservateur Régional de l'Archéologie remet au Préfet) que dans les opérations de fouilles proprement dites, de

la Municipalité qui par un dialogue permanent avec le Service Régional de l'Archéologie cherche à concilier ce qui, de prime abord paraît souvent inconciliable, de l'Etat qui par ses financements (monuments historiques et archéologie), ses avis, ses conseils, aide au maximum la commune dans sa tâche de gestion au quotidien.

Aussi, il apparaît bien que nul aujourd'hui ne souhaite tuer la "poule aux œufs d'or".

Y a-t-il un avenir pour le passé de Vaison?

Un avenir certes, mais qui ne revêt peut-être plus tout à fait la forme de celui que Burrus et Sautel avaient voulu. Serait-il raisonnable aujourd'hui d'augmenter encorel les quinze hectares de fouilles visibles alors que l'on a compris combien leur entretien était problématique et coûteux ?

Avenir tout d'abord à travers la recherche archéologique. La nécessité de faire précéder chaque opération de construction d'une étude archéologique contribue largement à une meilleure connaissance de la cité antique. La lecture de ce volume le démontre assez s'il était besoin... Avenir aussi à travers la création de réserves archéologiques. La connaissance de plus en plus fine de la topographie de la ville conduit l'Etat et la Municipalité à réfléchir à la création de réserves archéologiques par l'achat de terrains et leur gel à la construction. C'est peut-être grâce, en partie au moins, à l'archéologie que Vaison gardera ce caractère mi-urbain, mirural qui en fait tout le charme.

Avenir enfin par une approche aujourd'hui plus globale de la cité antique où la ville elle-même estbien entendu étudiée, mais aussi tout son environnement rural, tout son horizon campagnard, ce qui en fait, lui donne plus de consistance, plus de vie.

L'ensemble des pratiques décrites plus haut ne dérogent pas du droit commun. Il faut pourtant savoir que le Ministère de la Culture et de la Communication a souhaité, face à un patrimoine archéologique exceptionnel, signifier sa solidarité et son engagement. Tout d'abord, en plein cœur de Vaison, il a acquis le vaste domaine de la Villasse où il a créé un dépôt archéologique qui accueille les chercheurs, le Service Archéologique de Vaucluse et, depuis peu, le Conservateur du Patrimoine Communal. D'autre part, il accorde aussi largement que possible son aide à la Muni-cipalité, tant pour l'entretien et la restauration des ruines (Sous-Direction des Monuments Histo-riques) que pour la création de réserves archéologiques ou la promotion du site (Sous-Direction de l'Archéologie). Le Département a lui aussi souhaité investir à Vaison et d'autres le disent mieux que nous dans ce

volume.

Enfin, les Municipalités successives ont toutes souhaité conserver, valoriser, prendre en compte leur patrimoine archéologique bien conscientes, comme l'écrivait Saint-Exupéry, que "nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres : nous l'empruntons à nos enfants". Cela s'est traduit de multiples façons et, très récemment, par la création d'un poste de Conservateur du Patrimoine Communal dont le rôle avec le Service d'Archéologie de Vaucluse et la Direction Régionale des Affaires Culturelles sera d'aider tous ceux qui voudront concilier le passé et l'avenir, tous ceux qui voudront que Vaison vive avec ses ruines et son prestigieux passé sans pour autant négliger l'avenir.

> M. B. J.-P. J.

BIBLIOGRAPHIE

Allag, Barbet, Gaillou et Krougly, 1987: ALLAG (C.), BARBET (A.), GAILLOU (F.), KROUGLY (L.) - *Peintures romaines, Musée de Vaison-la-Romaine*, guide catalogue, 1987.

Bailly, 1985: BAILLY (R.) - Dictionnaire des communes de Vaucluse, Avignon, 1985.

Barbet, 1991: BARBET (A.) - Annexe 2, Peintures disparues du site de la Villasse Nord à Vaison-la-Romaine, et Annexe 3, Peintures murales du site de Pommerol à Vaison-la-Romaine, dans: BELLET (M.-E.), et al. - Nouvelles observations sur l'habitat gallo-romain à Vaison-la-Romaine (Vaucluse). Revue Archéologique de Narbonnaise, 1991, n° 23, p. 71-115.

Barre, (s.d.): BARRE (P.) - Notes dactylographiées sur la chapelle Saint-Ouenin.

Bel, Meffre (1981).

Bel et Meffre, 1991: MEFFRE (J.-C.) et BEL (V.) - Structures de crémation au quartier Roussillon à Vaison-la-Romaine (Vaucluse) I^{er}-2^e siècle après J.-C; *Bulletin d'Etudes Préhistoriques et archéologiques Alpines*, VI^e colloque international sur les Alpes dans l'Antiquité, Annecy, Haute-Savoie, 23-24 septembre 1989, Aoste, 1991, numéro spécial.

Bellet, Boccacino, Borgard et Bouillot, 1991: BELLET (M.-E.), BOCCACINO (C.), BORGARD (Ph.) et BOUILLOT (J.) - Nouvelles observations sur l'habitat gallo-romain à Vaison-la-Romaine (Vaucluse). Revue Archéologique de Narbonnaise, 1991, n° 23, p. 71-115.

Binder, 1987 : BINDER (D.) - Le Néolithique ancien provençal. Typologie et technologie des outillages lithiques, Gallia Préhistoire, Suppl. XXIV, Paris, C.N.R.S., 1987.

Boeswillwald, Cagnat et Ballu, 1905 : BOESWILLWARLD (E.), CAGNAT (R.) et BALLU (A.) - *Timgad, une cité africaine sous l'Empire Romain,* Paris, 1905.

Bouillot, 1988: BOUILLOT (J.) - Vaison-la-Romaine, site de la propriété Perret, Avignon, 1988 (Rapport de fouille dactylographié).

Boyer de Sainte-Marthe, 1731: BOYER DE SAINTE-MARTHE (L.-A.) - Histoire de l'église cathédrale de Vaison, Avignon, 1731.

Bretagne, 1989 : BRETAGNE (P.) - Annexe 1, La Villasse Nord : niveaux néolithiques, dans : BELLET (M.-E.) *et al.*. - Nouvelles observations sur l'habitat gallo-romain à Vaison-la-Romaine (Vaucluse). *Revue Archéologique de Narbonnaise,* 1991, n° 23, p. 71-115.

Brochier, 1977 : BROCHIER (J.-E.) - Evolution des climats et des paysages vauclusiens au cours du Würmien récent et du Postglaciaire. *Paléoécologie de l'Homme fossile*, 1, Paris,

C.N.R.S., 1977.

Buisson-Catil, 1991: BUISSON-CATIL (J.) - Le Petit Barsan (commune de Vaison-la-Romaine), Avignon, 1991, (Rapport de sondages dactylographié).

Burnand, 1977 : BURNAND (Y.) - Le rôle des communications fluviales dans la genèse et le développement des villes antiques du Sud-Est de la Gaule. *Thèmes de recherches sur les villes antiques d'Occident,* Paris, C.N.R.S., 1977, p. 279-305.

Carandini, 1988: CARANDINI (A.) - Il vigneto di Columella. *Schiavi in Italia, Gli stumenti dei Romani fra tarda Repubblica e medio Impero*, Rome, N.I.S., 1988, p. 235-265.

Carandini, Ricci et de Vos, 1982: CARANDINI (A.), RICCI (A.), et VOS (M. DE) - Filosofiana, la villa di Piazza Amerina. Immagini di un aristocratico romano al tempo di Costantino, Palerme. 1982.

Carru, 1991a : CARRU (D.) - La fouille dite du "Nord Théâtre" à Vaison-la-Romaine (Vaucluse). *Bulletin Archéologique de Provence*, 1991, n° 20, p. 33-44.

Carru, Boccacino, 1991 : CARRU (D.), BOCCACINO (C.), BORGARD (P.), BOUILLOT (J.), BUCHET (L.), BUISSON-CATIL (J.), VATTEONI (S.) - Une nécropole de l'Antiquité Tardive à Vaison-la-Romaine. La fouille des quartiers du Colombier et de Pommerol. Documents d'Archéologie Vauclusienne, n° 2, Avignon 1991, 96 p

Cartron, 1989a: CARTRON (I.) - Le château comtal de Vaison, Aix-en-Provence, 1989 (Mémoire de maîtrise dactylogaphié).

Cartron, 1989b: CARTRON (I.) - Faucon, Saint-Germain. *Notes d'Information et de Liaison P.A.C.A.*, 1989.

Cartron, 1989 et 1990 : CARTRON (I.) - Saint-Germain, 1989 et 1990 (Rapports de fouille dactylographiés).

Cartron, 1990a: CARTRON (I.) - Le château de Vaison-la-Romaine. *Monuments Historiques*, 1990, p. 33-35.

Cartron, 1990b: CARTRON (I.) - Le château Comtal de Vaison. *Provence Historique*, 1990, Fasc. 159, p. 37-54.

Chevalier, 1875 : CHEVALIER (U.) - *Cartulaire des hospitaliers et des templiers en Dauphiné, cartulaire de Roaix,* Vienne, 1875.

Cotte, 1924 : COTTE (V.) - *Documents sur la Préhistoire de la Provence,* Tome III : Stations néolithiques et protohisoriques, 1924, 143, n° 4.

Courtet, 1876: COURTET (J.) - Dictionnaire des communes de Vaucluse, Avignon, 1876.

Courtin, 1970 : COURTIN (J.) - Les dolmens de Provence. *Les civilisations du Midi de la France*. Actes du Colloque de Narbonne, 15-17 février, 1970, p. 81-82..

Darmon et Lavagne, 1977 : DARMON (J.-P.) et LAVAGNE (H.) - *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, Gallia, Suppl. X-II-3 Lyonnaise, Paris, C.N.R.S., 1977.

Dubled, 1970 : DUBLED (H.) - Le domaine comtal dans le diocèse de Vaison au temps d'Alphonse de Poitiers. *Provence Historique,* 1970, Fasc. 79, p. 11-24.

Duhamel, 1915 : DUHAMEL (L.) - Le château de Vaison. *Annuaire du département de Vaucluse,* Avignon, 1915, p. 33-38.

Dumoulin, 1964 : DUMOULIN (A.) -*Rapport sur les fouilles de 1964 à Vaison-la-Romaine*, Cavaillon, 1964 (dactylographié).

Dumoulin, 1978 : DUMOULIN (A.) - *Le Musée archéologique de Vaison-la-Romaine*, Office du Tourisme, Imprimerie Rey., Lyon, 1978.

Duncan-Jones, 1974: DUNCAN-JONES (R.) - *The economiy of the roman. Empire. Quantitative studies*, Cambridge, 1974.

Espérandieu, 1929 : ESPERANDIEU (E.) - Inscriptions latines de Gaule (Narbonnaise), Paris, 1929.

Février, 1964 : - FEVRIER (P.-A.) - *Le développement urbain en Provence de l'époque romaine à la fin du XIVe siècle,* Paris, De Boccard, 1964.

Février, 1986 : - FEVRIER (P.-A.) - Vaison. *Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIII^e siècle,* 1986, T. III, p. 89-93.

Fixot, 1990a: - FIXOT (M.), ss la dir. de - Architecture militaire en Provence. *Provence Historique*, 1990, Fasc. 159.

Fixot et Zadora Rio, 1990b : - FIXOT (M.) et ZADORA RIO (E.) - *L'église, le terroir,* Paris, 1990, Monographie du C.R.A., n° 1.

Gagnière et Granier, 1963 : GAGNIERE (S.) et GRANIER (J.) Les armes et les outils protohistoriques en bronze du Musée Calvet, Avignon, Rullière, 1963.

Gagnière, 1970 : GAGNIERE (S.) - Informations archéologiques. *Gallia Préhistoire*, 1970, T. XIII-2, p. 554.

Gallliazzo, 1979: GALLIAZZO (V.) - Significato e funzione della fontanella "a scalette d'acqua" nella casa romana e un singolare frammento al Museo Civico di Feltre, atti accad. Agiati, 1979, p. 49-82, pl. IV-XVIII.

Galllician, 1978 : GALLICIAN (A.) - Atlas préhistorique du *Midi méditerranéen.* Feuille de Nyons, Paris, C.N.R.S., 1978, n° 91, p. 64.

Gnoli, 1971: GNOLI (R.) - Marmora romana, Rome, 1971.

Goudineau, 1979 : GOUDINEAU (CH.). Les fouilles de la maison au Dauphin. Recherches sur la romanisation de Vaison-la-Romaine, XXXVIIe suppl., Gallia, Prais, 1979.

Goudineau et de Kisch, 1984 : GOUDINEAU (C.) et KISCH (Y. de) - *Vaison-la-Romaine*, Guides archéologiques de la France, 1984, n° 1.

Goudineau et de Kisch, 1991 : GOUDINEAU (C.) et KISCH (Y. de) - *Vaison-la-Romaine*, Paris, Errance, 1991.

Grosso, 1963 : GROSSO (R.) - Vestiges gallo-romains à Séguret (Vaucluse). Inventaire et enseignements provisoires. *Rhodania*, 1963, n° 2, p. 54-67.

Grosso, Romere et Meffre, 1972 : GROSSO (R.), ROMERE (J.-L.) et MEFFRE (J.) - La préhistoire et la protohistoire de Séguret (Vaucluse). *Cah. Lig. de Préh. et Arch.*, 1972, n° 21, p. 125-145.

Gsell, 1922 : GSELL (S.) - *Inscriptions latines d'Algérie,* Paris, 1922.

Gunther, 1991 : GUNTHER (F.) - Recherches sur la représentation des oiseaux dans les mosaïques rhodaniennes, Paris, 1991 (Mémoire de maîtrise de l'Université de Paris I).

Hemelrijk, 1973: HEMELRIJK (J.-W.) - Note on a mosaïc in Vaison-la-Romaine. *Archéologie en Histoire Opgedrage aan H. Brunsting*, *Bussum*, 1973, p. 327.

Kisch, **1974**: KISCH (Y. de) - Marciana Chrysogone. *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 1974, n° 5, p. 213-217.

Kisch, 1979a: KISCH (Y. de) - Note sur un fragment de verre à course de chars trouvé à Vaison-la-Romaine (Vaucluse). Revue Archéologique de Narbonnaise, 1979, n° 5, p. 273-278.

Kisch, 1979b : KISCH (Y. de) - Tarifs de donations en Gaule romaine d'après les inscriptions. $\textit{Ktema}, A, 1979, n^{\circ} 4, p. 259-280.$

Kisch, 1981: KISCH (Y. de) - Redécouvrir Vaison-la-Romaine, dans: *Archéologia*, 1981, n° 152, p. 6-21.

Kisch, 1989: KISCH (Y. de) - Chronique Archéologique - Gallia Informations, Ile de France, Paris, 1989, p. 1-75.

Kisch, **1990a**: KISCH (Y. de) - *La villa du Paon. Le quartier des boutiques*, Vaison-la-Romaine, 1990.

Kisch, 1990b : KISCH (Y. de) - *Note d'évaluation archéologique* (sur les thermes du centre et le projet d'extension de la poste de *Vaison*), 1990, 3 p. et 3 p1, dactylographiée.

Kisch, (1989) 1992 : KISCH (Y. de) - Le théâtre de Vaison-la-Romaine : archéologie d'un monument et de ses caractères (I^{er}-XX^e siècles après J.-C.), *Spectacula II*, Lattes 1992, p. 133-148.

Labande, 1905 : LABANDE (H.) - La cathédrale de Vaison. *Bulletin Monumental*, 1905, p. 253-321.

Labande, 1909 : LABANDE (H.) - Le château de Vaison. *Guide du Congrès Archéologique d'Avignon*, 1909, p. 57-99.

Lancha, 1977: LANCHA (J.) - Mosaïques géométriques. Les ateliers de Vienne (Isère). Leurs modèles et leur originalité dans l'Empire romain, Rome, 1977.

Lancha, 1981: LANCHA (J.) - Recueil Général des Mosaïques de la Gaule, Gallia, Suppl. X-III-2 Narbonnaise, Paris, C.N.R.S., 1981.

Lassus, 1971: LASSUS (J.) - Remarques sur le mosaïques de Vaison-la-Romaine, 2. *Gallia*, t. 29, Paris, C.N.R.S., 1971, p. 45-72.

Lavagne, 1978: LAVAGNE (H.) - Un atelier de mosaïques tardives en Provence. *Gallia*, t. 36, Paris, C.N.R.S., 1978, p. 143-161.

Lebeau, 1986 : LEBEAU (R.) - Les grands types de structures agraires dans le monde, Paris, Masson, 1986, 170 p.

Leveau, 1983 : LEVEAU (P.) - La ville antique et l'organisation de l'espace rural, villa, ville, village. *Annales E.S.C.*, 1983-4, p. 920-942.

Livache, 1976: LIVACHE (M.) - Les civilisations du Paléolithique supérieur de Haute-Provence et dans le Vaucluse, dans: *La Préhistoire Française*, t. I (2), Paris, C.N.R.S., 1976, p. 1158.

Livet, 1962: LIVET (R.) - Habitat rural et structures agraires en Basse-Provence, Aix-en-Provence, Ophrys, 1962.

Lumley-Woodyear, 1969 : LUMLEY-WOODYEAR (H. de) *Le Paléolithique, T. I, Ligurie-Provence*, Gallia Préhistoire, Suppl. V, Paris, C.N.R.S., 1969, p. 339-348.

Lumley, 1973 : LUMLEY (M.-A. de) - Anténéandertaliens et Néandertaliens du bassin méditerranéen occidental européen, Etudes Quaternaires, 2, Université de Provence, 1973, p. 563-564.

Luquet, 1987 : LUQUET (C.) - Le théâtre antique de Vaison-la-Romaine de 1921 à 1986 : spectacles et publics, Paris, 1987, 600 p., 2 vol. (Thèse de l'Université de Paris IV).

Mahieu, 1987: MAHIEU (E.) - L'hypogée des Boileaux (Vaucluse). B.S.P.F., t. 84, 1, p. 57.

Malsagne, 1977 : MALSAGNE (R.) - Faucon, village du Haut Comtat, Faucon, 1977, Fasc. n° 2.

Meffre, 1988a : MEFFRE (J.-C.) - Occupation du sol et espace rural dans la région de Vaison-la-Romaine à la fin du 1er siècle avant J.-C., Aix-en-Provence, 1988 (Mémoire de maîtrise, Université de Provence, 2 Vol. dactylographiés), 80 p., 56 fig.

Meffre, 1988b : MEFFRE (J.-C.) - L'habitat F des Sausses (Séguret, Vaucluse). Aspects de la petite exploitation paysanne sous le Haut-Empire autour de Vaison-la-Romaine. *Documents d'Archéologie Méridionale,* 1988, n° 11, p. 97-133.

Meffre, 1990 : MEFFRE (J.-C.) - Habitats augustéens et aménagement des versants. Séguret (Vaucluse). *Méditerranée*, 1990, n° 3-4, p. 17-21.

Meffre, 1992 : MEFFRE (J.-C.) - Vaison-la-Romaine et ses campagnes sous le Haut-Empire romain. Essai d'archéologie de l'espace rural, à paraître (Thèse pour le Doctorat).

Meffre, 1992b : MEFFRE (J.-C.) - *L'espac e rural autour de Vaison-la-Romaine (Vaucluse) : habitats et anphologie agraire à l'époque gallo-romaine.* Documents d'Archéologie Fraçaise, 1992, à paraître.

Muller-Karpe, 1961: MULLER-KARPE (H.) - Die Vollgriffschwerter der Urnenfelderzeit aus Bayern, München, 1961, p. 73-78.

Neuerburg, 1965: NEUERBURG (N.) - L'architettura delle fontane e dei ninfei dell'Italia antica, Naples, 1965.

Onoratini, Paccard et Dumas, 1977: ONORATINI (G.), PACCARD (M.) et DUMAS (C.) - L'abri sous roche d'Eden-Roc à Vaison-la-Romaine. *B.S.P.F.*, 1977, t. 74-2, p. 52-60.

Onoratini, 1979: ONORATINI (G.) - Un gisement de plein air à Mormoiron (Vaucluse). *Etudes Préhistoriques*, 1979, n° 15, p. 18-21.

Paccard, 1971: PACCARD (M.) - Le camp mésolithique de Gramari à Méthamis (Vaucluse), analyse des sols et structures, Paris, C.N.R.S., 1971, Gallia Préhistoire, Suppl. XIV, Fasc. 1, p. 47-84.

Paccard, 1979 : PACCARD (M.) - La stratigraphie de la grotte d'Unang, Malemort-du-Comtat (Vaucluse). *B.S.P.F.*, 1979, t. 76-5, p. 153-156.

Paccard, 1982: PACCARD (M.) - Le paléolithique supérieur terminal de l'abri Eden-Roc à Vaison-la-Romaine (Vaucluse), Paris, C.N.R.S., 1982, Gallia Préhistoire, t. XXV, Fasc. 1, p. 211-235.

Pernat, 1970 : PERNAT (M.) - Agriculture et habitat du II^e millénaire à nos jours à Saint-Romain-en-Viennois. *Etudes Vauclusiennes*, 1970, n° 3, p. 9-19.

Pflaum, 1978 : PFLAUM (H.G.) - Les fastes de la province de Narbonnaise, Gallia, Suppl. XXX, Paris, C.N.R.S., 1978.

Rolland, 1960: ROLLAND (H.) - Informations archéologiques, dans *Gallia*, 1960, t. XVIII, Fasc. 2, p. 278-283.

Rouquette, **1974**: ROUQUETTE (J.-M.) - Provence romane *I*, La Provence rhodanienne, Paris, Zodiaque, 1974, p. 139-166.

Salviat, 1967 : SALVIAT (F.) - Informations archéologiques. *Gallia*, 1967, t. XXV, P. 378-382.

Salviat, 1982 : SALVIAT (F.) - Hadrien et Sabine à Vaison-la-Romaine. *Archéologia*, 1982, n° 164.

Sautel, 1908 : SAUTEL (J.) - Vaison avant l'histoire. *Mémoires d'Archéologie Vauclusienne*, 1908, n° 8, p. 325.

Sautel, 1909: SAUTEL (J.) - Les thermes de Vaison. *Congrès Archéologiques de France*, 1909, n° LXXVI, p. 162-176.

Sautel, 1919 (1920) : SAUTEL (J.) - Les statues impériales du Musée de Vaison. *Mémoires de l'Académie de Vaucluse,* 1919, n° XIX, 35 p. (1920 = extrait, Avignon).

Sautel, 1922 : SAUTEL (J.) - Note sur le "nid de statues" du théâtre romain de Vaison. *Mémoires de l'Académie de Vaucluse,* 1922, n° XXII, 16 p. .

Sautel, 1926a : SAUTEL (J.) - Vaison dans l'antiquité, Tome I, Histoire de la cité, des origines jusqu'aux invasions des Barbares, Avignon, Aubanel Frères, 1926.

Sautel, 1926b: SAUTEL (J.) - Vaison dans l'antiquité, Tome II, catalogue des objets romains trouvés à Vaison et dans son territoire, Avignon, Aubanel Frères, 1926.

Sautel, 1926c: SAUTEL (J.) - Vaison dans l'antiquité, Tome III, recueil documentaire illustré, Lyon, 1926.

Sautel, 1942: SAUTEL (J.) - Vaison dans l'antiquité, Tome II, catalogue des objets romains à Vaison et dans son territoire, supplément, Avignon, 1942.

Sautel, 1946 (1951): SAUTEL (J.) - Le théâtre de Vaison et les théâtres romains de la vallée du Rhône, Avignon, 1946/1951, Edition revue et corrigée, Etudes et Documents sur Vaison-la-Romaine. n° 3.

Sautel, 1955 : SAUTEL (J.) - Vaison-la-Romaine, sites, histoire et monuments, Lyon 1955.

Sauzade, 1983 : SAUZADE (G.) - Les sépultures du Vaucluse du Néolithique à l'Age du Bronze, 1983. Etudes Quaternaires, n° 6.

Soumille, 1954 : SOUMILLE (P.) - Les dépendances de Saint-Philibert de Tournus dans la vallée du Rhône. *Bulletin de la Société des Arts et des Sciences de Tournus,* 1954, p. 73-80.

Stemmer, **1978**: STEMMER (K.) - Untersuchungen zur Typologie, Chronologie und Ikonographie der Panzerstatuen, Berlin, 1978.

Stern, 1957 (1979): STERN (H.) - Recueil Général des Mosaïques de la Gaule, Belgique, Suppl. X-I, Belgique, Paris, C.N.R.S., 1957, réed. 1979.

Stillwell, 1952 : STILLWELL (R) - *The theater, Corinth II,* Princeton, 1952.

Teillou, 1976 : TEILLOU (C.) - *Recherches sur les marbres des thermes du Nord de Vaison-la-Romaine,* Paris, 1976, 5 vol., 1010 p. (Maîtrise de l'Université de Paris I).

LE MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE

7 aison-la-Romaine, dispose d'un considérable patrimoine couvrant, l'antiquité - les quinze hectares de vestiges gallo-romains - le Moyen-Age (la cathédrale et son cloître, la chapelle Saint-Quenin), et l'époque moderne (XVe, XVIIIe) avec sa haute ville. En dehors de cet ensemble monumental, il existe une quantité d'objets archéologiques abrités au musée. Toutes les découvertes majeures, depuis les fouilles du Chanoine Sautel, commencées en 1907, y sont rassemblées. Là, se côtoient la tête d'Apollon en marbre, le buste en argent, les statues impériales de Claude, Domitien, Hadrien et Sabine, des mosaïques polychromes, des panneaux de peintures murales... Le musée archéologique est implanté dans la zone des vestiges de la colline de Puymin, sur le parcours qu'empruntent les visiteurs qui se rendent au théâtre antique, à quelques centaines de mètres de là.

Cette situation privilégiée, sur un site renommé, fréquenté chaque année par 120 000 à 125.000 personnes, lui attribue une fréquentation très honorable. Avec 90 000 entrées en moyenne, le musée archéologique de Vaison, bien que modeste, devance la plupart des établissements prestigieux de la région.

Historique des collections Jusqu'au début du XX^e siècle, une partie des objets sort de Vaison

Le musée archéologique, inauguré en 1974, offre un condensé, bien incomplet de la richesse de *Vasio* et de la variété des objets et des éléments lapidaires renfermés dans son sol. Ceux qui ont été dettérrés avant les recherches plus scientifiques dirigées par le Chanoine Joseph Sautel (fouilles de 1907 à 1955) ont rejoint des musées et des collections particulières en France et à l'étranger.

Jusqu'à la fin du XIXe siècle, faute de



L'empereur Hadrien en 1913 : les principaux éléments viennent d'être assemblés.

volonté et d'intérêt pour ce patrimoine, aucune conservation matérielle n'a été organisée; les objets dégagés au cours de découvertes fortuites ou de terrassements entrepris dans un but lucratif ont été dispersés au gré des acheteurs. La célèbre réplique du Diadumène de Polyclète est au British Museum, les réserves du musée Calvet en Avignon regorgent de matériels vaisonnais, ainsi que le musée national de Saint-Germain-en-Laye...

Les musées de pierre

Depuis toujours les éléments lapidaires et les objets antiques retrouvés par l'homme ont été réutilisés, inspirant les maçons de modestes masures aujourd'hui disparues, et bien sûr, les architectes des églises romanes. Ces derniers les ont réemployés à la cathédrale N.D. de Nazareth ; il y a là le cippe funéraire de P. Atilius Ingenuus dans le clocher, un bas-relief à guirlande de fleurs et de fruits dans la corniche de l'arc triomphal, des bases et colonnes de marbre dans l'abside et toutes les substructions visibles au chevet. Un peu plus tard, à l'époque moderne, la nouvelle ville de la rive gauche (haute ville), emprisonne elle aussi, autels, tambours de colonnes, moulures.

L'intérêt des érudits

Le XVIe siècle marque une seconde étape : les éléments antiques ne sont plus uniquement considérés en tant que matériaux de construction, des érudits s'y intéressent. On peut citer, entre autres, Jacques de Chevigny, qui recueille "Les antiquités du Rasteau". La troisième étape, celle des travaux épigraphiques, est entamée par Mgr. Joseph-Marie de Suares (évêque de Vaison de 1634 à 1666). Au XVIIIe siècle, les recherches sont poursuivies ; on se contentera de citer Moreau de Vérone, qui échange sa correspondance sur les travaux de fouilles avec le chancelier Seguier et avec Calvet.

Enfin, de 1786 à 1792, l'abbé Fabre de Saint-Véran, rédige un état des recherches de ses prédécesseurs.

Les travaux du XIX^e siècle

C'est au XIXe siècle que se constituent de véritables musées privés, entre autre, la collection du notaire Giraudy qui sera acquise par l'Administration du musée Calvet. Des commissions pour les recherches à faire dans le département de Vaucluse sont mises en place (1821-1823; 1837-1842; 1848-1851). Elles conduisent au pillage organisé au détriment de Vaison, diront les élus locaux car le résultat des fouilles est déposé au musée Calvet (terrains Martel, Blanchon).

L'emplacement du théâtre (propriété du jeune Marquis de Taulignan) est fouillé sans méthode, c'est un échec et le domaine de Puymin est vendu à M. Jacquet qui y aménage des restanques pour ses plantations. Au cours de ces modifications de terrain, plusieurs découvertes, dont une bonne réplique du Diadumène de Polyclète, achetée par E. Raspail de Gigondas, puis par le British Museum de Londres, éveillent l'intérêt des autorités locales : une socièté archéologique est alors constituée (1851).

L'abbé Joannis réunit une bonne partie des découvertes dans les galeries du cloître. Mais l'exode des objets se poursuit : Véran Blanchon vend sa collection au musée des antiquités nationales de Saint-Germain...

Les découvertes s'accumulent : au nouveau cimetière, des sépultures avec mobilier sont dégagées (Quartier Roussillon), les travaux de voirie, les défoncements de terrains enrichissent encore la collection communale, mais, parallèlement, les ventes aux collectionneurs se poursuivent (Clément à Vaison, Raspail à Gigondas, Roger Valentin du Cheylard à Montélimar).

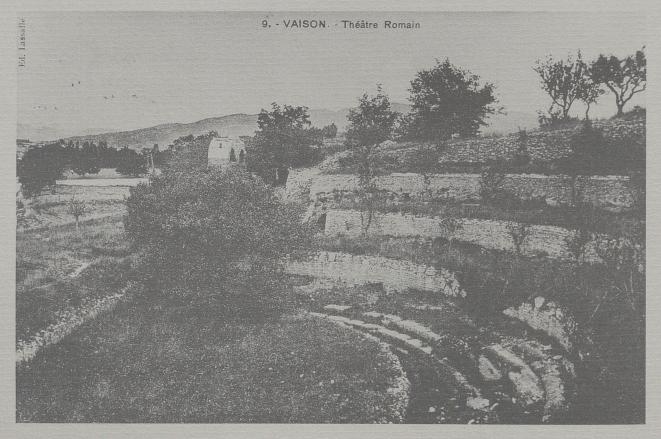
L'intérêt des autorités locales : le premier musée de Puymin

A partir de 1907, les dégagements dirigés par l'abbé Sautel (1880-1955), ont accru le patrimoine muséographique (découverte des statues impériales de 1909 à 1912). La commune achète le domaine de Puymin (1915). En 1919, Paul Buffaven (Maire de 1906 à 1919), est nommé conservateur du musée Joseph Sautel lui succède en 1923. L'année suivante, un véritable musée est aménagé dans une partie de

la villa de Puymin, par, la commission des monuments historiques, sous la direction de Jules Formige (l'impulsion est donnée par le legs testamentaire de 10 000 F de Paul Buffaven):

La société des amis de Vaison est créée pour organiser le musée, adhérer aux grandes sociétés touristiques, exécuter des moulages de statues et promouvoir les richesses archéologiques de Vaison. Le beau moulage du "Diadumène de Vaison", commandé pour le nouveau musée, est offert par le British Museum. 1924, est l'année d'une découverte exceptionnelle : celle du buste en argent, au terrain de la Villasse (propriété de Boissieu). Et enfin, cette même année, l'ardente et pressante demande de la municipalité (Maire: Ulysse Fabre), au Ministère de l'Intérieur, est acceptée : le décret du 10 août autorise la commune de Vaison à prendre la dénomination de Vaison-la-Romaine.

Le théâtre avant les fouilles. Des restanques aménagées sur l'emplacement des gradins permettaient la mise en cullture du flanc nord de la colline de "Piedmain".



Et actuellement

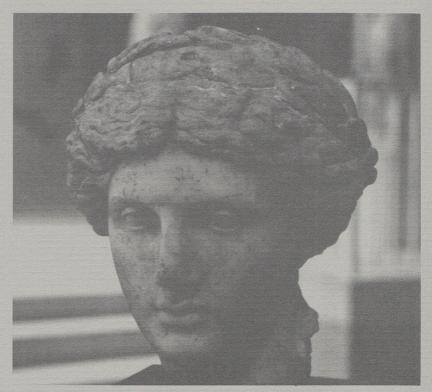
En 1927, 2000 visiteurs fréquentaient le musée ; après la baisse imputable à la Guerre, l'affluence a repris, de plus en plus forte. Pour une petite commune de moins de 6000 habitants, seul l'emplacement du musée sur le site archéologique explique cet attrait. Après le décès de l'abbé Sautel en 1955, l'idée de construire un autre musée, en rapport avec la notoriété de Vaison, commence à germer. Un projet mis au point en 1965 par Pierre Broise, architecte en Avignon, finit par être accepté en haut-lieu, après de longs atermoiements. Enfin, à la suite des travaux (1971-1973), commença la tâche d'André Dumoulin, Conservateur nommé pour la mise en place des collections, et le 23 mars 1974, le nouveau musée archéologique ouvrait ses portes au public.Le bâtiment, implanté sur le versant sud de la colline, propose 574 m² de surface d'exposition, soit plus de six fois celle de

L'édifice

Les galeries d'exposition s'articulent autour d'un espace vert central, à ciel ouvert. Trois galeries (ouest-nord-est), sont de plain-pied, la quatrième, au sud se trouve à un niveau légèrement inférieur. Dès l'entrée, deux cartes situent *Vasio*, la première comme chef-lieu de la cité (Civitas), la seconde en tant que capitale politique des Voconces au sein de la Province Narbonnaise.

L'aile nord abrite une grande partie des éléments lapidaires du musée : autels, inscriptions, sculptures.

On y voit d'abord les cultes et divinités se rapportant au panthéon romain. C'est là qu'est présentée la très fine tête d'Apollon, longtemps assimilée à une "Vénus Laurée" (marbre blanc : hauteur 0,26 m avec le cou ; découverte dans la maison des Messii en 1925). Cette tête d'Apollon lauré est une copie du II^e siècle après J.-C. d'un original grec de la fin du V^e siècle avant J.-C., au style classique naturel et idéalisé. L'œuvre reprend le profil grec (nez dans le prolongement du front). Les lignes sont pures, les surfaces lisses,



Tête d'Apollon. Marbre blanc, H. 0,26 m, avec le cou.

l'observation anatomique correcte. La coiffure large et arrondie s'oppose à la forme allongée et ovale du visage.

Les inscriptions funéraires proviennent des nécropoles. Leur position, à l'extérieur de la cité, donnent une idée de sa superficie : *Vasio* couvrait 60 à 70 hectares

Quatre nécropoles gallo-romaines ont été repérées ; la première au quartier Pommerol, la seconde à la chapelle Saint-Quenin, la troisième vers les fours à chaux, route de Malaucène et la quatrième sous le cimetière actuel.

Viennent ensuite les inscriptions honorifiques et les dédicaces, puis les sculptures d'ornement et les basreliefs.

L'aile est offre une ensemble exceptionnel de grandes statues de marbre. Fragment après fragment, les statues impériales ont été sorties de la fosse de scène du théâtre antique, de 1909 à 1913. Généralement, ces statues étaient placées dans les niches décoratives - nécessaires pour éviter les échos trop lents - du mur de scène et, rien ne laisse envisager ici un autre scénario que ceux des théâtres d'Arles

et d'Orange où étaient mis en relief et centrées dans le mur, d'une part l'effigie d'Auguste, d'autre part une statue cuirassée. A partir d'éléments exhumés de la fosse creusée dans la roche de la colline, on a pu restaurer quatre très belles et impressionnantes statues en pied (de 1,84 m à 2,6 m). Il s'agit dans l'ordre chronologique de Claude, empereur de 41 à 54, de Domitien au pouvoir de 81 à 96 et du couple impérial Hadrien - Sabine (empereur de 117 à 138).

CLAUDE (hauteur 1,90 m)

La tête est ceinte d'une couronne épaisse de feuilles de chêne avec glands. L'empereur est dans l'attitude de l'orateur. Le torse nu, il est vêtu d'une draperie qui l'habille du bassin jusqu'aux pieds et recouvre l'avantbras gauche. Longtemps attribués à Tibère, les traits de l'empereur Claude ont été identifiés récemment malgré les nombreuses et profondes cassures qui ont haché la partie gauche de son visage. François Salviat propose une datation relativement précise de la mise en place, à Vasio, de la statue de l'empereur Claude, en partant de l'hypothèse qu'elle est liée à son passage

lors de son voyage en Bretagne (îles britanniques) en 43 après J.-C.

L'EMPEREUR DOMITIEN (hauteur 1,84 m)

Seule la tête en bouchon sur une statue cuirassée, est attribuée à Domitien. La chevelure a disparu, peut-être buchée. L'ensemble du décor de la cuirasse gorgonéion, victoires ailées, lambrequins - est antérieur au règne de Domitien. Il est de la fin du règne de Claude, peutêtre de celui de Néron. C'est une source d'indications sur la richesse du décor des armures métalliques. Sous la tête de Gorgone présentée de face, minerve casquée, se tient droite sur un trépied. Le bras droit levé, la lance au poing, elle tient un bouclier de la main gauche, deux victoires aux ailes déployées l'entourent. L'ensemble est décoré sur les flancs de la cuirasse, par de fins rinceaux au relief moins marqué. Les lambrequins sont ornés de motifs différents : la rangée supérieure montre, têtes de méduse, trophées, faces barbues grimaçantes, têtes de lion. La rangée inférieure a été travaillée avec moins de relief ; y figurent, des attributs guerriers, de grands boucliers, des épées... La tunique apparaît ensuite au-dessus du genou. Enfin, l'empereur porte sur l'épaule gauche le paludamentum.

HADRIEN (hauteur 2,16 m)

Traversant la Gaule à son retour de Bretagne en 122-123, Hadrien décide la construction à Nîmes d'une basilique en l'honneur de Plotine (épouse de son prédécesseur l'empereur Trajan). A partir de là, il est tentant de considérer la mise en place, à Vaison, des statues d'Hadrien et de Sabine à cette époque. Ce passage a d'ailleurs été pour l'empereur, l'occasion de s'intéresser aux peuples dont il traversait le territoire, et pourquoi pas aux Voconces, en leur accordant des faveurs. La statue du musée de Vaison représente l'empereur nu, à l'exception du manteau couvrant l'épaule gauche et maintenu par le bras. Ce dépouillement athlétique est dans le monde grec. Il est ainsi représenté à l'Asclépiéion de Pergame en Asie Mineure. Ce corps est idéalisé selon la convention et suivant les exécutions du IVe siècle avant J.-C. Hadrien, plus que les autres empereurs

romains de son siècle, est très attiré par la culture hellénique; il porte la barbe épaisse et courte à la manière des philosophes grecs. Dans cette nudité, seule la couronne végétale à médaillon axial, marque la dignité impériale.

L'IMPÉRATRICE SABINE (hauteur 2,06 m)

Hadrien a ressenti le besoin d'imposer une scène d'entente familiale en raison de son adoption suspecte, la nuit du décès de Trajan. Quelques explications sont ici nécessaires : Sabine, née vers 80 de notre ère (décédée en 137) est la fille de Matidie, elle-même fille de Marciana, sœur de Trajan. Par sa femme, Hadrien possède ainsi des liens de parenté avec son prédécesseur et il n'hésite pas à mettre en avant, près de la sienne, l'effigie de Sabine. Celleci est figurée en matrone de l'aristocratie romaine, plus qu'en impératrice. Le visage sévère est encadré par une coiffure bien connue par les monnaies qui offrent une source d'indications chronologiques de premier ordre. Au-dessus du front, les mèches sont travaillées en diadème, puis surmontées d'une tresse qui couronne la tête selon la mode suivie par les femmes de l'aristocratie en 121-124. Elle porte une tunique aux plis nombreux, la tunica muliebris, avec des demi-manches fendues vers l'extérieur du bras et assemblées par une élégante série de boutons.

La galerie Sud abrite les objets de la vie quotidienne

En 1989, un réaménagement a permis de mettre en valeur une partie des collections. De grandes vitrines éclairées par caisson lumineux font désormais la finesse des bijoux, des oscilla et le célèbre buste en argent d'un patricien romain (H. 29,5 cm - argent repoussé). Il a été trouvé à la Villasse en 1924, systématiquement à partir de 1934. Ce buste, en ronde-bosse, comporte les épaules et le départ des bras, d'un homme d'un certain âge à la physionomie marquée : rides profondes, sourcils épais, poches sous les yeux. Il a été réalisé d'une pièce et complété par quelques incisions. Des détails comme la barbe et la moustache piquetées le

datent du second quart du IIIe siècle après J.-C.

Le thème de la maison romaine a été enrichi par la mise en place de deux maquettes montrant l'évolution de la Maison au Dauphin. Cette ferme (villa rustica) du Ier siècle avant J.-C., entourée de terres agricoles, a été peu à peu noyée dans une zone en voie d'urbanisation à la fin du 1er siècle après J.-C. Son architecture et son plan ont suivi l'évolution générale et diverses modififerme à celui de maison de ville (domus de 2700 m²). A proximité des maquettes, une toiture est reconstituée avec tuiles plates à rebords (tegulae), tuiles romaines (imbrices), et antéfixes en bordure. On trouve également la différentes étapes d'une construction : clous, pattes de scellement, plaque de plomb à disposer sous les tuiles, serrure et clefs, caissons à eau et robinet, tuyaux en plomb... D'autres vitrines présentent des lampes à l'huile d'olive, des céramiques d'usage courant et de la vaisselle de luxe, la fameuse céramique sigillée (à pâte rouge vernissée et décorée). Les outils agricoles et artisanaux sont les témoins de la longévité et de la constance dans les formes : pinces de forgeron, fils à plomb de maçon, balance romaine et poids, lames de couteaux, serpes, pioches...

Les peintures murales

Un ensemble de panneaux d'enduits peints a été reconstitué par l'équipe de Alix Barbet, Directeur de recherche au C.N.R.S., après la fouille d'une maison gallo-romaine partiellement dégagée au nord de la cathédrale Notre-Dame de Nazareth. Après un méticuleux travail en atelier, il a été possible de commencer à replacer chaque élément, tel un puzzle : ces enduits ornaient une salle de 7,5 m sur 10,5 m d'une hauteur minimum de 4 m. Cette peinture datée par son décor, - le IIIe style pompéien est à la fin du Ier siècle après J.-C. Elle comporte :

- en partie basse : haut podium à écailles bleu-vert ;
- en zone moyenne : grands panneaux rouges ocre dont certains sont décorés en leur centre de petits personnages ailés ;



Peu après la découverte, fragment après fragment, les statues impériales ont été extraites de la fosse du théâtre. Le visage de Sabine est recomposé sur une chaise.

- sur trois parois, le panneau central était blanc avec une guirlande à festons pendant du sommet. En-dessous, sur le fond noir de la prédelle (espace rectangulaire), un jardin est peint à l'ocre jaune. Tous les panneaux sont limités par des colonnes à cannelures.

Sur le quatrième mur, le panneau blanc, absent, était remplacé par la porte dont les biseaux d'encadrement ont été retrouvés jusqu'à trois mètres de haut.

La zone supérieure : trop abimée n'a pas pu être reconstituée. Elle se matérialisait par une corniche fictive très mince avec un plafond vue en perspective.

Ce III^e style pompéien renonce au système à architectures fictives, au profit des surfaces planes décorées de motifs fins tels que galons brodés, filets multiples, candélabres grêles. Ce style a été à l'honneur dans les habitations de 15 avant J.-C. à environ 45 après J.-C. Vers la fin de cette période, les peintres réutilisent la colonne. Natures mortes, paysages ou figures volantes animent les grands panneaux. Avec la peinture présentée au musée de Vaison, nous retrouvons ce retour à une composition architecturée de la fin du III^e style.

Les couleurs excepté le noir qui provient d'os ou bois calciné, sont d'origine minérale. Ce sont principalement des terres colorées par des oxydes métalliques, (oxyde de fer pour le jaune - oxyde de fer anhydre pour le rouge ou terre jaune calcinée), il y a aussi des argiles vertes... Toutes les autres couleurs sont des dérivés obtenus par mélanges. Le bleu ne provient

ni de lapis-lazuli, ni d'azurite. Ce bleu, dit bleu égyptien, était fabriqué à partir d'un mélange, pilé et pétri d'eau, de sable, de salpêtre et de limaille de cuivre. Les petites boules obtenues étaient ensuite exposées au feu. En raison du coût élevé de ce produit, nous le retrouvons très peu sur la peinture murale de Vaison.

La technique à fresque consiste à peindre sur un mur enduit de chaux fraîche. Le pigment est alors absorbé et fixé dans une pellicule de carbonate de chaux formée spontanément. A Vaison, trois couches de chaux se superposent. C'est sur la dernière que travaille le peintre. Enfin, deux très belles mosaïques à la riche polychromie occupent environ 60 m². Elles font partie du grandiose ensemble de pavement retrouvé dans la Villa du Paon, à l'est de Puymin (ensemble fouillé depuis 1966). La construction de cette villa se place entre 70 et 100 après J.-C. Elle semble abandonnée à la fin du IIIe siècle.

Un nouveau projet

Depuis peu, un projet d'extension est à l'étude afin d'aérer et surtout d'enrichir les collections trop à l'étroit dans une construction d'à peine 17 ans. Les espaces manquent pour, développer la librairie, présenter correctement les collections, protéger les objets (réserves exigües), améliorer les projections actuellement proposées (diaporama commenté sur le site). L'éclairage n'est ni suffisant, ni adapté; murs, faux-plafonds et vitrages réfléchissent trop les sons et c'est une véri-

table rumeur qui accueille les touristes au printemps, période privilégiée pour les enseignants qui achèvent le programme des 6e par des exemples concrets. Les seuls espaces demeurés libres sont indispensables à la circulation des groupes très nombreux : imaginez jusqu'à trois groupes de 40 à 45 élèves se frayant un passage entre les vitrines.

Pour remédier à tous ces inconvénients, un agrandissement du musée est sérieusement envisagé : il faut tenir compte des conseils de l'architecte en chef des monuments historiques car l'emprise du bâtiment doit, encore plus qu'ailleurs, parfaitement s'intégrer à la colline, en raison de sa situation au cœur d'un monument classé (le site de Puymin) en 1942 (le théâtre a été classé en 1862). L'agrandissement du musée et le réaménagement intérieur global du bâtiment existant est une nécessité depuis l'ajout aux collections primitives, de pièces majeures. Cet enrichissement, intervenu au coup par coup, n'a pas toujours pu compléter (dans l'espace) les unités thématiques : ce fut le cas en 1987 de la mise en place d'enduits muraux, puis de celle de deux immenses mosaïques de la Villa du Paon dont la taille n'a pas permis une présentation rapprochée (1989). L'extension du musée est essentielle aussi, pour présenter au public une partie des collections en réserves : les monnaies, la poterie néolithique, d'autres mosaïques polychromes de la Villa du Paon... De même, ce grand site français, se doit d'offrir des informations sur la ville antique, par de nouvelles cartes, des maquettes, et en proposant un espace de repos...

C.B.

Le Musée est ouvert :

- de novembre à février, de 10 h à 16 h
- de mars à mai et de septembre à octobre, de 10 h à 18 h
- de juin à août, de 9 h 30 à 13 h et de 14 h 30 à 19 h

Les Notices d'Archéologie Vauclusienne souhaitent à informer le public le plus large des découvertes récentes de la recherche archéologique dans la région correspondant aujourd'hui au département de Vaucluse

Diffusion A.P.R.A.V.

Association pour la Promotion de la Recherche Archéologique en Vaucluse 4. rue Saint-Charles, 84000 AVIGNON

Prix : 50 F

Conseil Général VAUCLUSE